

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES RÉCITS D'EXPÉRIENCE DE FEMMES DES PHILIPPINES
AIDES FAMILIALES À MONTRÉAL À LA RENCONTRE
DES NARRATIFS SOCIAUX CONSTRUITS À LEUR SUJET

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

GENEVIÈVE MCCLURE

MAI 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont aux femmes qui ont généreusement accepté de participer à cette recherche en partageant leurs histoires. Merci pour votre accueil chaleureux et pour la confiance que vous m'avez accordée. Ces rencontres avec vous ont été le moteur de ma démarche.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance envers ma directrice Elizabeth Harper qui m'a guidée sur des chemins théoriques et méthodologiques au départ inconnus pour moi. Je tiens à souligner sa grande disponibilité, son intérêt et l'enthousiasme qu'elle a démontré envers ma démarche jusqu'à la toute fin.

Je salue et je remercie également mes collègues de la maîtrise, plus particulièrement Bouchra et Édith, qui m'ont aussi accompagnée dans toutes les étapes de ce processus et dans les aléas rencontrés en cours de route.

Finalement, je ne peux passer sous silence le soutien inestimable de ma famille et de mes ami-e-s. Votre présence, votre écoute et vos encouragements ont constamment été une source de réconfort et de motivation. Sans vous, je ne serais pas allée jusqu'au bout de cette aventure. Un merci particulier à Andrée, Anna, Anie, Benoit, Catherine, Laurie, Michelle et Nathalie.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	VI
RÉSUMÉ.....	VII
INTRODUCTION.....	1
PARTIE I	4
CHAPITRE I	
LES FEMMES PHILIPPINES AIDES FAMILIALES : NARRATION ET CONSTRUCTION D'UNE CATÉGORIE SOCIALE	5
1.1 Femmes immigrantes et travail domestique : quelques jalons historiques et portrait actuel	7
1.1.1 Les différents narratifs qui émergent des lectures critiques de l'histoire.....	9
1.2 Le Programme des aides familiaux résidents.....	11
1.2.1 Des analyses des spécificités du PAFR.....	12
1.3 Les écrits existants	13
1.3.1 Les narratifs dominants dans les recherches au Canada et au Québec.....	13
1.3.2 Les narratifs dominants aux Philippines	16
1.3.3 Les narratifs alternatifs.....	17
1.4 Question et objectifs de la recherche.....	20
1.5 Pertinence scientifique et sociale de la recherche	20
CHAPITRE II	
CADRAGE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL.....	23
2.1. Le constructionnisme social.....	24
2.2 Les différents types de narratifs sociaux.....	25
2.2.1 Les écrits de Loseke : les différents narratifs et leur interaction.....	26
2.2.2 Les écrits de Floya Anthias : le concept de <i>narrative of location</i>	31

2.2.3 L'expérience migratoire	34
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	38
3.1 L'approche qualitative de type exploratoire.....	38
3.2 Population à l'étude et échantillonnage	39
3.3 Recrutement des participantes.....	40
3.4 La méthode de cueillette de données et le déroulement des entrevues	41
3.5 Stratégie d'analyse des données.....	44
3.6 Les considérations éthiques.....	46
3.7 Les limites de l'étude	47
PARTIE II	
CHAPITRE IV	
HISTOIRES ET RÉCITS DE L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE	51
4.1 Présentation des répondantes	51
4.1.1 L'histoire d'Aline.....	52
4.1.2 L'histoire de Lucia	53
4.1.3 L'histoire de Karen	54
4.1.4 L'histoire d'Isabelle	56
4.1.5 L'histoire d'Anne.....	57
4.1.6 L'histoire de Marie.....	59
4.2 La période prémigratoire : histoires de rêves et de promesses d'une vie meilleure.....	60
4.3 Migration : histoires de combattantes	65
4.3.1 Du rêve au terrain de bataille	65
4.3.2 Des parcours migratoires marqués par de multiples escales	66
4.3.3 Les personnes laissées derrière	68
4.3.4 Les emplois et le travail d'aide familiale	70
4.4 Les projets futurs : aspirations et repositionnement social.....	73

CHAPITRE V

UNE PLACE DANS LE MONDE : REGARDS NÉGOCIÉS ET ESPACES

D'INTERACTION.....	76
5.1 Être aide familiale	76
5.2 Le regard des autres : une reconnaissance à gagner.....	78
5.3 Regard aux autres, regard à soi	82
5.4 Espaces d'interaction : une vue panoramique des récits.....	85
5.4.1 Le milieu associatif et les luttes pour la défense des droits	85
5.4.2 L'église et les groupes de prière comme espace d'interaction.....	90

CHAPITRE VI

DISCUSSION : DES RÉCITS D'EXPÉRIENCES AUX

<i>NARRATIVES OF LOCATION</i>	92
6.1 Indices et usages des narratifs sociaux dans les récits d'expérience migratoire ..	93
6.2 L'émergence des <i>narratives of location</i> à travers les récits	98
6.2.1 Positionnements au pays d'origine.....	99
6.2.2 Positionnement au pays d'accueil et dans les communautés d'appartenance	101
CONCLUSION	107
APPENDICE A	111
APPENDICE B	113
BIBLIOGRAPHIE	116

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAFQ	Association des aides familiales du Québec
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
CSST	Commission de la santé et de la sécurité au travail
CTI	Centre des travailleurs et travailleuses immigrantes
LCP	Live-In Caregiver Program
OIT	Organisation Internationale du Travail
PAFR	Programme des aides familiaux résidents
PINAY	Organisation des femmes philippines du Québec
UTTAM	Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal

RÉSUMÉ

Chaque année, plusieurs milliers de femmes philippines participent au Programme des aides familiaux résidants (PAFR), en vertu duquel le gouvernement canadien émet des permis de travail temporaires qui permettent à des personnes qualifiées de travailler comme aides familiales dans des résidences privées où elles doivent obligatoirement résider. De nombreux narratifs sont construits à propos de ces femmes, notamment par les politiques sociales, les recherches menées à leur sujet et les organismes qui cherchent à les rejoindre. Cette recherche de nature qualitative a pour objectif principal de comprendre comment les femmes philippines aides familiales se positionnent socialement autour des narratifs sociaux construits à leur sujet.

En nous appuyant sur les écrits de Loseke (2007), nous reprenons l'idée selon laquelle ces narratifs influencent la place qu'occupent ces femmes dans la société. Toutefois, les femmes sont loin d'être passives dans ce processus. Les récits de leur expérience migratoire, abordés à partir du concept de *narrative of location* (Anthias, 2001, 2002, 2005, 2008), nous permettent de saisir comment elles se positionnent autour de ces narratifs dans leurs interactions quotidiennes avec différentes personnes dans différents contextes (employeur-e, agent-e d'immigration, intervenant-e, etc.)

En ce sens, les récits d'expérience de six femmes philippines aides familiales ont été recueillis. Soumis à une analyse narrative, les récits des femmes ont d'abord permis d'explorer les dimensions relatives à leur parcours migratoire et à la place qu'elles considèrent occuper socialement. Une mise en dialogue de ces éléments avec les concepts théoriques proposés et les différents écrits a permis d'identifier les principaux narratifs sociaux mobilisés dans les récits des femmes et l'utilisation qu'elles en font. Les éléments des récits qui permettent de révéler les *narratives of location* qui y sont entremêlés ont aussi pu être explorés. Nous avons ainsi découvert qu'en plus de situer les femmes comme actrices dans leur projet migratoire, leur positionnement est révélateur des luttes individuelles et collectives qu'elles mènent dans leurs interactions quotidiennes pour la reconnaissance d'une place à part entière. Ces luttes constituent leur réponse aux sentiments d'exclusion et de discrimination qui résultent des interactions et des échanges auxquels elles participent. Les conclusions de la recherche amènent aussi à réfléchir à l'attention portée dans l'intervention sociale aux narratifs que les personnes visées par l'intervention construisent à propos de leur propre situation ou de leurs problèmes, de même qu'aux narratifs que véhiculent les intervenant-es.

Mots-clés : femmes immigrantes, positionnement social, récits d'expérience, narratifs sociaux.

INTRODUCTION

Au printemps 2009, la situation de deux femmes originaires des Philippines travaillant comme aides familiales à Montréal a fait la manchette des journaux et des bulletins de nouvelles. Les deux femmes ont mentionné avoir vécu divers abus de la part de leur employeur, une députée fédérale. Cette députée a nié la situation, donnant de son côté une autre version des faits. Au-delà de savoir qui détient la vérité dans cette histoire, les débats qui l'ont entourée ont une fois de plus accolé une image de vulnérabilité à ces femmes. Les femmes des Philippines constituent en effet la majorité des participantes du Programme des aides familiaux résidants qui admet des travailleuses temporairement au pays.

Peu avant ces événements, nous entamions un stage en travail social dans un centre de femmes. À nos premiers contacts avec l'intervention féministe, nous entreprenons différentes réflexions par rapport aux enjeux dont nous prenons connaissance : la répartition et l'articulation du pouvoir dans les groupes de femmes et dans l'intervention, les défis que représente la gestion collective, mais aussi les situations particulières que rencontrent certains groupes de femmes de diverses origines. Avides de développer nos connaissances sur ces questions, nous tombons par hasard sur une série de petites vidéos¹ de témoignages d'aides familiales philippines qui travaillent à Montréal. Notre curiosité est alors piquée et nous plonge dans l'exploration d'articles et de documentaires sur ce sujet. Nous sommes rapidement indignés par ce que vivent ces femmes et par le fait d'avoir ignoré tout ce temps leur existence. Comment se fait-il que nous n'ayons jamais entendu parler d'elles alors que nous vivons dans la même ville? Nous songeons alors à faire de la situation de ces femmes l'objet de la démarche de recherche que nous réaliserons dans le cadre d'une maîtrise en travail social. Vient alors un questionnement sur l'angle à partir duquel nous aborderons ce sujet.

¹ Ces vidéos étaient disponibles sur un Internet, plus précisément à partir d'un blog qui s'intéressait à la thématique du travail des personnes immigrantes. Comme nous n'avons pas été en mesure de les retracer au moment de rédiger ce mémoire, il nous est impossible d'en préciser davantage la source.

Nous constatons d'abord que la situation des aides familiales au Canada et plus précisément au Québec est toujours d'actualité, notamment parce que de nombreuses recherches ont mis en lumière des aspects problématiques de cette question, mais aussi parce que des groupes de défense de droits et diverses associations se battent au quotidien pour faire reconnaître les droits de ces personnes en s'appuyant entre autres sur les résultats de ces recherches.

Les actions collectives qui visent à défendre les droits de ces femmes sont en effet nombreuses. Par exemple, une coalition² appuyée par plus de 80 organisations communautaires, populaires, féministes et syndicales lutte depuis plusieurs années pour une couverture automatique de la CSST pour les aides familiales. À la suite d'un avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), le gouvernement provincial déposait en 2010 un projet de loi qui proposait certaines modifications visant à protéger les aides familiales. Ces propositions étant toujours considérées comme discriminatoires par la CDPDJ et le Conseil du statut de la femme, un projet de loi revu qui devait être déposé en février 2011 est finalement mort au feuillet. Depuis, c'est le silence complet du côté de la ministre du Travail, ce qui amène un questionnement devant le manque de considération et de reconnaissance accordées à ces femmes.

Plus largement, à la lecture de nombreux documents (rapports de recherches, articles scientifiques, sites Internet de diverses associations, etc.), nous avons constaté qu'il existe un grand nombre de connaissances qui ont permis de cerner les conditions de vie et de travail des femmes immigrantes aides familiales, d'expliquer leur situation en développant des analyses qui s'intéressent aux politiques gouvernementales et sociales en place tant au niveau mondial que national et en analysant les rapports sociaux dans lesquels tout cela s'inscrit. La production de ces connaissances semble aussi traduire des visées politiques qui ont été et qui sont toujours nécessaires à la reconnaissance des droits de ces femmes. Nous avons

² La coalition « La CSST pour les travailleuses et travailleurs domestiques » est formée par l'Organisation des femmes philippines du Québec (PINAY), l'Association des aides familiales du Québec, le Centre des travailleurs immigrants et l'Union des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de Montréal.

finalement centré notre attention sur les différents narratifs³ qui sont ainsi construits à propos de ces femmes, notamment par les politiques gouvernementales, par les groupes qui visent à défendre leurs droits et par les recherches menées tant au Canada qu'aux Philippines. Nous verrons qu'entre autres fonctions, ces narratifs participent à la construction de divisions sociales hiérarchisées qui entraînent des inégalités à différents niveaux. Notre démarche vise à comprendre le sens que les femmes donnent à ces narratifs et à saisir la façon dont les femmes se positionnent socialement dans leurs histoires personnelles. En effet, entre la figure de femme vulnérable et victime, celle de la militante ou encore de l'héroïne partie au loin pour sauver sa famille et son pays de la misère, rares sont les recherches qui donnent la parole à ces femmes pour leur donner voix au chapitre dans le but de mieux comprendre ce qu'elles pensent des narratifs qui les concernent et comment elles se positionnent socialement. Cette démarche trouve sa pertinence dans l'optique où elle vise à développer une meilleure compréhension de la diversité des expériences de ces femmes en les considérant tout d'abord comme actrice dans cette expérience.

Le mémoire sera divisé en deux parties, pour un total de six chapitres. La première partie du mémoire s'attarde à la présentation de la problématique de recherche construite principalement autour d'une exploration des narratifs construits à propos des femmes philippines aides familiales. Elle aborde ensuite les éléments qui constituent le cadrage théorique et conceptuel de la recherche. Finalement, seront abordés la méthodologie de la recherche, les limites rencontrées et les principaux questionnements éthiques. Dans une seconde partie, les chapitres 4 et 5 présenteront les récits recueillis et une première analyse de ceux-ci. Le sixième et dernier chapitre proposera une discussion qui mettra en dialogue les récits des femmes avec les outils théoriques retenus et les différents éléments soulevés dans la problématique. La conclusion nous permettra d'ouvrir sur les réflexions que nous inspire notre démarche en lien avec le travail social et sur des pistes de recherche futures.

³ Nous appuierons notamment notre démarche sur les écrits de White et Epston (2003). Bien qu'il soit possible de distinguer les concepts de « narratif » et de « discours », ces auteurs utilisent ces termes de façon interchangeable. Nous utiliserons donc le terme « narratif » en faisant référence à la définition de ces auteurs qui sera abordée dans le second chapitre.

PARTIE I

La première partie du mémoire abordera la problématique de la recherche, les éléments théoriques et conceptuels, de même que les dimensions méthodologiques. Ainsi, dans le premier chapitre, nous nous concentrerons d'abord à contextualiser la venue de femmes philippines au Canada à titre d'aides familiales. Nous explorerons ce qui est raconté à propos de ces femmes au pays d'accueil et au pays d'origine, ce qui nous permettra d'identifier les principaux narratifs qui sont construits à leur sujet. Le second chapitre nous permettra d'introduire le cadrage théorique et conceptuel de la recherche. Pour ce faire, les outils proposés par le constructionnisme social et les concepts de narratifs sociaux, de *narrative of location* et d'expérience migratoire seront expliqués. Finalement, la méthodologie de la recherche, les limites rencontrées et les principaux questionnements éthiques trouveront leur place dans le troisième et dernier chapitre de la première partie.

CHAPITRE I

LES FEMMES PHILIPPINES AIDES FAMILIALES : NARRATION ET CONSTRUCTION D'UNE CATÉGORIE SOCIALE

Différentes dénominations ont été employées au fil du temps pour nommer les personnes immigrantes embauchées par des familles afin de réaliser différentes tâches dans leur résidence privée et pour désigner le travail qu'elles réalisent. Cette variation de la terminologie et les débats qui l'entourent sont amplement développés dans un rapport publié par le Bureau international du travail de Genève et présenté à la Conférence internationale du travail, une instance de l'Organisation internationale du travail, qui s'est penché en 2010 sur la question du travail domestique⁴. On y mentionne que certains termes ne sont plus employés, vu leur connotation péjorative ou encore la notion d'asservissement à laquelle ils renvoient, comme « domestiques » ou « servantes ». On souligne aussi les efforts déployés dans les milieux universitaires anglophones pour tendre vers un vocabulaire qui rendrait davantage compte des compétences requises pour ce type de travail, comme le terme « caretaking » plutôt que celui de « caregiving », portant ainsi l'idée de « prendre soin » plutôt que celle de « prodiguer des soins ». Selon ce rapport, le terme « aides familiales » présenterait le désavantage de participer à la déqualification de ce type d'emploi en ne soulignant pas l'aspect « travail » qui y est lié (Organisation internationale du travail, 2009, p. 16).

⁴ Dans cette mouvance, le Groupe de travail *ad hoc* sur la promotion du travail décent des aides familiales du Québec (2009), groupe composé de 15 organismes communautaires, regroupements et syndicats, a déposé un document intitulé « Portrait des aides familiales : réponse au questionnaire du Rapport IV(1) de l'OIT sur les « travailleuses domestiques ». Le titre en lui-même illustre une partie de ces débats; le groupe *ad hoc* favorisant le terme « aides familiales » et soulignant par des guillemets le terme « travailleuses domestiques » utilisé par l'OIT.

Paradoxalement, « aide familiale » est précisément le terme qu'ont privilégié les travailleuses québécoises pour parler d'elles-mêmes :

Au fil du temps, la travailleuse domestique sera appelée servante, bonne, employée de maison, domestique, aide ménagère et enfin, aide familiale. [...] [Les] travailleuses regroupées en une association pour la défense de leurs droits ont opté officiellement, en assemblée générale en 1998, pour le nom d'aide familiale. Elles désiraient ainsi affirmer leur identité professionnelle tout en rejetant d'autres appellations porteuses de préjugés et dévalorisant leur métier (De Groot et Ouellet, 2001, p. 22)

Cet exemple permet d'identifier un décalage entre ces différentes visions d'un même terme, et ce, même si un des objectifs semble être celui de la reconnaissance du travail effectué dans les deux cas. En nous attardant très brièvement à la terminologie utilisée et en illustrant ce décalage, nous constatons que de nombreux acteurs sociaux (notamment les instances internationales, les associations de travailleuses, le milieu de recherche universitaire, le milieu associatif, etc.) participent à la construction d'une certaine catégorie sociale à laquelle appartiennent les femmes des Philippines qui travaillent comme aides familiales. Mettre de l'avant une dénomination particulière contribue déjà à une démarche narrative qui « raconte » ces femmes d'une certaine manière plutôt que d'une autre. Ainsi, en parcourant différents documents et écrits qui nous permettraient de dresser un portrait de la situation, nous avons réalisé que cette démarche nous amenait en fait à explorer plus à fond ce qui est raconté à propos de ces femmes et à identifier les principaux narratifs sociaux qui coexistent à leur sujet. Nous verrons que certains narratifs émergent plus fortement dans les écrits, soit parce qu'ils sont plus largement diffusés ou encore parce qu'ils s'imposent comme étant une forme de « vérité » largement acceptée. En nous inspirant des écrits de White et Epston (2003), ces narratifs, qui peuvent occulter ou même invalider les histoires qui ne cadrent pas dans ce qu'ils racontent, seront ici appelés « narratifs dominants ».

Dans ce premier chapitre, un bref portrait de la situation historique et actuelle sera proposé. Par la suite, les principaux narratifs présents au pays d'accueil seront abordés avec la présentation du Programme des aides familiaux résidents et des analyses de ses spécificités. Les écrits existants au Québec et au Canada à propos des aides familiales philippines seront aussi interrogés en ce sens. Nous enchaînerons en explorant les narratifs

présents aux Philippines, pour finalement aborder l'émergence de narratifs alternatifs⁵ à partir des récits des femmes dans la littérature. Le chapitre s'achèvera sur les questionnements qui guident la recherche, sur les objectifs visés par celle-ci et sur la pertinence sociale et scientifique de notre démarche.

1.1 Femmes immigrantes et travail domestique : quelques jalons historiques et portrait actuel

Nous présenterons ici quelques repères qui permettront de connaître les racines historiques de la venue de femmes des Philippines au Canada par le développement des politiques canadiennes entourant la venue des femmes immigrantes qui occupent des emplois liés au travail domestique.

Chaque grande période d'immigration qui a contribué à constituer l'histoire canadienne a comporté un nombre assez élevé de femmes immigrantes, notamment celles qui sont venues seules pour travailler comme domestiques dans les différentes provinces canadiennes (Vallée, 2002; Barber, 1991). À la fin des années 1800 et au début des années 1900, on accordait la priorité au recrutement de travailleuses domestiques provenant de l'Empire britannique (Belleau et Langevin, 2000; Vallée, 2002). Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que le gouvernement canadien a mis en place des programmes visant à recruter des femmes d'autres pays afin de venir travailler comme domestiques résidentes. Plus précisément, « by the 1960s and 1970s, the racial characteristics of domestics workers had changed from predominantly British and White to include women of colour – for example, Blacks and Filipinas » (Daenzer, 1993, p. 135). Cela se serait poursuivi puisqu'entre 1981 et 1992, environ 70 000 femmes d'origine étrangère ont participé au Programme pour les employés de maison étrangers (Bals, 1992). Ce programme a toutefois été modifié et existe dans sa forme actuelle depuis 1992 sous le nom de Programme des aides familiaux résidents

⁵ Nous empruntons l'expression « narratif alternatif » à Harper (à paraître) qui l'utilise dans ses recherches qui portent sur les récits de femmes immigrantes à propos de la violence conjugale. Elle l'emploie en faisant référence à des histoires différentes des narratifs et des discours dominants produits à propos d'un phénomène, notamment dans le milieu de la recherche, dans les politiques sociales ou autre, et qui questionnent, contestent ou modifient ces narratifs et ces discours dominants. De plus, les termes « histoires », « récits » et « narratifs » seront utilisés en alternance tout au long du mémoire.

(PAFR). Selon De Groot et Ouellet (2001), les Britanniques étaient les plus nombreuses jusqu'en 1984, mais les femmes des Philippines sont les plus nombreuses depuis 1996.

Thelma Castro De Jesus (1990) et le Philippine Women Center of British Columbia (Alcuitas *et al.*, 1997) identifient trois vagues de migration des Philippines vers le Canada. Les femmes qui viennent actuellement au pays à titre de travailleuses temporaires font partie de la troisième vague qui a débuté dans les années 1970. Avant cela, la première vague, profitant du relâchement des politiques d'immigration canadiennes, est venue à partir de 1967 et était composée majoritairement de travailleurs et de travailleuses avec un haut niveau d'éducation et une bonne situation économique. Entre un quart et un tiers des femmes étaient venues travailler comme infirmières. Une seconde vague est survenue de 1970 à 1974, alors qu'une partie de ces personnes arrivaient au Canada en vertu de la réunification familiale (De Jesus, 1990; Alcuitas *et al.*, 1997). Depuis les années 1980, la troisième vague migratoire est presque essentiellement composée de travailleuses qui sont aides familiales, même si des immigrants philippins et des immigrantes philippines indépendants ou parrainés entrent toujours au pays (Alcuitas *et al.*, 1997).

Aujourd'hui, alors que de nombreuses femmes immigrent au Québec comme travailleuses qualifiées (23 623 travailleuses qualifiées entre 1995 et 2004), plusieurs viennent encore pour travailler comme aides familiales (Conseil du statut de la femme, 2005; Citoyenneté et Immigration Canada, 2009a). De 2000 à 2009, 76 595 travailleurs temporaires aides familiaux résidents sont entrés au pays (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010).

Les chiffres exacts concernant le nombre de ces entrées qui touchent le Québec sont difficiles à obtenir, vu la façon dont les statistiques sont présentées; seule une exploration de différentes sources permet d'obtenir un portrait statistique général. La gymnastique que l'on doit mettre en place pour obtenir ce portrait soulève des questionnements sur la reconnaissance portée à ces femmes. Voyons tout de même le portrait que ces données nous permettent de dresser. Le Conseil du statut de la femme s'appuie sur les données recueillies par l'Association des aides familiales du Québec qui stipulent qu'il y aurait entre 1 000 et 1 500 femmes inscrites au PAFR au Québec (Conseil du statut de la femme, 2010). Dans une étude du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, Louise Boivin et Rolande

Pinard (2007) s'appuient plutôt sur des données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et avancent que le nombre de participantes au PAFR travaillant au Québec en 2007 était de 4 188. Au total, 97 % des personnes qui participent au PAFR sont des femmes et 91,4 % sont originaires des Philippines (Boivin et Pinard, 2007). Le ministère de la Justice avance pour sa part un taux de 95 % des femmes qui viendraient des Philippines (Justice Québec, 2009). De 2006 à 2010, 5 004 personnes ont obtenu résidence permanente et ont été admises au Québec (Immigration Québec, 2011).

1.1.1 Les différents narratifs qui émergent des lectures critiques de l'histoire

Quels narratifs ce récapitulatif historique et l'analyse qu'en font plusieurs auteures nous révèlent-ils à propos des femmes des Philippines? Nous remarquons tout d'abord que ces différents écrits permettent de sortir de l'oubli des parcelles de l'histoire canadienne. Alors que la plupart des narratifs historiques occultent la place des femmes immigrantes, si ce n'est que pour représenter la femme comme immigrante inactive, plusieurs auteures (Belleau et Langevin, 2000; Vallée, 2002) interprètent l'histoire en faisant ressortir le fait que plusieurs d'entre elles ont initié elles-mêmes leur projet migratoire ou à tout le moins, qu'elles ont joué un rôle actif dans la migration. Un pan de ressources narratives s'ouvre ainsi, permettant à de nouvelles histoires d'émerger. Le livre *Plus que parfaites, les aides familiales à Montréal de 1850 à 2000* de De Groot et Ouellet (2001) s'inscrit selon nous dans cette lignée narrative qui raconte les femmes immigrantes comme actrices à part entière de la société québécoise puisque les auteures soulignent à grands traits l'importance de la contribution économique et sociale des travailleuses en maison privée, tout en spécifiant que des femmes immigrantes ont constitué et représentent de plus en plus une part importante de ces travailleuses.

Ces auteures révèlent que les politiques sociales ont construit au fil du temps certaines catégorisations qui ont pavé le chemin à celles qui existent aujourd'hui. Dans son analyse, Vallée (2002) démontre que le Canada a développé, à partir du début du 20^e siècle, une législation qui avait pour but de protéger les femmes immigrantes seules, mais aussi d'exercer une forme de contrôle sur elles. On venait donc de séparer les femmes venues seules de celles qui « accompagnent » leurs conjoints dans la législation. Les études de De Groot et Ouellet (2001) et de Belleau et Langevin (2000) semblent abonder dans le même

sens. On y mentionne que, alors qu'on misait sur les femmes britanniques pour s'établir ici et développer le pays, tout indique qu'on ne souhaite pas l'établissement permanent des femmes venues d'autres pays et de classes inférieures. Ainsi, on crée des catégories d'immigrantes « désirables » et « non désirables » à qui l'on permettra ou non de s'établir de façon permanente au pays. De Groot et Ouellet mentionnent d'ailleurs ceci :

En 1973, le gouvernement a instauré un programme de recrutement spécifique qui accordait un permis de travail temporaire à des domestiques résidant chez leur employeur, assorti de conditions restrictives destinées à limiter leur mobilité. Elles devaient retourner dans leur pays à la fin de l'emploi et ne pouvaient changer d'emploi sans autorisation. Toute faute pouvait entraîner la déportation. Les restrictions étaient particulièrement importantes pour les femmes originaires des Antilles, qui étaient aussi les plus nombreuses, surtout à Toronto (2001, p. 54).

Dans un même ordre d'idées, Belleau et Langevin rapportent que « la composition ethnique de ce groupe de femmes a joué un rôle important dans la détérioration de leur statut juridique et de leurs conditions de travail » (2000, pp. 20-21). Ainsi, les femmes des Philippines qui composent actuellement la majorité des participantes au PAFR seraient présentées comme les victimes actuelles de politiques sociales qui sont historiquement discriminatoires. D'autres auteures présentent pourtant les mêmes faits à partir d'un angle différent. Alors que Belleau et Langevin mettent surtout l'accent sur le lien entre l'origine ethnique des femmes et la dégradation de leur statut, le livre de De Groot et Ouellet (2001) propose une lecture historique qui vise plutôt à valoriser le travail domestique, à mettre en valeur la place des associations de travailleuses et à présenter des expériences positives d'aides familiales.

Ainsi apparaissent déjà différents traits que l'on associe à ces femmes : actrices d'un projet migratoire, victimes historiques de programmes d'immigration sexistes et racistes, figures d'affection et de souvenirs positifs pour plusieurs générations d'enfants. Ces traits sont constitutifs de différentes histoires, mais certains narratifs semblent émerger de façon plus dominante, notamment lorsque l'on s'attarde aux discours tenus à propos du Programme des aides familiaux résidents.

1.2 Le Programme des aides familiaux résidents

Le Programme des aides familiaux résidents (PAFR) est l'un des programmes qui régissent l'établissement des travailleurs temporaires au Canada. Le PAFR offre aux personnes venues de l'étranger d'acquiescer un permis de travail temporaire qui leur permet de travailler à titre d'aide familiale⁶ dans une seule résidence privée pour un employeur avec qui elles doivent signer un contrat et chez qui elles doivent obligatoirement résider. Le programme stipule que si ces personnes effectuent un total de 24 mois de travail comme aide familiale résidente dans un délai de quatre⁷ ans, elles se voient accorder le droit de demander la résidence permanente pour elles et leur famille. Pour pouvoir participer au programme, une scolarité équivalente au niveau secondaire au Canada est exigée, en plus d'une formation liée à ce type de travail, de même qu'un an d'expérience de travail dans le domaine au cours des trois dernières années (Citoyenneté et Immigration Canada, 2009b).

Bien que le PAFR s'adresse à tous les pays, les personnes qui y participent proviennent de pays en voie de développement, et la majorité d'entre elles proviennent des Philippines et sont des femmes :

[...] trois fois plus de femmes que d'hommes sont admises en tant qu'aides familiales et membres de leur famille : 2 523 femmes immigrées contre 887 hommes immigrés entre 1995 et 2004 [...]. Et si l'on ne considère que les requérants principaux, le tableau se féminise complètement : c'est alors 99 % des aides familiales admises qui sont des femmes, la presque totalité provenant des Philippines (Conseil du statut de la femme, 2005, p. 22).

⁶ Selon Citoyenneté et Immigration Canada (2009b), les aides familiaux résidents « sont des personnes qui sont qualifiées pour fournir sans supervision des soins à domicile à des enfants, à des personnes âgées ou à des personnes handicapées » (En ligne).

⁷ Une modification apportée au PAFR le 5 août 2010 accorde maintenant un délai de quatre ans pour réaliser les heures de travail requises. Les participantes inscrites au programme avant cette date doivent toujours respecter le délai de trois ans, ce qui est le cas des répondantes de notre recherche.

1.2.1 Des analyses des spécificités du PAFR

Plusieurs analyses et recherches se sont penchées sur le PAFR, tant sur le plan des impacts de son application que du cadre juridique qu'il constitue. Il est critiqué par plusieurs chercheurs (Bals, 1999; Belleau et Langevin, 2000; De Groot et Ouellet, 2001; Oxman-Martinez, 2002) qui soulignent la précarisation de la situation des travailleuses, leur isolement et leur vulnérabilité à l'exploitation et aux agressions. Zaman (2004) a aussi étudié la déqualification professionnelle qu'elles vivent et la difficulté de consacrer du temps à l'apprentissage du français.

Les recherches révèlent donc des narratifs dominants qui mettent l'emphase sur les lacunes du PAFR, lesquelles entraînent des conséquences très néfastes pour plusieurs travailleuses. Les femmes sont présentées comme étant des victimes de ce programme qui sert de vecteur pour l'institutionnalisation de leur exploitation. Le discours dénonçant les aspects discriminatoires et de vulnérabilité qui en découlent pour les femmes semble être généralisé dans la recherche, mais les positions sont moins claires en ce qui concerne l'abolition ou le maintien, avec modifications, du programme. Belleau et Langevin (2000) résument les arguments des deux positions dans leur recherche, mentionnant d'ailleurs que le programme constitue aussi une chance pour ces femmes d'immigrer au Canada alors qu'elles ne pourraient bien souvent pas le faire autrement. Le débat a cours depuis plusieurs années et les divers groupes de défense de droits des aides familiales et associations participent à la réflexion. De plus, si ces associations veulent représenter leur point de vue, il n'en demeure pas moins que de nombreuses travailleuses évoluent en dehors du milieu associatif et que leur point de vue est peu documenté. Est-ce que les histoires que l'on raconte à propos de ce programme dont elles sont les principales concernées rejoignent leur expérience? Comment les femmes présentent-elles ce programme lorsqu'elles racontent leur expérience? Quelles histoires racontent-elles à propos de ce programme?

1.3 Les écrits existants

Outre les recherches concentrées spécifiquement à l'analyse du PAFR, d'autres écrits⁸ existants contribuent à construire des narratifs à propos des aides familiales immigrantes et de leur situation. Nous nous intéresserons ici aux principales recherches réalisées au cours des deux dernières décennies, de même qu'à d'autres documents (monographies, articles, etc.) qui concernent les aides familiales immigrantes. Par cette démarche, nous tenterons de mettre en lumière les différents narratifs qui émanent de ces écrits.

1.3.1 Les narratifs dominants dans les recherches au Canada et au Québec

Une des premières recherches menées spécifiquement sur la situation des femmes immigrantes des Philippines venues travailler à Montréal comme aides familiales a été menée par Thelma Castro de Jesus en 1990. Elle dressait alors un portrait exploratoire des conditions de vie et de travail de ces femmes, mais aussi de leurs besoins en termes d'existence et d'accessibilité aux ressources. Les conclusions amenées par la recherche révélaient la vulnérabilité dans laquelle se retrouvaient les femmes et les difficiles conditions de vie et de travail. La recherche en venait à la conclusion que les femmes étaient victimes d'un système qui les discriminait sur la base de leur sexe et de leur origine ethnique.

Plus de dix ans plus tard, dans une recherche-action menée à Montréal qui s'est achevée en 2004, l'Organisation des femmes philippines du Québec (PINAY) a travaillé de pair avec des chercheuses pour mieux connaître les conditions de travail et de vie des travailleuses et leurs besoins en matière de services et d'accessibilité à ces services. Encore aujourd'hui, des conditions de vie et de travail difficiles sont identifiées. Un élément de cette recherche retient

⁸ Notre recherche s'attarde surtout à la documentation qui concerne plus spécifiquement la situation du Québec et du Canada, mais de nombreux écrits nous ont permis d'avoir une vision d'ensemble des différentes façons dont ce sujet a été abordé dans le passé. À titre d'exemples, des auteures font référence aux femmes immigrantes Philippines dans des écrits qui s'attardent au travail domestique (Rose et Ouellet, 2002), à son articulation aux questions de genre, de race, d'ethnicité et de classe (Nakano Glenn, 2009; Schecter, 1998), à l'imbrication des questions de genre, du travail domestique et de la mondialisation (Parrenas, 2008); aux enjeux de citoyenneté (Stasiulis et Bakan, 1997) et à la traite des personnes (Oxman-Martinez, 2007).

toutefois notre attention : la perception de l'exploitation par les travailleuses est abordée et plus de 65 % d'entre elles considèrent être payées adéquatement, croient que leur contrat a été respecté, ne perçoivent pas avoir été victimes de discrimination ou d'abus dans leur milieu de travail (Oxman-Martinez *et al.*, 2004). Ces résultats ont été soumis à un groupe de discussion (*focus group*) composé d'autres travailleuses philippines invitées à les analyser. Elles ont été surprises de ces perceptions et selon elles :

The women interviewed might believe the discrimination and abuses and working conditions that they are subject to here in Canada as insignificant in comparison to their past experiences in other countries (i.e. the Middle East, "Asian Tiger" countries) and their countries of origin. It was also mentioned that in many cultures, women are often not afforded the same rights as men and often are given a "second-class" citizenship. The discrimination and abuses related to LCP work, as defined by focus group members, might not be perceived as such by all women who have experienced this "second-class citizenship". The result may therefore be an acceptance of the dire situations mentioned above because of a feeling of exclusion from certain rights. These comments from the focus group raise the issue of the social construction of rights, discrimination and abuse (Oxman-Martinez *et al.*, 2004, p. 16).

Cette analyse aborde plusieurs aspects importants pour notre démarche de recherche. D'abord, le fait qu'elle soit menée par des femmes des Philippines travaillant comme aides familiales s'inscrit dans la visée de mieux connaître les histoires que ces femmes racontent à propos d'elles-mêmes. De plus, elle souligne à la fois l'importance de tenir compte du vécu des femmes dans leur pays d'origine pour que les histoires qui les concernent fassent sens à leurs yeux, pour qu'elles joignent leur expérience, leur situation vécue ici et leur vision de leur propre place dans la société en tant que femmes.

Aussi, il serait intéressant de connaître un peu plus le profil des femmes qui formaient le *focus group*. Pourquoi ces femmes que l'on présente souvent de façon homogène racontent-elles des histoires aussi différentes à propos d'une situation pourtant semblable? Nous pouvons supposer que si elles ont participé à un tel groupe, c'est qu'elles sont moins isolées que d'autres travailleuses et qu'elles ont ainsi eu la possibilité de développer des histoires qui sont nourries par des sources d'informations plus larges que celles de leurs collègues ayant peu ou pas côtoyé d'autres travailleuses ou groupes. Selon White et Epston (2003), « les histoires que les gens se racontent sur leur vie déterminent le sens qu'ils attribuent à leur expérience, mais ces histoires déterminent aussi quels aspects de l'expérience vécue sont

privilegiés pour l'attribution d'un sens » (p. 40). Les narratifs dominants qui ressortent de la recherche pourraient donc avoir un impact sur l'éventail plus ou moins large d'histoires disponibles pour définir l'expérience des femmes. Nous pouvons illustrer cela par cette réflexion des chercheuses Belleau et Langevin qui abordent ainsi la question de l'exploitation dans le contexte du trafic des femmes au Canada :

Par ailleurs, selon notre conception, l'exploitation se produit avec ou sans le consentement des femmes. Le fait d'inclure, dans la définition du trafic, des situations où les femmes sont consentantes soulève un débat sur le libre choix. On peut reprocher à notre position de nier la prise en charge de soi et la capacité d'agir en son nom aux femmes qui font ce choix. En effet, pour une rare fois, ces femmes prennent en main leur avenir et constituent une source de revenus pour leur famille. Nous sommes conscientes du fait que notre position peut aussi les victimiser. Cependant, notre approche se fonde sur l'idée que ces femmes ne peuvent pas exercer un choix réel, un consentement libre et éclairé, à cause de leur position culturelle et économique dans leur pays et à cause de la situation de leur pays dans le contexte mondial (2000, p. 6).

L'analyse que font ces auteures de leur propre positionnement est fort pertinente pour le sujet qui nous préoccupe. Les questions qu'elles soulèvent quant au risque de victimiser les femmes en adoptant cette posture sont aussi valables pour la situation des aides familiales. En effet, la figure de victime est très présente dans les narratifs dominants que nous avons identifiés jusqu'à présent. Ce débat sur l'exploitation qui mène à la construction d'histoires dans lesquelles les femmes sont des victimes exclut souvent les principales concernées ou alors utilise leurs propos pour appuyer une analyse et non pour réellement en étudier le sens. Quel impact cela a-t-il pour les femmes? Il se pourrait que, comme le suggèrent White et Epston :

les gens rencontrent des problèmes [...] quand les narrations dans lesquelles leur expérience est « transformée en histoire », que ce soit par eux ou par d'autres, ne sont pas une représentation suffisante de leur vécu et que, dans ces circonstances, des aspects importants de leur expérience vécue vont contredire ces narrations dominantes (2003, p. 15).

L'idée n'est pas ici de nier que ces femmes rencontrent des difficultés importantes, mais plutôt de se demander si les narratifs dominants sont adéquats pour rendre compte et faire sens de leur expérience.

1.3.2 Les narratifs dominants aux Philippines

Nous nous intéresserons ici brièvement à quelques informations recueillies dans les recherches qui témoignent des narratifs dominants présents aux Philippines à propos des femmes qui quittent le pays pour travailler à titre d'aides familiales.

La plupart des documents mettent d'abord en contexte que l'exportation de main-d'œuvre des Philippines est une situation qui prend racine dans les années 1970, alors que le gouvernement Marcos a négocié une entente avec la Banque mondiale afin de rembourser la dette du pays. Le développement de politiques néo-libérales croisé avec la mise en place des nouvelles structures économiques découlant de la mondialisation a donc permis l'émergence accélérée de ces pratiques (Barber, 1997; Zaman, 2004). On mentionne le plus souvent la féminisation grandissante de cette main-d'œuvre qui renvoie des devises étrangères au pays, au point où les Philippines sont devenues le pays qui exporte le plus de main-d'œuvre féminine au monde (Choquette, 2004; Zaman, 2004; Barber 1997). Ainsi, aux Philippines, le fait d'aller travailler à l'étranger fait maintenant partie intégrante de la culture (Barber, 1997). Barber (1997) a mené plusieurs recherches au sujet des aides familiales provenant des Philippines et a elle-même passé beaucoup de temps aux Philippines pour y étudier le phénomène de la migration des femmes d'un point de vue sociologique et anthropologique. Dans un article basé sur l'ensemble de son expérience de recherche, elle mentionne que, au pays d'origine, les discours publics passent de « l'héroïsation » de ces femmes qui sauvent le pays à des discours qui les transforment en victimes :

It is precisely this intersection that I trace next in my review of the Philippines state's promotion of gendered labour migration through the direct manipulation of historically resonant, gendered cultural idioms in Philippine culture – dutiful daughters, migrant mothers – women who are cast and recast alternatively as heroines and victims (Barber, 1997, p. 41).

Nous avons vu que les recherches menées ici présentent généralement des narratifs basés sur la victimisation de ces femmes, mais cette image d'héroïne au pays d'origine est aussi connue. Selon Belleau et Langevin, il s'agirait « d'une des rares formes de pouvoir pour ces femmes : leur pays d'origine et leur famille ont besoin de leurs revenus et les reconnaissent comme héroïnes » (2000, p. 37). Ainsi, les narratifs dominants proposent des

lectures homogénéisantes de l'expérience des femmes. Les recherches de Barber ont pourtant démontré que les femmes rejettent ces deux façons d'être catégorisées et que « instead, migrants embrace experiential contradictions. They give and accept multiple readings of their experiences » (Barber, 1997, p. 41). D'autres écrits nous amènent aussi à questionner la capacité de ces narratifs dominants à rendre réellement compte de l'expérience des femmes.

1.3.3 Les narratifs alternatifs

Si les narratifs dominants offrent généralement des lectures qui tendent à présenter les femmes comme des victimes ou encore qui les présentent comme héroïnes dans leur pays d'origine, quelques écrits contiennent aussi des narratifs qui dévoilent d'autres façons d'aborder l'expérience des femmes.

Outre des recherches plus récentes s'intéressant aux stratégies collectives de défense de droits des travailleuses au Québec, il faut remonter au début des années 1990 pour en apprendre sur les stratégies d'adaptation et de résistance des travailleuses. Cohen (1991) s'est attardée aux stratégies de protection des femmes face aux oppressions vécues. Cette recherche menée dans de grandes villes canadiennes visait à explorer les « coping, resistance, and empowerment methods used by live-in domestic to survive, and, occasionally, even master their work environments » (1991, p. 198). Ce type de recherche participe à la construction de narratifs qui permettent de dépasser le mythe de la victime sans défense, de la femme sans ressource et vulnérable. Cependant, peu de recherches se sont engagées dans cette voie. Comment se fait-il que si peu d'écrits semblent considérer ces femmes comme des actrices à part entière de leur expérience?

Les narratifs dominants présentent ces femmes comme ayant été contraintes de faire le choix de migrer vu leur situation économique précaire et sous-entendent que celles qui disent ne pas être victimes d'exploitation ne peuvent le percevoir pour des raisons culturelles. Les recherches de Barber révèlent que les femmes migrent pour différentes raisons et que :

from the point of view of middle-class Filipina labour migrants (the majority of the legally registered migrants), the important point to be made is that this move can be construed as a form of resistance to restrictive cultural and familial controls. While research indicates that to view such a shift as liberating is problematic because of the

severe exploitation of Filipina migrant labour (by employers and states), some women see it this way nonetheless. The search for personal autonomy through wage labour overseas remains one paradoxical aspect associated with the agency of young middle-class women. There are others. Little research on Filipina overseas workers leaves space for what might construe as “agency”; that is, seriously addresses their modes of dignity and resistance, without discounting exploitation and abuse (Barber, 1997, p. 44).

Les recherches de Barber abordent donc les femmes non pas comme des victimes passives d'un système d'oppressions multiples, mais nous amènent plutôt à mieux comprendre la façon dont elles racontent elles-mêmes leur expérience.

Si la construction de ces femmes comme victimes dans les narratifs qui dominent dans la littérature a contribué et contribue toujours à mener des luttes pour faire reconnaître les droits de ces travailleuses au Québec, les narratifs alternatifs nous amènent toutefois à constater les limites des narratifs dominants qui se concentrent principalement sur les difficultés rencontrées par les femmes. Les femmes des Philippines qui travaillent comme aides familiales sont souvent appelées à raconter leur expérience dans le cadre de recherches ou encore auprès des médias, notamment dans le but de faire connaître et de dénoncer l'exploitation et les oppressions dont elles peuvent être victimes. Ainsi, les narratifs dominants de la recherche se retrouvent aussi dans les médias qui en dépeignent souvent les cas « typiques »⁹, illustrant les résultats obtenus par les recherches qui construisent ces narratifs dominants. Si les problèmes rencontrés par ces femmes sont maintenant davantage connus, comprenons-nous vraiment mieux ce que ces femmes vivent? Connaissons-nous vraiment leur expérience? Quels impacts ont les narratifs dominants sur les principales intéressées?

⁹ Pour quelques exemples récents, les articles de Stéphane Baillargeon « Les masques de la discrimination », *Le Devoir*, 1^{er} juin 2009, p. A3 et Marco Bélair-Cirino « Mme. M. et beaucoup d'autres... Des centaines de femmes aides familiales vivent des conditions de travail difficiles », *Le Devoir*, 6 et 7 février 2010, p. C1. Le reportage des Francs-Tireurs, épisode 316, diffusé le 10 mars 2010. Le site Internet de l'émission présente ainsi le reportage : « Patrick Lagacé plonge dans un univers troublant : celui des aides domestiques. Considérées par certains employeurs comme des esclaves modernes, les aides domestiques, souvent immigrantes, se battent pour leurs droits et leur dignité, tout ça dans des maisons cossues bien de chez nous. Témoignages et état de la situation. »

Hajdukowski-Ahamed *et al.* (2008) ont étudié la situation des femmes réfugiées au Canada. Elles identifient plusieurs questions qui se posent au fait de dépeindre ces femmes seulement comme des victimes et des personnes vulnérables. Nous retenons certains de ces questionnements qui se posent aussi quant aux femmes immigrantes aides familiales. Tout d'abord, elles soulignent le risque de « réexploiter » et de « revictimiser » les femmes lorsqu'on leur demande de « tell their stories to strangers as a way of "educating" or raising the awareness of the listeners » (Hajdukowski-Ahamed *et al.*, 2008, p. 5). Elles renchérissent en mentionnant que :

attempts to create more "sensitive" ways of telling such stories have often been developed, but too often the same misconceptions reemerge because refugee women are not in control of the process. In this context of storytelling, which focuses primarily on sharing the problem of refugee women, the root causes for uprooting and questions about the agency and multiple identities of refugee women are not central to the objectives (2008, p. 6).

Encore une fois, on constate que les expériences telles que vécues par les femmes contiennent des dimensions qui peuvent facilement être occultées par les narratifs dominants produits dans les recherches.

En considérant l'ensemble des narratifs sociaux que nous avons identifiés à propos des femmes philippines qui participent au PAFR, nous en venons à nous interroger sur les décalages possibles entre certains narratifs dominants et le point de vue des principales personnes concernées; décalages qui ne seraient pas anodins. On remarque qu'explorer les narratifs alternatifs permet non seulement de dépasser les narratifs dominants, mais aussi d'ouvrir une place à la diversité des expériences vécues, de développer un savoir plus complet autour de l'expérience et de la situation de ces femmes et de faire émerger d'autres narratifs qui peuvent représenter une ressource parmi d'autres pour elles. Des chercheurs en sciences sociales affirment en effet que « pour donner un sens à nos vies et nous exprimer nous-mêmes, l'expérience doit être transformée en "histoire" et c'est ce mécanisme qui détermine la signification que l'on attribue à l'expérience » (White et Epston, 2003, p. 10). C'est ainsi que nous en venons à nous intéresser particulièrement aux récits que font les femmes de leur expérience et à la façon dont les différents narratifs sociaux sont mobilisés lorsqu'elles se racontent.

1.4 Question et objectifs de la recherche

En continuité avec les réflexions, les analyses et les questionnements présentés précédemment, nous posons la question de recherche suivante : comment, à travers leurs histoires personnelles, les femmes immigrantes des Philippines aides familiales à Montréal se positionnent-elles en interaction avec les narratifs sociaux dominants à leur sujet?

La recherche a pour objectif principal de comprendre comment les femmes des Philippines aides familiales à Montréal se positionnent socialement autour des narratifs sociaux construits à leur sujet.

Plus spécifiquement, la recherche vise à :

- Explorer les récits des femmes à propos de leur expérience migratoire;
- Identifier les narratifs alternatifs qui émergent des histoires personnelles de ces femmes et l'utilisation qu'elles en font;
- Saisir comment ces femmes se positionnent par rapport aux luttes collectives qui les concernent.

1.5 Pertinence scientifique et sociale de la recherche

Nous avons vu en introduction que la situation des femmes des Philippines aides familiales est toujours un sujet d'actualité et que des enjeux majeurs en découlent. Nous soulèverons maintenant brièvement les principaux éléments qui démontrent la pertinence de la recherche proposée au niveau scientifique et social, et plus précisément en lien avec le travail social.

De façon générale, notre démarche trouve sa pertinence dans des questionnements entourant les luttes plus globales pour les droits des femmes et contre les violences faites aux femmes. Alors qu'une partie du mouvement des femmes tend à reconnaître de plus en plus la diversité et la complexité des réalités et des expériences vécues, la parole des aides familiales immigrantes trouve encore peu sa place. Comment comprendre le fait que les luttes

collectives menées par différentes organisations demeurent la plupart du temps en marge d'un mouvement féministe plus large?

Par ailleurs, l'élaboration de la problématique a permis de démontrer que les recherches existantes ne suffisent pas pour saisir la diversité des expériences vécues et en arriver à une meilleure compréhension de ces expériences. De plus, l'« agentivité¹⁰ » de ces femmes est encore trop peu explorée, même si certaines recherches démontrent qu'elles ont une capacité d'action qu'elles déploient de différentes façons.

Si notre démarche semble d'abord s'inscrire dans une perspective sociologique, nous croyons qu'il est aussi pertinent d'explorer ces aspects pour mieux réfléchir et adapter l'intervention sociale, qu'elle soit au plan individuel ou collectif. Nous laisserons ici de côté un cadre d'analyse plus structurel souvent utilisé pour aborder la situation de ces femmes pour apporter un éclairage différent. En effet, dans un contexte où moult actions collectives sont menées pour défendre les droits des aides familiales, majoritairement Philippines, quelle place y a-t-il pour des logiques de compréhension de l'expérience diversifiée? Entre l'utilisation des récits de l'expérience des femmes comme seule illustration des violences et de l'exploitation vécue et la réduction de chaque expérience à sa propre unicité, quelle est la marge de manœuvre possible? Cette recherche peut contribuer à réfléchir à ces questions qui sont inhérentes au travail social.

En outre, notre démarche s'inscrit dans l'émergence d'un intérêt renouvelé pour les pratiques narratives en travail social. Cet intérêt se manifeste notamment dans l'utilisation de différents ouvrages sur ce sujet à des fins de formation en contexte universitaire. Les écrits de White et Epston (2003) sont entre autres utilisés dans les cours d'intervention auprès des individus tant au niveau du baccalauréat que de la maîtrise et abordés dans un séminaire de propédeutique à la maîtrise en travail social de l'UQAM par exemple. Notre recherche

¹⁰ Traduction de l'anglais du mot *agency*.

participe de cette mouvance en contribuant à explorer et à étudier les bases théoriques qui sous-tendent les pratiques narratives.

Le chapitre suivant nous permettra d'articuler les éléments maintenant établis dans la problématique aux différents concepts théoriques qui guideront notre recherche.

CHAPITRE II

CADRAGE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Nous présenterons ici les bases théoriques et conceptuelles sur lesquelles nous proposons d'appuyer notre démarche. D'entrée de jeu, mentionnons que notre cadre théorique s'est développé en nous inspirant des écrits de Harper (2008, 2011, à paraître) sur l'intersectionnalité et les approches narratives. Ainsi, nous relierons dans un premier temps les réflexions et les questionnements soulevés dans la problématique aux postulats généraux proposés par le constructionnisme social en nous référant aux écrits de Burr (2003) et Mayer (2000, 2001). Nous verrons qu'aborder notre objet de recherche sous l'angle du constructionnisme social implique de prêter une attention particulière à la question du langage. Pour ce faire, nous nous intéresserons au concept de narratif en présentant d'abord les différents types de narratifs sociaux définis par Loseke (2007). Par la suite, nous approfondirons la notion de narratif personnel à partir des travaux d'Anthias (2001, 2002, 2005, 2008) qui développe le concept de *narrative of location*¹¹, lequel semble plus approprié pour aborder les narratifs de femmes en situation migratoire. Finalement, le concept d'expérience en contexte migratoire sera balisé principalement à partir des écrits de Fronteau et Legault (2008) et Bourque (2008).

¹¹ Nous ne nous risquons pas à traduire cette expression pour éviter d'en perdre le sens. Elle sera donc présentée en italique tout au long du mémoire.

2.1. Le constructionnisme social

Les écrits de Berger et Luckman (1986) sont entre autres à la base du constructionnisme social¹² qui suppose que la réalité humaine serait socialement construite à travers des interactions et les processus sociaux. Dans le même sens, Mayer se réfère à Mehan (1982) en amenant l'idée que :

Cette perspective théorique souligne que les activités présumément subjectives et individuelles d'une part, et celles qui sont supposées objectives et sociétales d'autre part, se construisent ensemble dans les différents environnements sociaux, qu'ils soient intimes, institutionnels ou collectifs (2001, p. 113).

Sans tenter ici de définir complètement ce courant théorique, nous en reprendrons les principaux postulats (Burr, 2003). Tout d'abord, une distance critique par rapport à la possibilité de développer une connaissance dite « objective » des phénomènes doit être développée. Selon Burr (2003), il fait donc sens ici de questionner les catégories à travers desquelles nous considérons et situons le monde puisqu'elles ne sont pas « naturelles », mais bien construites par les interactions sociales. Ces catégories et concepts que nous utilisons seraient ainsi historiquement et culturellement spécifiques. Par exemple, nous avons vu que la catégorie « femme immigrante aide familiale » a évolué au fil du temps au Canada et que ses frontières ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'elles l'étaient au début du 20^e siècle, tant par sa composition que par les restrictions plus ou moins grandes qui sont imposées à celles qui en font partie. Entre autres éléments, la situation sociale qu'occupent les personnes faisant ou non partie de cette catégorie est variable au fil du temps, et ce, à différents points de vue. Si ces catégories sont construites, les avantages et les limites qu'elles entraînent pour les personnes qui y appartiennent sont toutefois bien réels.

Une analyse constructionniste considérera aussi que les personnes elles-mêmes participent à cette construction de la connaissance que nous avons de ces femmes, par

¹² Le constructionnisme social tel que nous l'aborderons diffère du *constructivisme*. Si certains auteurs emploient les deux termes de façon interchangeable, plusieurs théoriciens précisent que le « *constructivism considers meaning-making as taking place in the individual mind, as opposed to a product of human relationships* » (Gergen, K. et Gergen, M., 2008).

exemple par le biais de groupes de revendications ou même dans les interactions quotidiennes :

It is through daily interactions between people in the course of social life that our versions of knowledge become fabricated. Therefore social interaction of all kinds, particularly language, is of great interest to social constructionists. The goings-on between people in the course of their everyday lives are seen as the practices during which our shared versions of knowledge are constructed (Burr, 2003, p.4).

C'est donc ce processus de construction collective des problèmes sociaux qui sera interrogé plutôt que les conditions objectives de l'apparition de ces problèmes (Dorvil et Mayer, 2001). Cela nous amène à aborder la question du langage qui constitue un élément central pour mener cette analyse. Nous nous intéresserons ici au langage en l'abordant par le concept de narratif.

2.2 Les différents types de narratifs sociaux

D'un angle socioconstructionniste, le langage constitue une forme d'action sociale qui a des impacts concrets sur la vie des personnes et devient ainsi performatif (Burr, 2003). Dans le cas de notre recherche, nous avons voulu aborder cette notion de langage par le concept de narratif. De façon générale, Ayres avance ceci :

A narrative is a story that describes a particular sequence of events in the context of particular characters. The content and structure of narratives are deliberately (although sometimes unconsciously) selected to support a particular point of view and to encourage a particular interpretation or understanding (2008, en ligne).

Ainsi, les différents narratifs existants à propos des femmes philippines qui travaillent comme aides familiales nous amènent à les comprendre de diverses manières et à développer des savoirs différents à leur sujet. Par exemple, certains narratifs se rapportent aux histoires que les femmes racontent à propos d'elles-mêmes, alors que d'autres découlent de la vision proposée dans les recherches ou encore par les politiques sociales. Si tous ces narratifs sont en interaction et participent à la construction de la catégorie « femme immigrante aide familiale », certains d'entre eux seraient dévalorisés au détriment de narratifs qui s'imposeraient comme « dominants ». En se référant aux écrits de Michel Foucault à propos du « savoir-pouvoir », White et Epston (2003) vont parler de ces narratifs dominants comme

de discours de « vérité » qui se rattachent au discours scientifique en opposition aux savoirs qui se trouvent dans les discours populaires locaux, des « narratifs locaux » (White et Epston, 2003). Les narratifs personnels des femmes ou encore les histoires qu'elles racontent à propos d'elles-mêmes se développeraient selon cette idée :

Cette façon de mettre en histoire l'expérience repose sur le langage et, en acceptant cette prémisse, nous proposons aussi que c'est par le biais du langage que nous attribuons une signification à notre expérience et façonnons nos vies et nos relations. Quand nous utilisons le langage, nous ne nous engageons pas dans une activité neutre. Il existe un stock de discours culturellement disponibles qui sont considérés comme appropriés et pertinents pour l'expression ou la représentation d'aspects particuliers de l'expérience. Ainsi, la compréhension que nous tirons de notre expérience vécue, y compris celle que nous qualifions de « connaissance de soi », est obtenue par la médiation du langage. Et on peut s'attendre à ce que les discours de « vérités » des connaissances unitaires et globales contribuent de façon significative à cette médiation de la compréhension à la constitution de la personnalité et des relations humaines (White et Epston, 2003, p. 27-28).

Par exemple, alors que la majorité des recherches créent des narratifs dominants en racontant ces femmes comme étant le plus souvent des victimes, elles créent ainsi un ensemble de discours qui sont considérés comme adéquats pour parler de leur expérience et qui retiennent certains aspects particuliers de leur expérience. Comme nous avons mentionné que le langage est performatif, cette façon de raconter les choses a des conséquences directes sur les interactions quotidiennes auxquelles les personnes participent et sur les histoires qui seront mises de l'avant dans ces interactions :

Descriptions or constructions of the world therefore sustain some patterns of social action and exclude others. Our constructions of the world are therefore bound up with power relations because they have implications for what it is permissible for different people to do, and for how they may treat others (Burr, 2003, p. 5).

2.2.1 Les écrits de Loseke : les différents narratifs et leur interaction

En explorant le concept de narratif, nous avons d'abord pris connaissance des travaux de Loseke (2007). Dans un contexte plus large de l'étude des narratifs en lien avec les questions

identitaires¹³, elle identifie quatre types de narratifs (culturels, institutionnels, organisationnels et personnels) et questionne leurs interactions et leur influence mutuelle.

Les narratifs culturels

Les narratifs culturels proposent des histoires englobantes qui constituent en quelque sorte la façon dont une société se définit et vont refléter les codes symboliques de celle-ci (Loseke, 2007). Largement diffusés dans les médias de masse, ils vont généralement répondre aux idéaux politiques dominants (Loseke, 2007). Ces narratifs présentent certaines limites, entre autres le fait d'exclure certaines expériences ou d'en privilégier d'autres. En ce sens, les narratifs culturels correspondent à ce que White et Epston (2003) appellent les narratifs dominants. Ils occupent une fonction importante puisqu'ils produisent une sorte de classification sociale générale ou encore des représentations collectives qui divisent le monde par des frontières symboliques autour de différentes catégories de personnes. Loseke, s'appuie sur les idées de Lamont et Virag (2002) et Alexander (1992) en avançant que :

[...] [W]idely circulating narratives of cultural identity can become "codes that organize information" (Melucci, 1995, p. 41) and can construct symbolic boundaries around types of social actors (Lamont and Virag, 2002). Cultural narratives of identity describe types of people, and they prescribe particular social relationships among people (2007, p. 666).

Les différentes catégories identitaires ainsi construites peuvent par exemple se rapporter au genre, à l'âge, à la race, à l'ethnicité, à la religion, à la citoyenneté, etc. Ainsi, les narratifs culturels sont liés à un univers symbolique d'une part, mais sont aussi partie prenante de l'organisation de la société puisqu'ils contribuent à catégoriser les personnes et à influencer les relations qui s'installent entre ces divisions sociales. Ces narratifs contiennent en effet une certaine représentation des droits, des responsabilités et des normes attendues des personnes qui seront différents, voire inégalitaires d'une catégorie à l'autre (Loseke, 2007). On peut donc comprendre qu'il y a une hiérarchie entre les différentes catégories sociales ainsi créées.

¹³ Dans notre démarche, nous n'abordons pas le concept d'identité pour des raisons qui seront évoquées dans la section du mémoire qui présente le concept de *narrative of location*. La typologie développée par Loseke (2007) demeure tout de même pertinente pour distinguer les différents narratifs sociaux qui coexistent et s'influencent.

Les narratifs culturels qui circulent et construisent ces catégories ne sont pas fixes ; ils sont constamment créés, modifiés ou remis en question, voire parfois mis de côté pour laisser prédominance à d'autres histoires. Par exemple, Loseke (2007) remarque l'émergence de nouvelles catégories liées à la diversité des identités sexuelles.

Bien qu'il soit difficile d'identifier exactement les « auteurs » des narratifs culturels, Loseke (2007) souligne qu'ils sont construits les plus souvent par les apports de scientifiques ou de professionnels reconnus, mais aussi par ceux de leaders sociaux et par la façon dont les différents médias, de masse ou alternatifs, vont relayer les différentes histoires proposées à leurs audiences. En effet, Loseke (2007), en citant Swidler (1995, p.33), ne s'étonne pas que certains activistes et leaders de différents mouvements sociaux considèrent que « altering cultural coding is one of the most powerful ways social movements actually bring about change » (p.667). Par cette influence sur la construction des narratifs culturels, l'ensemble de ces acteurs participent aux processus de catégorisation et de hiérarchisation sociale mentionnés précédemment.

Nous verrons maintenant que la définition des narratifs institutionnels nous permet de comprendre comment ces divisions et catégories sociales sont liées à l'émergence de catégories légales ou du moins officielles par l'élaboration des lois et politiques sociales.

Les narratifs institutionnels

Les narratifs institutionnels entrent dans l'élaboration de lois et de politiques sociales en produisant, comme les narratifs culturels, des catégories de personnes. Toutefois, ils se distinguent puisqu'ils ont des conséquences plus directes sur les personnes :

Social policy “sorts” unique people into identity categories. Real people enjoy the benefits, and suffer the burdens, of policy targeted to types of people. For better or for worse, narratives of institutional identity shape the social world and its inhabitants' life chances (Loseke, 2007, p. 667).

Les frontières symboliques s'incarnent dans les politiques et les lois qui visent explicitement des catégories de personnes qui en vivent réellement les conséquences. Cette catégorisation est caractérisée par des hiérarchies qui existent à l'intérieur des catégories, mais aussi entre les catégories. Les narratifs institutionnels les plus retenus dans l'élaboration

des politiques sociales seront ceux qui correspondent aux valeurs normatives de la société. Cela contribuerait à ce que des catégories de personnes soient desservies ou non par des politiques sociales, ou encore qu'elles soient desservies différemment. Loseke (2007) avance en effet que les « « positively evaluated » target populations tend to receive more than their fair share of policy benefits ; « negatively evaluated » targets tend to receive more than their fair share of policy burdens (p.668) ». En ce sens, comme le souligne Loseke en s'appuyant sur Lamont et Virag (2002), ces narratifs ont une fonction sociale importante :

They serve as justifications for policy and they categorize all people into two groups: those who are, and those who are not, included in policy target populations. Narratives of institutional identities in public policy therefore construct social boundaries, objectified forms of social differences creating unequal access to and unequal distribution of social resources and opportunities (2007, p. 669).

Les narratifs institutionnels mobilisés dans l'élaboration des politiques et des lois sont donc transposés dans les pratiques concrètes de leur application et positionnent les personnes dans des hiérarchies sociales et entraînent des inégalités, notamment dans la distribution et l'accès aux ressources.

Finalement, Loseke (2007) souligne que les témoignages des personnes visées ne sont pas toujours tenus en compte dans l'élaboration des politiques sociales et des lois. Souvent, celles qui sont appelées à faire part de leur expérience sont précisément ciblées parce que leurs histoires entre en cohérence avec les narratifs culturels et institutionnels. Nous verrons un peu plus tard que ces personnes ne sont pas pour autant inactives face à ces processus de catégorisation et de hiérarchisation.

Les narratifs organisationnels

Les narratifs organisationnels sont définis comme étant « created by the organizers and workers in ongoing organizations, programs, and groups designed for people who evaluate themselves, or who have been evaluated by others, as having troubled identities in need of repair » (Loseke, 2007, p. 670). Ils seront à la fois influencés par les narratifs institutionnels par le biais de certaines politiques sociales et des programmes qu'elles engendrent et par les histoires personnelles des personnes que ces politiques rejoignent. D'autres organisations baseront plutôt leurs interventions sur des narratifs culturels construits par des groupes de

revendications. Les différentes organisations que fréquentent les personnes constituent ainsi des lieux où elles entrent en contact avec les narratifs organisationnels, mais aussi indirectement avec les narratifs institutionnels et culturels qui influencent ceux de l'organisation. Néanmoins :

Regardless of the origin of organizational narratives of identity, ongoing services must have images of their "typical" client because these images justify organizational procedures and services by offering stock answers to important practical questions: Who is our client? What are our client's problems? What does our client need? How should our client be morally evaluated? (Loseke, 2007, p. 671)

Les narratifs organisationnels vont donc devenir une sorte de cadre d'interprétation de l'expérience des personnes et certaines organisations vont même viser à « change clients' stories so that they conform to organizationally sponsored stories defined as those the clients should embrace as their own » (Loseke, 2007, p. 671). Les personnes ont parfois tout intérêt à modifier le récit de leur expérience pour qu'il reflète la « bonne » histoire. Les écrits de Pratt (2004a) et Hajdukowski-Ahmed *et al.* (2008) relatent de telles pratiques mises en action par des femmes réfugiées ou venant travailler temporairement au Canada. Par contre, les narratifs personnels ont aussi une place importante :

While there is evidence that social actors often know what type of story they should tell to achieve their goals, there is ample evidence that clients can strongly resist workers' attempts to change their stories. [...] Social actors enter organizations, programs, and groups with their own narratives of their lives and selves. Even though organizational workers might try to change clients' stories, social actors will refuse to embrace a new story about their selves unless the story makes sense (Loseke, 2007, p. 672).

Ce lien entre les narratifs personnels et le sens que les personnes donnent à leur expérience rejoint les idées de White et Epston (2003) que nous avons mentionnées précédemment.

Les narratifs personnels

Pour Loseke (2007), les personnes ne s'approprient pas une histoire si elle n'a pas un sens pour elles parce que les narratifs personnels servent précisément à établir une cohérence entre diverses expériences vécues à travers le temps. La temporalité est donc un élément à retenir pour définir les composantes des narratifs personnels puisque ceux-ci relatent et

intègrent un « reconstructed past, perceived present and anticipated futures in terms of beginnings, middles, and endings » (Loseke, 2007, p. 672).

De plus, les critères selon lesquels une histoire est socialement évaluée comme « acceptable » ou non seraient principalement définis par le contexte dans lequel les personnes racontent leur histoire (Loseke, 2007). C'est pourquoi :

people *must* use socially circulating stories as a member's resource in crafting their own narratives of personal identity. [...] Social actors also perceive *others* as using their understanding of formula stories as resources for understanding unique individuals (Loseke, 2007, p. 673).

Cependant, les histoires personnelles doivent rendre compte d'une réalité beaucoup plus complexe que celle sous-entendue par les narratifs culturels par exemple, puisqu'elles intègrent des éléments disparates et multidimensionnels de l'expérience vécue.

Alors que le cadre proposé par Loseke pour aborder les différents narratifs représente un outil d'analyse intéressant pour saisir la façon dont les récits personnels sont influencés par diverses formes de narratifs, les écrits d'Anthias nous permettront maintenant d'élargir notre compréhension du concept de narratif personnel et d'explorer comment les personnes utilisent les narratifs à leur disposition pour construire les leurs et se positionner socialement.

2.2.2 Les écrits de Floya Anthias : le concept de *narrative of location*

Dans une lignée apparentée aux travaux de Loseke (2007), Anthias (2001, 2002, 2005, 2008) apporte aussi un éclairage sur la façon dont les narratifs sociaux et les catégories légales ou officielles construisent des frontières qui divisent les individus et les positionnent dans des hiérarchies qui impliquent une inégalité dans l'accès aux ressources économiques, politiques et culturelles. Par contre, les écrits de Anthias nous permettent aussi d'aborder la façon dont les personnes vont se positionner socialement autour de ces frontières. De plus, comme Anthias s'intéresse à cette question en lien avec des contextes migratoires, les outils conceptuels qu'elles proposent sont d'autant plus indiqués pour notre recherche.

En effet, alors que Loseke étudie principalement les narratifs d'un angle identitaire, Anthias a pour sa part développé une critique approfondie de l'utilisation du concept d'identité et de ses limites en lien avec les questions qui touchent la migration :

[...] [T]he migrant is dynamically placed in three locales and their intersection: the society of migration, the homeland, and the migrant group (Anthias 2000). To refer to migrant identity is therefore problematic since this fixes the migrant in time, space and process (2002, p. 500).

C'est en ce sens qu'Anthias (2008) déplore le fait que l'identité est souvent étudiée à partir des attributs personnels des personnes ou d'un groupe plutôt qu'abordée sous l'angle d'un processus. Le concept d'identité laisse de côté des dimensions contextuelles, structurelles et de sens qui influencent la construction de cette « identité ». Comme le souligne Anthias (2008), les personnes migrantes se situent dans l'enchevêtrement de différents espaces et occupent différentes places dans la société d'accueil, au pays d'origine et au sein de leur communauté d'appartenance. À la suite de cette réflexion, Anthias propose la notion de *narrative of location* qui permet de :

investigating processes and outcomes of collective identification – that is, the claims and attributions that individuals make about their position in the social order of things, their views of where and to what they belong (and to what they do not belong) as well as an understanding of the broader social relations that constitute and are constituted in this process (2002, p. 491).

À partir de cet angle, l'étude des narratifs personnels permet de comprendre la façon dont les personnes perçoivent et interprètent leur place dans les espaces qu'elles occupent. Ce concept présente aussi l'avantage de prendre tout de même en considération l'ensemble plus large des narratifs sociaux existants. Tout comme Loseke qui tente de saisir la façon dont les narratifs s'interinfluencent, Anthias (2001) avance que les narratifs personnels sont construits dans une dynamique interactive avec l'ensemble des narratifs sociaux.

Nous avons vu que les narratifs culturels et institutionnels participent à l'établissement de frontières autour de certaines catégories de personnes. Le positionnement social réfère à la façon dont les personnes elles-mêmes se positionnent par rapport à ces frontières et les influencent par leurs pratiques, leurs actions et le sens qu'elles leur donnent. Il fait référence à un processus qui sous-entend que si les personnes occupent une position sociale, elles ont

aussi un pouvoir d'action et une capacité d'agir qui leur permettent de se positionner et de contribuer à remanier le processus de division et de catégorisation sociale dont nous avons parlé. Selon Anthias, les *narratives of location* sont des histoires qu'elles racontent à propos de leur expérience qui témoignent de ce positionnement :

A narrative of location is [...] an account that tells a story about how we place ourselves in terms of social categories, such as those of gender, ethnicity and class at specific point in time and space. The narrative is both a story about who and what we identified with [...] and it is also a story about our practices and the practices of others, including wider social practices and how we experience them (2005, p. 42).

On peut donc saisir le processus de positionnement à travers les histoires que les personnes racontent à propos d'elles-mêmes, à propos des autres, mais aussi dans leurs interactions quotidiennes avec différentes personnes dans différents contextes (employeur-e, agent-e d'immigration, intervenant-e, etc.). Les travaux de Anthias (2005), cités dans Harper (à paraître), rappellent que le positionnement social renvoie aussi à l'implication d'une personne dans la communauté à laquelle elle considère appartenir et dans des projets politiques. Dans le cas qui nous concerne, on peut penser à l'implication dans des associations ou des mouvements de défense de droits des travailleuses par exemple. En outre, la façon dont une personne utilise les ressources auxquelles elle a accès relève aussi d'une forme d'action de positionnement social. Selon cette auteure, le langage et les réseaux de soutien (tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine) sont en effet des ressources potentiellement utilisables dans le processus de positionnement, tout comme les différents narratifs sociaux qui circulent et auxquels les personnes peuvent avoir recours. Puisque les femmes auxquelles nous nous intéressons se situent, comme nous l'avons déjà mentionné, dans une position sociale qui implique à la fois leur pays d'origine, leur pays d'accueil et leur communauté d'appartenance, leur positionnement s'articulera aussi en fonction de cette dynamique.

Les écrits d'Anthias à propos des *narratives of location* sont complexes et mettent en lien de nombreuses dimensions qu'il est impossible de couvrir entièrement ici. Pour terminer notre présentation de cette portion du cadre conceptuel, nous retiendrons deux éléments qui seront selon nous les plus éclairants pour notre démarche. D'abord, à partir de ses travaux de recherche, Anthias (2005) observe que ces narratifs sont souvent élaborés en termes de déni

ou de rejet de certaines attributions plutôt que sous une forme affirmative. Les personnes se définiraient donc à la fois par ce qu'elles sont, mais aussi par ce qu'elles ne sont pas.

Finalement, les écrits d'Anthias (2002, 2008) nous amènent à analyser ces narratifs au regard de la notion d'appartenance. Cette auteure aborde cette question d'un angle relationnel en spécifiant qu'elle concerne à la fois la construction d'un « nous », de ceux qui font partie de ce « nous » et la construction des « autres », comme étant ceux qui ne peuvent en faire partie (Anthias, 2008). Les *narratives of location* sont des histoires « articulated in terms of notions of identity making claims to “who I am”, which groupings “I identify with” and which groups “I participate within” » (Anthias, 2002, p. 499), mais aussi à propos de l'exclusion de certains groupes.

2.2.3 L'expérience migratoire

La recherche que nous avons menée proposait d'explorer les narratifs personnels des femmes philippines aides familiales à Montréal à partir du récit de leur expérience. Qu'entendons-nous par récits d'expérience? Nous nous intéressons plus spécifiquement à l'expérience migratoire de ces femmes. Comment cette expérience est-elle présentée dans la littérature? Nous précisons ici ce que nous entendons par la notion d'expérience migratoire, principalement à partir des écrits parus dans l'ouvrage *L'intervention interculturelle* sous la direction de Legault et Rachédi (2008). Ces écrits nous apparaissent pertinents parce qu'ils sont récents, sont proposés par des auteurs du champ du social et ont l'avantage de proposer une lecture de l'expérience migratoire qui conjugue plusieurs dimensions, tout en étant centrés sur le point de vue des personnes migrantes. Soulignons que, comme notre recherche vise à explorer l'expérience des femmes, nous visons ici à établir un cadre général par lequel aborder cette expérience et non en définir toutes les dimensions possibles.

Aborder la question de l'expérience migratoire, c'est s'intéresser au contexte de la migration, mais aussi au point de vue subjectif des personnes sur cette expérience. Selon Fronteau et Legault (2008, p. 44), « l'expérience migratoire est une expérience déstabilisante qui représente à la fois un projet de vie, un trajet (le voyage) et un parcours (des étapes) ».

L'expérience migratoire est conceptualisée par ces auteurs comme un processus qui comprend « l'ensemble des phénomènes, émotifs et physiques, affectant un individu à partir du moment où il prend la décision de migrer jusqu'à son adaptation dans son nouveau pays » (Fronteau et Legault, 2008, p. 44). Ce processus se déroule dans trois principaux contextes, soit prémigratoire, migratoire et postmigratoire. Pour arriver à mieux comprendre ce processus, plusieurs éléments entrent en ligne de compte à chacune des étapes :

À chacune des phases du processus migratoire correspondent des moments particuliers qui sont essentiels (ou qui le deviendront) du fait qu'ils déterminent, pour l'avenir, des repères et des limites, des points d'ancrage, des filtres ou des écrans; il faut comprendre que la migration est avant tout une expatriation qui ne se fait pas sans deuils, sans désirs et sans transgressions (Fronteau et Legault, 2008, p. 45).

Ainsi, le processus migratoire s'enclenche dès le moment où le projet migratoire prend naissance, et le contexte d'élaboration de ce projet a son importance (Fronteau et Legault, 2008). Un peu plus tard dans le processus, la migration comme telle et l'arrivée au pays d'accueil confrontent les personnes à une démarche d'adaptation que l'individu mettra en place pour s'insérer dans son nouvel environnement. L'expérience subjective occupe une place importante dans ce processus et c'est à cette dimension des récits que nous voulons notamment nous attarder :

La phénoménologie de l'expérience migratoire subjective montre l'importance de la dynamique pendulaire qui anime la personne, qui va de l'intérieur vers l'extérieur, du subjectif à l'objectif, de l'émotionnel au rationnel, de l'imaginaire au réel (Fronteau et Legault, 2008, p. 45).

À la suite de la migration, un processus d'intégration s'amorce; processus par lequel la personne migrante s'insère dans les structures économiques, sociales et politiques du pays d'accueil (Legault et Fronteau, 2008). Simultanément, la société d'accueil se transforme aussi au contact des différentes cultures des personnes qui s'y joignent, ce que Legault et Fronteau (2008) appellent le processus d'acculturation. L'acculturation suppose donc un échange, qui est souvent peu égalitaire puisqu'il s'inscrit dans les rapports sociaux dans la société d'accueil où des rapports de pouvoir sont déjà existants et dans lesquels les nouveaux arrivants doivent s'insérer.

Tout en naviguant dans les différents moments des processus que nous avons précédemment définis, les personnes migrantes sont aussi confrontées à des mécanismes d'exclusion qui sont modulés par les différentes réactions possibles face à la différence (Bourque, 2008). Nous ne présenterons pas ici toutes les implications de ces mécanismes, mais nous retenons l'importance qu'ils occupent dans l'expérience vécue par les personnes migrantes. De plus, en partant du point de vue d'Anthias (2002), nous aborderons ces mécanismes sous l'angle des pratiques sociales et d'interaction qui entraînent de l'exclusion.

Voilà qui complète le cadrage théorique et conceptuel de notre recherche. Pour récapituler, nous avons d'abord situé notre recherche dans le courant socioconstructionniste, tout en précisant que nous nous intéressons plus spécifiquement à la dimension performative du langage à travers le concept de narratif. Pour ce faire, en continuité avec les éléments abordés dans la problématique de la recherche, nous avons retenu la typologie élaborée par Loseke (2007), qui explore les composantes des narratifs culturels, institutionnels, organisationnels et personnels ainsi que leurs interactions. Subséquemment, la notion de narratif personnel a été approfondie à la lumière des écrits d'Anthias selon lesquels les histoires racontées par les personnes sont en fait des *narratives of location*. Nous avons expliqué que cela nous amène à considérer les récits personnels de l'expérience migratoire des femmes comme « the stories that they tell and retell about their collective placement, about their place in the social order of things » (Anthias, 2005, p. 43). Nous considérons le concept de *narrative of location* comme le plus adéquat pour étudier les narratifs personnels dans le cadre de notre recherche. Ce concept permet d'aborder plus spécifiquement les récits personnels des femmes immigrantes en tenant compte des particularités du processus migratoire qu'elles vivent et des espaces géographiques, sociaux et culturels multiples qu'elles occupent. Il nous permettra de poser des questions pertinentes en lien avec nos objectifs de recherche, notamment en lien avec la notion de positionnement social qui le constitue en partie. Nous avons en effet introduit l'idée qu'aborder les narratifs personnels sous l'angle de *narratives of location* permet de saisir comment les individus vont, à certains moments, faire part de leurs histoires personnelles pour se positionner à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de certaines catégories sociales. La notion d'expérience migratoire vue comme

un processus qui se déroule dans les contextes prémigratoire, migratoire et postmigratoire a finalement été exposée.

Nous verrons dans le chapitre qui suit les éléments de la démarche méthodologique avec laquelle nous avons confronté les éléments soulevés dans la problématique et le cadre conceptuel dans une démarche de terrain menée auprès de femmes philippines.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Les différents paramètres méthodologiques de la recherche seront présentés dans cette section. Nous aborderons l'approche de recherche retenue, la population à l'étude et les éléments relatifs à l'échantillon retenu, les modalités de recrutement, la méthode de cueillette des récits en tant que données de recherche, le déroulement des entrevues et les démarches d'analyse. Finalement, les questions éthiques liées à la recherche sont développées, de même que les principales limites de notre démarche.

3.1 L'approche qualitative de type exploratoire

Notre recherche s'inscrit dans une perspective de recherche qualitative qui nous permettra d'arriver à une compréhension approfondie de la situation des participantes. En effet, la recherche met l'emphase sur « les perceptions et les expériences des personnes; leurs croyances, leurs émotions et leurs explications des événements [qui] seront considérées comme autant de réalités significatives » (Mayer *et al.* 2000, p. 57-58). Cette approche apparaît comme étant cohérente avec la problématique abordée et l'approche théorique constructionniste proposée, puisqu'elle suppose que « le chercheur part du postulat que les personnes construisent leur réalité à partir du sens qu'elles donnent aux situations » (Mayer *et al.* 2000, p. 58). La démarche proposée est de nature exploratoire puisqu'elle contribue à « examiner sous plusieurs angles le problème à l'étude, en vue de mieux le comprendre, de le démarquer des autres champs d'étude [sic] et de cerner les interrogations les plus pertinentes dans un effort de mise en problème du thème examiné » (Lefrançois, 1992, p. 44). Comme nous l'avons mentionné dès le départ, la situation des aides familiales philippines a bien sûr donné lieu à un certain nombre de recherches. Toutefois, le caractère exploratoire de notre démarche se retrouve surtout dans l'angle spécifique sous lequel le sujet est abordé, soit l'exploration des narratifs personnels des femmes. En effet, la recherche permet ici de « se familiariser avec les gens et leurs préoccupations » (Deslauriers et Kérisit, 1997, p. 86).

3.2 Population à l'étude et échantillonnage

Une fois venue l'heure de nous rendre sur le terrain, nous avons logiquement voulu rencontrer des femmes des Philippines venues à Montréal dans le cadre du Programme des aides familiaux résidants. Nous voulions aussi constituer un échantillon qui permettrait d'accéder à une certaine diversité de récits. Nous avons donc procédé par une démarche non probabiliste par choix raisonnés (Mayer *et al.*, 2000), c'est-à-dire que les participantes n'ont pas été choisies au hasard, mais bien à partir de critères fixés pour leur sélection. L'échantillon retenu devait être constitué de femmes philippines de 18 ans ou plus qui parlent le français ou l'anglais de façon fonctionnelle. Elles devaient travailler ou avoir travaillé à Montréal comme aides familiales par le biais du Programme des aides familiaux résidants au cours des six dernières années. Cette limite temporelle a été fixée en fonction des dernières modifications majeures concernant les aides familiales, apportées en mai 2004 à la Loi sur les normes du travail du Québec. Nous avons choisi de nous entretenir avec des femmes qui pouvaient partager une expérience vécue dans un contexte législatif semblable. Finalement, les femmes devaient participer de façon volontaire à la recherche. Compte tenu de la nature exploratoire de la démarche, nous avons prévu rencontrer cinq ou six participantes au départ, en nous assurant de réévaluer ce nombre en cours de route afin d'élargir l'échantillon si nécessaire (Mayer *et al.* 2000). Finalement, six entretiens nous ont permis d'arriver à un corpus de récits assez riche pour mener notre analyse en regard de nos objectifs, tout en étant réalistes compte tenu des moyens et du temps dont nous disposions pour réaliser la recherche (Mayer *et al.*, 2000).

Nous résumerons ici quelques informations sociodémographiques qui dressent un portrait général de l'ensemble des répondantes. Toutes originaires des Philippines et détenant au moins un diplôme universitaire ou professionnel là-bas, les répondantes sont âgées de 30 à 46 ans. Trois d'entre elles spécifient appartenir à la classe moyenne dans leur pays d'origine. Deux des femmes proviennent d'un milieu plus rural des Philippines, alors que les autres habitaient de grands centres urbains. L'ensemble des femmes rencontrées participe actuellement au PAFR, sauf une des répondantes, qui a obtenu récemment sa résidence permanente. Une seule a un enfant, qui vit toujours aux Philippines. Trois des participantes à l'étude ont un conjoint qui vit ailleurs qu'au Canada et une autre partage sa vie avec un

homme ici. Les participantes actuelles au PAFR sont contraintes de résider chez leur employeur pendant la semaine, mais louent un appartement, partagé ou non, ou habitent chez des proches la fin de semaine. Seule la femme qui est maintenant résidente permanente vit seule dans son appartement à temps plein. Finalement, elles présentent différents niveaux de maîtrise de l'anglais, mais toutes arrivent à s'exprimer assez clairement dans cette langue. Deux d'entre elles possédaient des notions de base en français.

3.3 Recrutement des participantes

Afin de pouvoir rejoindre ces participantes, nous avons d'abord contacté deux organismes du milieu associatif¹⁴ qui rejoignent des femmes philippines aides familiales. Nous leur avons présenté notre projet de recherche et nous avons demandé aux responsables de jouer le rôle d'informateurs-clés en nous recommandant des femmes qui répondent aux critères et qui pourraient être volontaires pour participer à la recherche. De plus, cet échange a été une occasion intéressante de présenter les grandes lignes des sujets abordés en entrevue et d'obtenir les commentaires et suggestions des informateurs-clés à propos de certains thèmes. C'est ainsi que nous avons été sensibilisés au fait qu'il était probable que certaines femmes refusent de parler en détail de leur expérience de travail dans leur pays d'accueil. Nous avons tenu compte de cette mise en garde dans la réalisation des entretiens, en nous assurant de ne pas trop insister sur les éléments liés au travail auprès des répondantes.

Le contact avec ces informateurs-clés nous a permis d'entrer en contact avec deux répondantes qui ont accepté notre invitation à participer à la recherche. Trois autres femmes nous ont été recommandées et nous avons pu leur faire part de notre projet de recherche par téléphone. Elles ont par contre refusé de participer à cette démarche. Elles nous ont semblé très inconfortables lors de l'échange téléphonique et ont expliqué leur refus par un manque de temps. Nous nous sommes tout de même questionnés sur la nature de leur refus, puisque nous avons l'impression qu'elles ne se sentaient pas en confiance ou encore qu'elles ne désiraient

¹⁴ Comme il s'agit d'un milieu somme toute restreint, nous omettons volontairement de spécifier les noms de ces organismes dans le but de maintenir l'anonymat des répondantes.

pas faire part de leur expérience, ce qui constitue en soi une piste de réflexion intéressante pour notre recherche.

Pour la suite du recrutement, nous avons aussi prévu distribuer des affiches dans différents organismes et dans divers lieux où sont susceptibles de se présenter les femmes : les épiceries et autres commerces des quartiers où ces femmes se retrouvent le plus souvent, etc. Les contacts avec les premières répondantes nous ont fait réaliser que cette technique n'était pas appropriée et avait peu de chance de porter ses fruits. Nous avons donc laissé tomber cette stratégie pour privilégier la méthode « boule de neige », en demandant aux répondantes de nous recommander des femmes qu'elles connaissent et qui répondent aux critères de sélection. Cette méthode nous a permis de rejoindre trois femmes qui ont accepté de nous raconter leur histoire, dont deux qui ne fréquentent pas le milieu associatif ou d'autres organismes. Ces femmes, plus isolées, étaient très difficiles à rejoindre, c'est pourquoi la méthode « boule de neige » était tout indiquée (Mayer *et al.*, 2000).

Finalement, nous nous sommes rendus dans une classe de francisation dans un organisme communautaire, au cours de laquelle la professeure nous a accordé quelques instants pour présenter notre projet de recherche. Invités à participer au dîner qui suivait le cours, nous avons pu échanger informellement avec quelques femmes et l'une d'entre elles a accepté de nous rencontrer quelques jours plus tard. C'est ainsi que nous avons pu établir le contact avec une dernière répondante, mais aussi procéder à une brève observation participative informelle d'un des milieux que ces femmes fréquentent.

3.4 La méthode de cueillette de données et le déroulement des entrevues

Comme notre démarche vise à explorer les récits d'expérience migratoire des répondantes, nous devons avoir recours à une méthode qui permettait d'étudier le plus largement possible ces récits. C'est pour cette raison que nous nous sommes inspirés des méthodes du récit de vie, comme défini par Desmarais et Grell :

Il s'agit d'un discours au sens d'« exposé », mais aussi dans le sens ancien d'« entretien ». J'ajoute ainsi à la définition de Ferrarotti (1979) l'idée que c'est le discours d'un acteur social, c'est-à-dire d'un individu qui se constitue comme sujet pensant et agissant d'une part, mais aussi celui d'un individu qui appartient à un groupe

social précis, à un moment donné de son histoire. Le récit de vie donne accès aux intrications des rapports individus/société, entre la psychologie individuelle et l'étude des grands ensembles (1986, p.59).

Nous retenons cette définition du récit de vie puisqu'elle permet de le situer dans un contexte social global et de tenir compte de la capacité d'action des personnes dans ce contexte. Par contre, dans la perspective d'étudier les récits des femmes comme pouvant être révélateurs de leur positionnement social et comme une forme d'action sociale en soi, nous laisserons de côté l'idée selon laquelle les personnes appartiennent à un « groupe social précis ». En cohérence avec notre cadre conceptuel, nous n'aborderons pas les catégories sociales comme étant fixes.

Selon Bertaux (2005), il y a un récit de vie dès qu'une personne raconte son expérience vécue sous forme narrative. Comment amener les personnes à raconter ainsi leur expérience? Nous nous sommes d'abord appuyés sur une technique inspirée du récit de vie thématique (Mayer et al., 2000), qui consiste à explorer une période, une dimension ou un angle plus spécifique de la vie d'une personne. En partant de l'idée que la méthode des récits de vie appelle à ne pas imposer de façon rigide un questionnaire qui orienterait trop l'entretien, nous avons développé un guide (appendice A), qui nous a servi d'aide mémoire pour nous assurer d'explorer les dimensions voulues dans les récits tout en laissant les répondantes introduire d'autres éléments par elles-mêmes.

Ce guide d'entretien contenait l'ensemble des questions, à la fois ouvertes et semi-dirigées, que nous avons en tête à la suite de la construction de notre projet de recherche. Il nous a permis de recueillir les récits des femmes plus directement en lien avec l'expérience de leur venue à Montréal pour y travailler comme aide familiale. Le but n'était pas de poser l'ensemble des questions préparées, mais de nous y référer comme support pour relancer l'entretien et de bien couvrir les thèmes que nous voulions explorer avec elles. Nous avons d'abord introduit le thème de la trajectoire migratoire (le contexte de départ et les éléments liés à la décision de quitter le pays pour venir travailler ici; les procédures et les démarches associées à la migration; l'arrivée au pays d'accueil; la situation actuelle; les contacts avec le pays d'origine; les projets). Les lieux et l'expérience de travail/résidence à Montréal sont aussi explorés, de même que le réseau de soutien social et les ressources au pays d'origine et

au pays d'accueil. Notre façon d'utiliser le guide d'entrevue a évolué au cours des entretiens. Dans les deux premiers entretiens, nous avons ouvert l'entrevue en demandant aux femmes de nous parler de la période de leur vie qui précède leur arrivée au pays d'accueil de façon très large. Nous pensions que les femmes allaient ensuite diriger leur histoire à leur guise, mais nous avons réalisé que cette façon de faire donnait d'emblée un angle plus chronologique au récit. Par la suite, nous avons plutôt invité simplement les femmes à se présenter. Cette seule question suffisait à les amener à me raconter leur expérience sans que j'oriente leur récit outre qu'en les relançant vers les thèmes généraux à aborder ou en posant des questions d'approfondissement. Ce changement nous a fait prendre conscience d'un enjeu méthodologique majeur en lien avec la recherche interculturelle, puisque, comme l'a expérimenté et démontré Vatz Laaroussi :

La chronologie construite par la narration donne avant tout du pouvoir au narrateur : pouvoir de dire quand, où, comment, de sauter des épisodes, d'en associer, de revenir sur la chronologie, de la transformer, de s'y mettre acteur principal ou en retrait, de référer à ses repères, à ses collectifs, à ses univers. Pouvoir aussi de ne pas dire, de dramatiser ou de dédramatiser, pouvoir sur les émotions de l'autre. Pouvoir encore du témoin qui raconte ou du journaliste qui peut donner sa perspective, sa vision. Pouvoir enfin de la subjectivité, reine du récit (2004, p.78).

C'est dans cette perspective et en gardant en tête ces principes méthodologiques que nous avons voulu mener les entrevues.

En ce qui concerne la réalisation des entrevues, les rencontres avec les répondantes ont duré entre une heure pour la plus brève et près de quatre heures pour la plus longue; le tout ayant été enregistré sur une bande numérique avec l'accord des participantes. Les participantes étaient libres de choisir l'endroit où se déroulerait l'entretien. Une des entrevues a eu lieu dans un bureau de l'école de travail social et les cinq autres participantes ont été rencontrées dans l'appartement où elles demeurent la fin de semaine. Dans un des cas, le déroulement de l'entrevue a été perturbé par la présence de nombreux colocataires et visiteurs dans l'appartement exigu, ce qui ne permettait peut-être pas à la répondante de s'exprimer librement. De plus, nous avons eu de la difficulté à saisir distinctement ses propos, parfois couverts par le bruit, lors de l'écoute de l'entrevue sur la bande enregistrée. D'abord déstabilisés par ces présences inattendues, nous avons choisi de conserver cet entretien pour l'analyse; d'abord pour son contenu, mais aussi en le considérant comme une opportunité

d'observer de visu les interactions qui s'y sont déroulées et de nourrir notre compréhension des récits de ces observations. Comme il a été difficile, voire impossible, de retranscrire cet entretien dans son ensemble; seuls quelques extraits sont cités textuellement dans les chapitres qui suivent.

En somme, comme les entrevues se sont déroulées en face à face, nous avons pu établir un contact privilégié et être témoins des expressions non verbales des répondantes, ce qui a amené une compréhension plus approfondie de leur propos. La forme de l'entrevue et la souplesse dans son déroulement, tant en termes de temps que dans la façon de guider celle-ci, ont permis aux femmes de prendre leur place et de laisser émerger les histoires qu'elles choisissaient de nous raconter. Plusieurs éléments nous amènent à affirmer que les femmes ont raconté leur histoire dans un climat de confiance et de partage : certaines nous ont offert le thé, d'autres nous ont fait découvrir la nourriture de leur pays d'origine, des photos de leur famille ou encore des enfants dont elles prennent soin. Plusieurs ont raconté spontanément des moments difficiles de leur histoire et ont essuyé quelques larmes, mais d'autres ont aussi éclaté d'un rire franc à plusieurs moments. Nous avons senti qu'elles participaient à cette aventure de façon sensible et incarnée.

3.5 Stratégie d'analyse des données

Afin d'analyser les récits recueillis, nous avons effectué la transcription des entretiens à partir des bandes sonores. Dans un premier effort d'organisation des histoires obtenues, nous nous sommes d'abord inspirés de Mayer *et al.* (2000) en procédant à une démarche d'analyse des entretiens au fur et à mesure de leur réalisation, au cours de laquelle nous avons identifié les unités de sens pertinentes en lien avec notre projet. Bertaux (2005) suggère aussi cette stratégie pour l'analyse des récits de vie. Pour ce faire, nous avons fait des lectures répétées de chaque verbatim pour identifier les narratifs qui s'en dégagent, en rédigeant systématiquement des notes sur chaque partie des récits. Cette démarche nous a permis d'ajuster les éléments abordés lors des entrevues afin de nous assurer d'obtenir un ensemble de récits assez riches et d'intégrer des éléments nouveaux qui ont émergé au fur et à mesure des entretiens.

En second lieu, pour nous familiariser avec une démarche d'analyse narrative, nous nous sommes référés aux écrits de Riessman (2005). Pour elle, les narratifs personnels constituent des données de recherche qui « do not speak for themselves or have unanalysed merit; they require interpretation » (2005, p. 2). Elle propose une typologie de quatre types d'analyse narrative qui sont généralement utilisés pour aborder les narratifs personnels, soit l'analyse thématique, structurelle, interactionnelle et performative (Riessman, 2005). Dans la pratique, ces différentes approches peuvent être utilisées simultanément ou seulement s'inspirer plus ou moins fortement d'une ou de plusieurs de ces façons de procéder.

Voici les principaux éléments empruntés à certains de ces types pour poursuivre notre propre analyse. Tout d'abord, nous nous sommes inspirés de l'analyse thématique en identifiant les contenus des narratifs et en les organisant selon une certaine logique, ici inspirée par la logique du processus de l'expérience migratoire. Cette façon de faire est « useful for theorising across a number of cases — finding common thematic elements across research participants and the events they report » (Riessman, 2005, p. 3).

Ensuite, comme notre recherche s'inscrit dans une démarche constructionniste, nous ne voulions pas mettre de côté le processus dialogique qui s'est installé entre les répondantes, en tant que narratrices de leur histoire, et de nous-mêmes, en tant que personne qui écoute, reçoit et interagit dans ce récit. C'est pourquoi, par exemple, nos propres interventions seront à certains endroits rapportées et analysées dans la présentation des récits. Cette démarche trouve place dans une logique d'analyse interactionnelle qui considère « storytelling as a process of co-construction, where teller and listener create meaning collaboratively » (Riessman, 2005, p. 5).

Finalement, l'analyse performative a été très inspirante puisqu'elle suppose que :

storytelling is seen as performance — by a “self” with a past — who involves, persuades, and (perhaps) moves an audience through language and gesture, “doing” rather than telling alone. Variation exists in the performative approach, ranging from dramaturgic to narrative as praxis — a form of social action » (Riessman, 2005, p. 5).

Cette approche présentait une grande cohérence avec la façon dont nous avons choisi de conceptualiser les narratifs personnels en les considérant aussi comme une forme d'action sociale.

La démarche d'analyse s'est échelonnée sur plusieurs étapes. D'abord, pour chacun des entretiens, nous avons construit des tableaux qui nous permettaient d'organiser les différentes histoires introduites dans les récits selon la période de temps qu'elle abordait, les thèmes traités par les narratifs pour chacune de ces périodes et les différentes façons dont les narratifs se déployaient dans chacun de ces thèmes. Finalement, les extraits d'entretien qui se rattachaient à chacun de ces éléments étaient retranscrits dans la dernière colonne. Une mise en commun des tableaux s'en est suivi, ce qui a permis de transposer en dialogues les différents entretiens, en plus d'identifier les narratifs récurrents ou plus marginaux qui ressortaient de l'ensemble des récits. Par la suite, c'est plutôt dans un va-et-vient entre le travail de rédaction autour des récits et des relectures multiples des notes dans les transcriptions et des tableaux que nous avons été plus sensibles à l'inspiration d'une analyse de type performative et interactionnelle.

3.6 Les considérations éthiques

Nous résumerons dans cette section les principales considérations éthiques prises en compte dans la réalisation de la recherche dans le but d'assurer le bien-être et le respect des participantes et de garantir leur anonymat et la confidentialité de leurs propos. D'entrée de jeu, soulignons que le projet a reçu l'approbation éthique du sous-comité à l'admission et à l'évaluation de l'École de travail social de l'UQAM avant la réalisation des entretiens.

Même si les femmes ne couraient aucun risque en participant à la recherche, notre souci des considérations éthiques nous a amenés à suivre des étapes précises lors du recrutement. Dès le premier contact avec les personnes, au téléphone ou en personne, nous avons informé les participantes potentielles de la nature de notre projet, des objectifs, des thèmes qui seraient abordés et de l'implication demandée. En plus de leur mentionner que leur participation se faisait sur une base volontaire, les participantes ont été informées dès le départ des mesures qui seraient prises pour assurer la confidentialité et l'anonymat, comme l'utilisation de pseudonymes et le changement ou l'omission d'informations trop précises à

propos d'elles. Elles ont été informées de leur droit de se retirer de la démarche à tout moment sans préjudice et sans justification, et ce, même après l'entretien. Comme trois répondantes ont été recrutées directement par des informateurs-clés, nous leur avons spécifié que les personnes ressources des organismes de référence ne seraient pas informées de leur décision de participer ou non au projet. Nous voulions ainsi nous assurer que les personnes puissent consentir de façon libre et éclairée à participer ou non au projet. Pour compléter ces informations, un formulaire de consentement (appendice B) a été signé avant l'entretien et nous avons à chaque fois invité les participantes à poser des questions si nécessaire.

Nous avons toujours en main une liste de ressources d'aide au cas où les participantes sembleraient inconfortables et ressentiraient le besoin d'obtenir du soutien, mais nous n'avons pas eu à l'utiliser.

3.7 Les limites de l'étude

Les principales limites rencontrées lors de cette étude relèvent à la fois de contraintes liées aux moyens disponibles pour réaliser la recherche et à certains choix que nous avons consciemment effectués.

Dans un premier temps, notre propre position en tant qu'étudiante-chercheuse et notre propre influence par rapport à l'objet de recherche sont essentielles à considérer. Notre point de vue par rapport à notre objet de recherche a évolué au fil du temps et nous effectuons cette démarche dans une optique de questionnements et de réflexion, sans prétendre détenir la seule et unique façon pertinente de l'aborder. Alors que le processus d'élaboration du projet de recherche nous menait d'abord vers une analyse très structurée de la situation de ces femmes, nous avons réalisé que cette façon d'aborder notre objet d'étude amenait un point de vue plutôt déterministe sur la situation de ces femmes. Peu à peu, nous avons constaté la pertinence d'éclairer un angle nouveau qui révélerait plutôt la diversité de leur expérience et leur capacité d'action à travers celle-ci. Notre subjectivité entre aussi en ligne de compte, surtout dans un contexte de recherche interculturelle. Comme le mentionne Vatz Laaroussi (2004), dans une recherche qui vise à « faire surgir et vivre la parole de l'Autre, la place de chacun des acteurs doit sans cesse être questionnée et redéfinie » (2004, p. 77). Dans ce sens, nous prenons conscience que la construction de ce projet de recherche et notre façon de

mener les entrevues ont certainement été influencées par notre place, par le fait que nous sommes une jeune femme québécoise, blanche, féministe en questionnement, étudiante universitaire en apprentissage, etc. Malgré la rigueur et notre souci de construire cette démarche de façon transparente et ouverte, nous avons probablement adopté un certain point de vue qui a influencé nos choix, tant dans la problématisation, dans les outils théoriques retenus que dans l'analyse et l'interprétation des récits. En ce sens, il est évident que notre propre posture influence le narratif qui sera construit à travers cette recherche.

Ensuite, des limites sont identifiées quant aux moyens dont nous disposons pour réaliser cette démarche. Alors qu'il aurait été souhaitable de rejoindre à la fois des femmes qui sont en contact avec des organisations de défense des droits et d'autres femmes qui ne le sont pas, nous avons eu beaucoup de difficulté à établir un contact avec des femmes plus isolées. Deux d'entre elles ont tout de même accepté de nous rencontrer, ce qui est un compromis acceptable, mais qui peut limiter tout de même la diversité des points de vue explorés.

En outre, comme nous devons circonscrire la recherche dans une limite de temps et de ressources possibles, il a été impossible d'éviter certains écueils pourtant déjà identifiés dans des écrits (Neufeld *et al.*, 2001; Vatz Laaroussi, 2004) traitant de la recherche auprès de femmes immigrantes. Par exemple, les entretiens se sont déroulés en anglais, puisque nous n'avons pas accès à des services d'interprète. Les récits des femmes ont certainement été influencés par cet aspect, puisqu'il ne s'agit pas de leur langue maternelle et qu'elles étaient par conséquent limitées dans le vocabulaire disponible pour construire leurs narratifs. Dans le cas d'une répondante, nous avons noté une difficulté plus marquée à s'exprimer en anglais. Nous avons eu l'impression qu'elle répondait très brièvement aux questions non pas parce qu'elle n'avait pas d'histoire à raconter, mais parce qu'elle n'avait pas la capacité de le faire. Cet entretien a conséquemment pris une forme plus directive que les autres, puisque nous relançons plus régulièrement des questions par nous-mêmes, à partir du guide d'entretien.

Notre propre façon de mener les entretiens a aussi été affectée, puisque nous ne sommes pas parfaitement bilingues. Nous avons souvent rencontré des difficultés à formuler des questions et à relancer l'entretien, ce qui a pu réduire l'ouverture de certaines questions. D'un autre côté, une dynamique d'entraide et de compréhension mutuelle dans les difficultés

rencontrées au sujet de la langue et une réelle volonté de se comprendre s'est installée dans tous les entretiens. Aussi, bien que des auteures, comme Neufeld *et al.* (2001) et Vatz Laaroussi (2004), recommandent d'avoir recours à l'assistance d'une personne de la même origine que les répondantes pour mener les entrevues et participer à l'interprétation des récits, il nous a été impossible de procéder à cette démarche compte tenu des ressources limitées dont nous disposons.

Voilà qui met fin à cette première partie du mémoire, qui avait pour but de présenter la façon dont nous problématisons notre objet d'étude, les éléments théoriques et conceptuels retenus et la dimension méthodologique de la recherche. Dans la seconde partie, nous enchaînerons avec la présentation et une première interprétation des récits recueillis, pour ensuite nourrir notre analyse d'une discussion plus approfondie des récits à la lumière des concepts et des idées abordés dans la première partie du mémoire.

PARTIE II

Les chapitres de cette partie du mémoire seront consacrés à la présentation et à l'analyse des récits obtenus à la suite de la réalisation des entretiens. Nous appuierons cette démarche à la fois sur les éléments abordés dans la problématique, dans le cadrage théorique et par la démarche méthodologique présentés précédemment. À l'instar de plusieurs chercheuses (Riessman, 2002; Anthias, 2002; Halford, 2007) qui empruntent le chemin de l'analyse narrative, nous tenterons d'établir un dialogue entre la théorie et les récits des femmes en intégrant les premières pistes analytiques à cette présentation (Clandinin et Connelly, 2000). Cela favorisera d'autant plus la compréhension et apportera une plus grande fluidité dans la lecture.

Dans le chapitre 4, nous nous pencherons sur les dimensions des récits qui touchent le parcours migratoire des femmes. Le chapitre 5 nous permettra d'explorer davantage les éléments des récits qui abordent la place qu'elles considèrent avoir dans le monde.

Il importe de préciser que les extraits d'entretiens qui seront présentés sont reproduits de façon à conserver les termes exacts et les formes langagières employés par les répondantes. Les extraits rappellent ainsi que l'anglais est une langue seconde et qu'elle est maîtrisée de façon très variable par les femmes rencontrées, ce qui constitue une composante des narratifs qu'elles mettent de l'avant. Il en est de même pour nos propres interventions. Nous utiliserons d'ailleurs à quelques reprises le « je » en remplacement du « nous » de politesse dans la présentation des récits pour bien marquer notre participation à l'interaction dans les entretiens.

CHAPITRE IV

HISTOIRES ET RÉCITS DE L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

Ce premier chapitre de présentation des données commencera par la présentation d'un portrait général de chaque répondante. Par la suite, les récits des femmes à propos de leur expérience seront présentés, principalement sous forme narrative. Pour cette section, nous avons réorganisé les histoires des répondantes autour des trois principaux contextes, soit la période prémigratoire, la période migratoire et la période postmigratoire. Nous nous sommes ainsi inspirés des écrits de Legault et Fronteau (2008) qui articulent le processus et l'expérience migratoire autour de ces contextes. Comme une grande partie des récits sont construits autour du processus migratoire, cette structuration permet d'explorer l'ensemble des récits que les répondantes mobilisent pour construire leur projet migratoire et présente l'avantage d'ordonner les récits de manière un peu plus chronologique.

4.1 Présentation des répondantes

Nous aborderons la divulgation des données de notre recherche en procédant d'abord à une présentation des femmes rencontrées. Il apparaît judicieux de dresser un portrait général de chacune des répondantes pour permettre de saisir plus précisément dans quelle histoire globale s'inscrivent les récits qui seront présentés plus loin. Les pages qui suivent permettront donc de se familiariser avec l'histoire de six femmes philippines qui travaillent comme aides familiales à Montréal. Nous nous intéresserons principalement à introduire leur milieu d'origine, les raisons qui ont motivé la mise en place de leur projet migratoire, les principales étapes de leur parcours, leurs expériences de travail au pays d'accueil et finalement, leur point de vue général sur leur expérience et sur leur situation actuelle.

4.1.1 L'histoire d'Aline

Aline est originaire de la ville de Manille, la capitale des Philippines. Âgée d'une quarantaine d'années, elle est mariée et mère d'une petite fille. Diplômée universitaire, elle a travaillé pendant de nombreuses années comme employée de la ville. Puis, parce que « the earning is not enough and to live more » et parce qu'elle et son conjoint sont « more ambitious », ils décident d'un commun accord qu'elle ira travailler à l'étranger. C'est ainsi qu'en 2000, elle quitte les Philippines, seule, pour se rendre en Europe travailler comme aide familiale. Ce fut pour elle une transition difficile dont elle n'avait pas soupçonné l'ampleur. Elle y restera jusqu'en 2009, année où elle migre vers Montréal par le biais du Programme des aides familiaux résidants. Ses parents habitent au Canada depuis 20 ans, puisque sa mère a elle-même immigré d'abord comme aide familiale puis a réuni son père, son frère et sa sœur. À cette époque, Aline avait plutôt le projet de se marier aux Philippines et n'a donc pas rejoint la famille. Après toutes ces années, comme elle sait qu'il est possible d'immigrer au Canada de façon permanente avec le PAFR, elle décide de tenter sa chance. Son objectif est de faire venir son conjoint et sa fille au Canada.

Elle arrive à Montréal à l'hiver 2009. Elle raconte que l'hiver et le froid sont « really shocking » et « very difficult » pour elle. Elle travaille à partir de ce moment et jusqu'à aujourd'hui comme aide familiale résidante auprès d'un homme âgé en perte d'autonomie qui a des pertes de mémoire importantes. Elle travaille seule avec cet homme et réside dans sa demeure lors des jours de travail en semaine. Les fins de semaine, elle se rend chez ses parents.

Jusqu'à maintenant, Aline ne considère pas avoir rencontré de grandes difficultés dans son travail. Son employeur et les enfants de ce dernier sont « legal, they following the law, they follow the rules ». De plus, elle considère que sa première expérience de migration en Europe l'a outillée pour cette nouvelle étape. Elle se sent aussi « more secure » depuis qu'elle est en contact avec une organisation qui soutient les aides familiales. Le fait de fréquenter cet organisme l'amène à prendre conscience des difficultés vécues par d'autres et à « become more realistic ».

D'ici un an, elle pourra entreprendre les démarches pour une demande de résidence permanente. Plus tard, elle souhaite « step out of the program » et trouver un emploi « much better than this ». Elle souhaiterait peut-être devenir infirmière ou au moins travailler « in a more busy place, with people, more interactions ». Elle souhaite « improve [her] job and [her] personality ». Son expérience lui a permis de « découvrir, découvrir, découvrir le monde, découvrir tout... I didn't regret ». Pour elle, la migration et toutes les expériences qu'elle a vécues à travers ce processus sont des « aventures ». C'est cette vision des choses qui lui permet de ne pas se décourager.

4.1.2 L'histoire de Lucia

Lucia, qui possède trois diplômes de niveau professionnel et de niveau universitaire, est originaire d'une grande ville des Philippines. Aînée d'une famille de dix enfants, elle est aujourd'hui âgée de 46 ans, est mariée et n'a pas d'enfant. Plus jeune, elle a principalement été élevée par sa grand-mère et a elle-même pris soin d'une tante vieillissante pendant de nombreuses années. Soutenant aussi sa famille, elle suit donc les traces de sa mère qui a été aidante et de sa grand-mère qui l'a été également. Pour elle, « it's like they said that until you die you're a helper ». Refusant cette vision fataliste et porteuse du rêve de venir s'établir au Canada, elle s'informe à partir de plusieurs sites gouvernementaux pour connaître les différentes façons de venir. Comme elle réalise que « coming straight from Filipines to Canada is really hard », elle et son conjoint ont décidé de se rendre en Chine « just to test what China could give [her] ». Elle y a enseigné l'anglais à des fonctionnaires de façon clandestine. Même si ce travail était très lucratif, l'illégalité de la situation l'a poussée à tenter sa chance au Canada. Son conjoint l'a encouragée à venir puisqu'il considère qu'elle est « the most qualified » et qu'elle peut « go there and set [her] foot without problem ».

Transitant à la fois par une agence de placement et directement auprès d'un employeur, elle reçoit rapidement une réponse positive de la part de ce dernier. Tout en évitant les frais liés à l'agence de placement, elle réussit à venir au Canada en quelques mois seulement et à un coût inhabituellement bas. Elle considère cela comme une grande chance et se décrit d'ailleurs à de multiples reprises comme « the lucky one » parmi les femmes philippines qui travaillent ici.

Malheureusement, des tensions apparaissent entre son employeur et elle, et après quelques mois, sans en connaître la raison exacte, il lui demande de quitter l'emploi. Pour faire face à la situation, elle est allée chercher du soutien dans une organisation qui l'a aussi aidée à trouver un nouvel employeur. Entre-temps, comme elle n'avait plus de permis de travail valide, elle a cherché à subvenir à ses besoins par différents moyens : emprunts à des amis-es, travail au noir, etc. De plus, elle s'implique activement dans l'organisme qui l'a soutenue, ce qui est pour elle un « vessel to do things ».

Après plusieurs mois, elle a été embauchée par un couple ayant besoin de ses services pour prendre soin de leurs trois enfants. Toujours à leur emploi aujourd'hui, elle considère qu'elle a de très bons employeurs, mais « there are something that they took advantage too. But it's for the compensation that we are exchange ».

Pendant les fins de semaine, elle vit dans un appartement duquel elle a donné la clé à quelques amies aides familiales. Par contre, elle tient à sa chambre qui est sa « secret place ». Elle soutient financièrement sa famille aux Philippines et dans quelques mois, elle pourra appliquer pour sa résidence permanente « after all those long waiting ».

Lucia considère qu'elle a une personnalité différente des autres femmes des Philippines qui sont ici. Elle dit avoir « a very open mind, open to everything », vouloir profiter dès maintenant de ce que le Canada a à lui offrir et elle veut apporter sa contribution à la société. Elle ne veut pas « be a Canadian for nothing ». Elle veut dire par là qu'elle doit faire des efforts pour devenir canadienne et contribuer à la société d'accueil. Par contre, elle est actuellement très fatiguée et la maladie la contraint à réduire ses heures de travail.

4.1.3 L'histoire de Karen

Troisième enfant d'une famille de cinq, Karen a grandi dans un village côtier des Philippines. Après des études universitaires en administration, elle devient employée au sein du gouvernement. Frustrée du gouvernement philippin qui, selon elle, « is not good and corrupted », elle décide de partir travailler à l'étranger. Contrairement à plusieurs familles philippines, elle est la première à faire cela dans sa famille. Malgré l'opposition de son père à son projet, elle quitte le pays en 2001 et trouve un emploi de travailleuse domestique en

Arabie Saoudite. Elle ressent le besoin de tenter sa chance pendant qu'elle est jeune, qu'elle « still have time », quitte à revenir au pays « if it didn't work well ». Elle a aujourd'hui 33 ans.

À la fin de son contrat en Arabie Saoudite, une cousine installée au Canada lui annonce qu'un employeur est prêt à l'embaucher par le PAFR. Elle saisit l'opportunité et arrive à Vancouver en 2004. Son père lui demande alors de se rendre à Montréal, où plusieurs membres de sa parenté habitent. Ayant perdu son emploi quelque temps seulement après son arrivée, elle accède à la demande de son père après deux mois de recherche d'emploi infructueuse.

Ces moments sont difficiles pour elle et elle doit mener « a lot of struggles ». La culture est différente, elle ne connaît pas encore beaucoup de gens ni d'organismes qui pourraient la soutenir. La recherche d'emploi a été infructueuse et, lorsqu'elle a enfin trouvé des employeurs, ils sont « tough employers as well, so it didn't work well for me, my first year in Montréal ». À partir de ce moment, de nombreux allers-retours entre Vancouver, Toronto et Montréal s'ensuivent à la recherche d'un emploi. Ayant écoulé les 24 mois alloués, elle doit se procurer un nouveau visa, mais il faut qu'elle quitte le pays pour ce faire.

Avec l'aide de ses amis-es, elle trouve un nouvel employeur qui l'accompagne jusqu'aux États-Unis dans les démarches pour l'obtention de son visa. Les refus se multiplient et elle a parallèlement recours aux services d'un avocat pour explorer les autres moyens possibles. Une organisation sans but lucratif lui vient aussi en aide. Ses économies épuisées dans ces démarches, elle tente même, en désespoir de cause, de faire une demande de statut de réfugiée pour des raisons humanitaires. Puis, au troisième essai aux États-Unis, elle obtient enfin son visa.

Karen n'est cependant pas au bout de ses peines. Toutes ces démarches et le stress qui y est rattaché l'ont épuisée et elle développe de violentes migraines qui la freinent régulièrement dans ses activités et la mènent même à l'hospitalisation. De plus, un conflit se développe entre elle et son employeur et une médiation est mise en place entre les deux parties.

Karen a obtenu son permis de travail ouvert il y a quelques mois, ce qui lui a fait ressentir un sentiment de liberté important. Puis, elle a obtenu sa résidence permanente en juin 2010, après avoir « started working for that status since 2005 ». Elle travaille toujours comme aide familiale, mais non-résidente, et fait quelques heures de travail auprès de personnes âgées. Elle s'implique aussi beaucoup dans son église. Après avoir soutenu financièrement les études de ses frères et sœurs, elle considère que c'est maintenant son « turn to go to school ». Elle évalue présentement les choix possibles vu sa condition physique. Elle projette de rendre visite à sa famille dans quelques mois après plusieurs années d'absence.

4.1.4 L'histoire d'Isabelle

Isabelle, 30 ans, a trois sœurs qui habitent toujours aux Philippines, tout comme ses parents. Elle est originaire d'une petite ville située près de Manille où les emplois sont rares et où la pauvreté est très présente. Anciennement propriétaires d'un petit restaurant qui leur a permis de payer des études universitaires à leurs enfants, ses parents sont aujourd'hui sans emploi. Sa sœur aînée ayant abandonné les cours pour fonder une famille, Isabelle a dû persévérer pour convaincre sa mère qui croyait que ses études en sciences ne la mèneraient à rien.

Une fois diplômée, Isabelle trouve un emploi, mais devient rapidement ennuyée par son travail. Elle décide d'entreprendre une formation d'aide familiale au cours de laquelle une professeure lui apprend qu'elle peut faire une demande pour venir travailler au Canada. Elle ouvre dès le départ un dossier de demande pour le Canada. Puis, elle entend dire que si elle se rend d'abord à Hong Kong, cela réduit le temps à « six months the process of the paper and then you come to Canada ». Elle laisse d'abord tomber sa demande au Canada puisqu'elle rencontre plusieurs amis-es en Chine où elle restera six ans. Elle qualifie ces années d'esclavage. Parce qu'elle « don't want to become slave all my life », elle refait une demande au Canada et arrive finalement à Montréal en 2008.

Après quelques mois seulement, elle réalise que son employeur ne déclare pas ses heures de travail et un conflit se manifeste avec la femme du couple. Même si elle sait qu'elle perdra un temps précieux à chercher un nouvel employeur, Isabelle décide de quitter l'emploi

puisque les derniers mois ont été perdus de toute façon. Pour elle, « this is the way that God give me that I need to go out ». Un ami l'accueille alors chez lui et la soutient dans cette démarche. C'est par un site Internet qu'elle trouve un nouveau couple qui accepte de l'engager pour prendre soin de leurs enfants. Elle fait aussi le ménage de la maison même si son employeur ne le lui demande pas, « because it's our nature, you know. Even if the employer don't ask, the Filipina, you clean ».

D'ici quelques semaines, Isabelle pourra faire une demande pour un permis de travail ouvert. Elle s'est entendue avec ses employeurs qui proposent de l'engager comme aide familiale non-résidente jusqu'au moment où elle décidera de faire autre chose. Sans savoir si elle restera à leur emploi, elle souhaite garder contact avec cette famille qu'elle considère comme la sienne. Même si le fait de résider chez ses employeurs est parfois « awkward », ses employeurs lui répètent souvent « You are not in a jail. » et l'encourage à prendre de l'autonomie.

Elle a comme plan à long terme de faire venir ses parents qui sont très malades afin de les faire traiter au Canada. En attendant, comme lorsqu'elle était à Hong Kong, elle leur envoie plusieurs milliers de dollars par année pour les soins nécessaires. Elle dit que, si elle est venue ici, « it's not for myself », mais pour aider ses parents. Elle a aussi soutenu financièrement ses frères et sœurs à maintes reprises.

Les fins de semaine, elle habite avec son copain avec qui elle est maintenant en couple depuis trois ans. Ils ont pour projet de se marier une fois qu'elle aura obtenu sa résidence permanente.

4.1.5 L'histoire d'Anne

Anne a 35 ans et a été professeure dans une école primaire aux Philippines pendant plusieurs années. Son père est décédé lorsqu'elle était très jeune. Très pauvre, sa mère a fait beaucoup de sacrifices pour qu'elle puisse aller à l'école. Anne s'est promis de travailler ensuite pour pouvoir soutenir sa mère et sa famille. Elle raconte avec émotion que sa mère est décédée il y a quelques années des suites d'un accident et de l'impossibilité de payer la chirurgie nécessaire. Anne adorait son métier et dit s'être habituée à cette vie, mais des

cousins lui ont grandement vanté le Canada et le fait de pouvoir y immigrer de façon permanente. Elle réalise alors qu'elle a « a lot of family there in Canada » et qu'elle est « so alone here in the Filipines ». Outre ses parents décédés, sa famille est entièrement expatriée. Elle prend la décision de venir rejoindre ses proches au Canada et arrive à Montréal en 2008. Anne a réussi à venir directement au Canada puisqu'une de ses cousines l'a parrainée par le PAFR. À son arrivée, elle « didn't feel in [her] life ». L'accueil que lui réserve toute sa parenté à l'aéroport est toutefois un baume pour elle.

Des problèmes financiers empêchent finalement sa cousine de l'engager. Elle cherche donc un nouvel employeur, mais le travail d'aide familiale est très difficile pour elle. Elle n'a jamais eu à faire ce genre de tâches auparavant puisqu'elle n'a pas d'enfant et que sa mère et ses tantes ont toujours pris soin de faire la cuisine, le ménage et toutes les tâches d'entretien de la maison. Elle a finalement travaillé dans trois familles différentes avant d'en arriver où elle est présentement. Les difficultés se sont multipliées, alors ses différents employeurs ont tour à tour refusé de déclarer ses heures ou, encore, lui ont demandé de s'occuper d'enfants avec qui le contact était très difficile à établir.

Finalement, une compatriote l'a recommandée à un couple qui a accepté de l'embaucher. Comme il s'agit de prendre soin d'enfants un peu plus âgés, Anne est très heureuse et se sent plus à l'aise. Son expérience de professeure l'aide à soutenir les deux jeunes adolescents qui l'apprécient aussi beaucoup.

Dans l'ensemble, Anne considère que son expérience se passe bien, même si les premiers temps ont été difficiles au point de vue émotif et qu'elle ressent une grande fatigue physique. Son emploi lui convient, mais elle travaille beaucoup plus d'heures que celles prévues au contrat. Elle ne dit rien, car elle craint de perdre son emploi et de ne pas pouvoir respecter les trois années de délai allouées. Même si plusieurs personnes l'encouragent à faire valoir ses droits, elle a très peur des conséquences que cela pourrait entraîner pour son statut. Elle ne se considère pas comme une « risk-taker ».

En attendant la stabilisation de sa situation, elle suit des cours de français la fin de semaine et participe à des rencontres hebdomadaires de prière avec d'autres aides familiales dans l'espoir d'accélérer le processus.

4.1.6 L'histoire de Marie

Marie a passé son enfance dans un village situé près de la capitale des Philippines et elle vient d'une famille de classe moyenne qui compte cinq enfants. Cette femme a une longue expérience du travail à l'étranger puisqu'elle a travaillé près de dix ans dans un pays européen avant de venir au Canada, en 2007. Elle est mariée à un conjoint philippin, lequel travaille aussi à l'étranger. Elle raconte qu'il est très difficile pour eux d'arriver à se voir vu la distance qui les sépare.

Marie est retournée aux Philippines une seule fois, en 2007. De là, elle a fait plusieurs tentatives pour venir travailler au Canada ou encore en Angleterre. Ses démarches demeurant infructueuses, elle a décidé de retourner en Europe parce que « they said it's easier to apply there in Canada than in the Philippines ». Elle a continué alors à travailler comme infirmière dans un hôpital jusqu'au moment où une collègue lui a recommandé de mettre son curriculum vitae sur Internet afin de trouver par elle-même un employeur au Canada.

Une première famille a accepté de l'embaucher, mais son contrat a été résilié après quelque temps seulement parce qu'un des membres du couple employeur a perdu son emploi. Une amie l'a aidée à entreprendre des recherches pour un nouvel employeur, où elle travaille toujours à ce jour.

Marie trouve l'ajustement à cet emploi difficile parce qu'elle avait l'habitude de réaliser des journées de travail de huit heures en Europe, à la suite desquelles elle pouvait se reposer. Elle vivait alors dans une maison avec d'autres travailleuses et travailleurs. Ici, elle se sent très isolée et les heures de travail sont beaucoup plus longues. De plus, elle trouve ardu de s'ajuster à la famille, de laisser de côté son point de vue pour s'adapter à leur façon de faire. Malgré tout, elle affirme que ses relations avec ses employeurs sont égalitaires.

Marie réside chez ses employeurs toute la semaine et habite les fins de semaine dans un appartement qu'elle partage avec plusieurs colocataires. Elle trouve la situation parfois difficile puisqu'ils sont très nombreux à habiter dans un appartement peu spacieux. De plus, elle sent que « the homesick here is more... more than in Europe... ».

Marie est très engagée dans une église et participe à de nombreux rassemblements et activités. Elle apprécie la liberté de religion présente ici et trouve du soutien dans cette organisation. Éventuellement, elle souhaiterait suivre une formation et travailler avec des personnes âgées dans des résidences.

Ce survol rapide donne une idée des principales étapes du parcours des femmes et met la table pour analyser plus en profondeur les récits qu'elles ont faits de leur expérience. D'entrée de jeu, on constate que nous sommes en présence d'histoires singulières qui annoncent à la fois l'émergence de certains narratifs alternatifs et une récurrence de certains éléments qui pourraient former les contours d'une narration collective de l'expérience. La section qui suit se penchera davantage sur les récits des femmes.

4.2 La période prémigratoire : histoires de rêves et de promesses d'une vie meilleure

Lorsque les répondantes nous racontent la période au cours de laquelle la décision de venir travailler ici s'est prise, elles mettent en parallèle la vie qu'elles avaient aux Philippines et le rêve d'une vie meilleure. Les femmes rencontrées jugent qu'elles appartenaient à la classe moyenne aux Philippines, tout en se considérant comme pauvres. Elles étaient toutes détentrices d'une formation professionnelle ou universitaire. Selon une des répondantes, comme les démarches pour participer au PAFR engendrent des coûts parfois très élevés, les personnes qui y participent ne sont pas les plus pauvres de leur pays d'origine. Malgré cela, les récits des répondantes en lien avec leur pays d'origine abordent principalement les enjeux de pauvreté et les conditions de vie difficiles. Par exemple, lorsque je lui demande de me parler de sa vie aux Philippines, Isabelle aborde d'emblée la situation socio-économique difficile de sa ville pour ensuite y situer sa propre famille :

Geneviève : Can you talk to me a little bit more about how was it when you were there, your life there in the Philippines?

Isabelle : In my city, it's very, very difficult because we don't have too much job and the people you know... will just go in the market walking... if you have a mobile, you need not to go to talk outside because some people grab things and steal because of the poverty. Very poor! The people don't have food, the people don't have jobs, so young kids they don't know how to... they snatch, steal the things. While I'm there in my country because we are three kids. My mother and father, they don't have jobs.

Rappelons que les parents d'Isabelle sont aujourd'hui tous deux malades. Par contre, alors que deux de ses sœurs occupent actuellement un emploi, Isabelle attribue une difficulté supplémentaire au fait de trouver du travail comme femme de plus de 25 ans :

Isabelle : [...] but my other sister after she graduated university, she got pregnant and she married and now she cannot find a job, because in our country, if you get married, it's very difficult to find a job, especially if you have kids! It's very, very difficult to find jobs! And especially if your age become... if your age... 25 more, it's very difficult to find a job.

Geneviève : Why?

Isabelle : I don't know! It's like that! In our country, they need good pleasant personality and young age. You know? They don't care! Even if you finished with your... you have a diploma... «How old are you? Ok we're going to call you back...» But they never call you back.

La pauvreté vécue au pays d'origine est donc présentée dans ce récit comme un facteur important dans la décision de quitter le pays. Comme nous l'avons vu dans la problématique, ce type de narratif qui aborde la situation de pauvreté vécue est généralement dominant dans la littérature et dans les narratifs sociaux au sujet des femmes des Philippines. La seconde citation d'Isabelle est aussi une des rares qui abordent la situation vécue aux Philippines en précisant spécifiquement qu'une difficulté est liée à l'âge et au fait d'être une femme. Elle aborde ainsi indirectement des facteurs de discrimination présents aux Philippines et met de l'avant un narratif qui aborde la question du genre, ce qui participe de façon indirecte à la construction d'un récit plus global à propos du pays d'origine.

D'autres narratifs alternatifs coexistent dans les récits, comme ceux d'Anne et de Karen. Bien qu'Anne mentionne à un certain moment qu'elle arrive à gagner un salaire beaucoup plus intéressant ici, cela n'apparaît pas comme un élément central dans sa décision. Son récit met surtout l'emphase sur l'importance de rejoindre sa famille et sur le rêve qu'elle entretenait par rapport au Canada :

I was an elementary grade teacher in my country, in the Philippines. I'm teaching there for a long time. Then I came here because my relative, my cousin sponsored me. So that's why I came, but before that I read, I know that Canada is beautiful! Because of the movie I saw snow! And I want to... and I see the white people oh! I said to myself : Oh! it's so beautiful there! I want to go there! And my cousins, when they called : "Oh!

Come here sister, come here sister, it's beautiful here and it's so cold and it's so beautiful and there is a lot of snow!" So that's why I want to go there even if I'm working in a public school. My dream was to go to Canada, I want to see the snow! It's beautiful and I would like it because in the Philippines it's so hot, it's so warm, we don't have snow! Just the rain, the floods and... but it's beautiful there too, because it's hot, and it's warm.

Si la majorité des répondantes dit avoir fait le choix de venir au Canada d'abord et avant tout pour soutenir financièrement leurs familles et éventuellement immigrer de façon permanente, et ce, dans un accord commun, Karen présente une histoire plus singulière à ce sujet :

Actually, because my family is different. I'm the first woman of my family to leave the country to work abroad. That's why my father is very anxious to let me go. He is actually against my decision to leave the country. He doesn't like the idea. But because me I was frustrated to find out the... working for government is not good. This can... the corruption that I saw and the system. So I told myself I need to try something abroad while I'm young. So if it didn't work well abroad, I will come back. Because if I stay longer in there, it's not good. It's better to do it while I'm young and come back. You know? Well I still have time.

Dans cet extrait, Karen se présente explicitement comme étant différente des autres. Elle met aussi de l'avant son libre arbitre en expliquant qu'elle a foncé malgré l'opposition de son père. Son expérience est construite en partie comme une opportunité de vivre une expérience de jeunesse. Dans un article écrit par Barber (1997) dans lequel l'auteure s'appuie sur une longue expérience de recherche aux Philippines, elle remarque que « the literature reveals quite clearly that issues of familial control and "escape" figures prominently in how the decision to leave the Philippines gets constituted in migrant narratives about leaving (Parrenas,1997) » (Barber 1997, p. 44). Les propos de Karen ne permettent pas d'affirmer qu'elle cherchait à fuir une forme de contrôle familial, mais on constate que l'opposition parentale n'a pas été pour elle une limite à sa décision. Toutefois, les raisons qui la poussent à partir sont aussi rattachées aux difficultés vécues aux Philippines et à une certaine déception par rapport à la vie qu'elle pouvait avoir là-bas et face à la corruption présente au sein du gouvernement. On pourrait donc penser que des considérations éthiques ont aussi motivé son choix.

D'après le récit de Lucia, le « rêve » du Canada est collectif et partagé par l'ensemble des femmes philippines :

For us Filipinas, dreaming about Canada, it's huge, you know. After graduation, it's like Canada or US. Okay, it is our dreams. For us it is like our green pasture or the milk and honey...

Plus loin dans son récit, Lucia démontre l'importance de ce rêve et les impacts que la confrontation de ce rêve à la réalité peut avoir sur la vie des personnes qui empruntent ce parcours :

Canada? Good life. That's why everyone is aiming for it. It's a good life. That's why caregivers tend to sacrifice everything, endure everything, not to go back. There are some, who are forced to go back, for deportation or something like that, they kill themselves. Yeah. For the shame. [...] Because it's the promise. Once you go to Canada, everything was promise: good life, good education, everything. So, if one caregiver was forced to be deported, they rather can kill themselves. They don't have the face to show. There is nothing for them. Cause when you went back to Philippines, you owed a lot. Some of the money that placed here, it's a fortune for us in Philippines. Five hundred dollars, it's a real fortune. So if they owe that money, and they went back, how can they pay? Some sell their house just to come here. So that's the picture of how big Canada is.

Ces propos sont survenus dans les premières minutes de l'entretien avec Lucia. D'entrée de jeu, elle a spécifié vouloir me faire comprendre ce que vivent les Philippines et pour ce faire, elle mobilise deux principaux narratifs. En effet, cet extrait met de l'avant la perception rêvée du Canada qui est, selon elle, très présente aux Philippines. Elle le met en parallèle avec un narratif qui semble émerger d'histoires entendues qui proposent ainsi une lecture très tragique de la situation. De nombreuses histoires à propos de ce que les femmes ont entendu du Canada sont énoncées et ont contribué à forger ces promesses et ces rêves nommés par Lucia. Toutes les répondantes connaissaient des personnes déjà établies au Canada ou encore y ayant travaillé avant de prendre la décision d'y venir, et elles font référence, à de multiples reprises, aux histoires qu'elles leur ont racontées.

Anne se rappelle les échanges avec les membres de sa famille qui vivaient alors au Canada :

Because every time they called, they said "Come here, you want to work here. It's beautiful here and the employers are good..." Like that... "You will be... you will be an immigrant, after three years like that so, you will be a permanent resident and you can come back to the Philippines and visit your country and come back again in Canada and do like that, so it's so beautiful, it's so nice here than there... than there in our country!"

Ces récits à propos des promesses entendues côtoient aussi des histoires qui dévoilent plutôt de grandes difficultés. Malgré tout, pour Anne, les histoires remplies de promesses dominant et entretiennent les rêves :

Another cousin... he's male and he is here... and he's a policeman in the Philippines but here he told me that "No! It's not easy here! You will work, you will work and not sleep! You will work and work and work and work! You will cry when you go here!" But I don't believe him because he is the only one telling me that, that bad or sad story but my cousin, all my cousin that's calling me : "Oh! It's beautiful, come here! Come here sister! It's beautiful here, you will be hum, hum, and permanent resident immigrant and you can go back to the Philippines."

Si certaines ont d'abord idéalisé la vie au Canada, d'autres s'attendaient, avant même le début des démarches, à rencontrer des difficultés, comme en témoigne Aline :

I know the work in abroad is not easy, because you have to work like a domestic, you do everything inside the house. I know it is hard. I have already this idea, that if you go to abroad it is not for pleasure, it is not for fun. If you go to abroad, you have to really work hard. You have to sacrifice. It is already burn in my mind that's it: if you go to abroad, you have to work hard.

Les récits de promesses portés notamment par la parenté constituent des ressources que les femmes retiennent ou rejettent pour construire leurs rêves et qu'elles mettent de l'avant pour raconter leur décision de venir au Canada. Dans le cas d'Anne, elle explique qu'elle a retenu les histoires récurrentes à propos de la vie au Canada plutôt qu'un récit d'un cousin qui la mettait en garde contre certains écueils possibles. De son côté, Aline s'est appuyée sur les récits de difficultés entendus pour se préparer à un travail difficile. Elle présente comme une équation logique le fait de quitter le pays et d'avoir à travailler très fort.

Les propos d'Aline proposent un éclairage des mécanismes de sélection des narratifs qui seront retenus ou rejetés lorsqu'elle raconte sa façon d'aborder les récits contradictoires entendus :

Even we have heard already about some abuses, we say, we think that it will not happen to everybody. There still more people want go out even if they heard already about this history, because of the poverty. "Maybe it's happen to him, to her, but maybe..." It's always like going in a war. You don't know. Maybe I will be lucky. Always a battle. Just to leave the poverty. We have to fight. We go to fight, to fight, to fight. Because they have this guts to go to fight because of the family. It's for the family, only for the family. So it doesn't matter what there is going to happen abroad, because of the family. Always have to fight, to live, for education.

Ainsi, malgré les difficultés appréhendées, le rêve se maintient et les récits de promesses et d'espoir sont les plus mobilisés. Cette métaphore guerrière, de combat, revient à plusieurs reprises dans le récit d'Aline. On constate que les histoires qui touchent la période migratoire sont parsemées de récits des différentes luttes que ces femmes ont menées et mènent toujours pour se rendre et s'établir au pays d'accueil. La section suivante sera donc consacrée aux récits qui concernent cette période migratoire, période au cours de laquelle elles confrontent leurs rêves à la réalité. Legault et Fronteau (2008) parlent de cette étape comme étant la « traversée du miroir » :

L'arrivée représente en elle-même le miroir. Avant le départ, *là-bas* est un rêve; c'est l'inconnu. Au moment de l'arrivée, *là-bas* prend de plus en plus de consistance, tandis que *ici* en perd un peu (2008, p. 47).

Voyons maintenant ce que les femmes racontent à propos de cette étape.

4.3 Migration : histoires de combattantes

Les récits qui abordent le début des procédures pour venir au Canada et le chemin parcouru nous font connaître les migrations souvent nombreuses vécues par les femmes. Elles racontent comment elles ont dû se battre et la manière dont elles ont fait face aux différentes difficultés rencontrées, tout en révélant les multiples dimensions que revêt leur établissement au pays d'accueil.

4.3.1 Du rêve au terrain de bataille

Les répondantes parlent de leur expérience en la présentant comme une lutte constante menée sur différents fronts. Avant d'aborder ces histoires, intéressons-nous aux propos d'Aline qui mentionne explicitement cette métaphore de combat :

Well, my experience so far is not bad. But I don't want to talk to...well, some caregivers they also work hard. In my case, it's only one person, but under the program, it's not easy. I'm talking about in general. It's not easy to finish this program. It's a battle. What you can do, it's a battle.

Aline, qui a aussi mentionné qu'elle aborde les expériences vécues comme des aventures, se présente ici comme une combattante. Cette image revient explicitement ou implicitement dans les récits des autres femmes à plusieurs reprises. Ces récits témoignent de la tension existante entre les pertes et les gains actuels ou projetés du processus migratoire. Par exemple, Aline raconte ceci :

The decision...as I said, I have to work abroad to earn a lot of money. So we agree for the money. But we didn't know the consequences. The consequences of this money, to work abroad. The only thing we know, the first thing is earn money, and we can proceed to our life, to buy this, buy this. That's why we both agree. That's it. [...] The consequences I had to face is, it's hard, to adjust, to going in a country that you didn't know, everything. To be far from family, everything. My daughter, my husband. Here is to work like a slave. Like I said, for the money, I have to fight.

Ce récit rend compte de la confrontation de son rêve à la réalité. Si elle présente d'abord son travail comme étant imposé, semblable à celui d'une esclave, on peut penser qu'elle rejette cette attribution en se positionnant comme une combattante : « I have to fight. »

Les récits de persévérance abondent dans les histoires entendues lors des entretiens et on le constate encore davantage lorsque les femmes parlent des étapes parcourues avant d'arriver au Canada.

4.3.2 Des parcours migratoires marqués par de multiples escales

On remarque que les femmes ont pratiquement toutes travaillé dans différents pays avant leur arrivée au Canada. À partir des narratifs entendus, les femmes ont rapidement compris qu'aller travailler d'abord dans un autre pays faciliterait leur entrée au Canada. En effet, les récits recueillis renferment des histoires à propos des lenteurs bureaucratiques aux Philippines, les *red tapes*. Lucia, qui a d'abord travaillé en Chine avant d'arriver au Canada, raconte que :

Red tapes is... the things should be easier, but they asks so many things for the things get harder. Red tapes... ah, there is a lot, huge red tapes problems in Philippines. I don't

know if it's the government or the society itself. If you are in Philippines, I told you, it will take you four years. But if you are from Hong Kong, they can manage to do it on the time... what is on the government schedule. So you can see (elle pointe sur internet) how long the process are. But let's say in Philippines it says 18 months to 20 months for the caregivers, but sometime it takes longer. Like me, I am from Hong Kong, it took only me seven months. I wasted three months cause I lost the first letter that they are asking for some additional recommendation. But if I didn't lose that months, it only took me three months.

Ce narratif à propos des *red tapes* présente l'organisation administrative de la société philippine comme une difficulté rencontrée, comme un frein pour la réalisation du projet migratoire. Cette idée est appuyée une seconde fois lorsque Lucia enchaîne en mentionnant les longues listes d'attente et les nombreux documents à remplir. Elle croit que les femmes ont avantage à faire les démarches d'un pays extérieur aux Philippines puisque :

[I]t's easier. It's proven and... experienced. And the transition itself is easier. Coming straight from Philippines to come here, it's a lot. So employer prefers somebody from outside Philippines.

Les femmes utilisent les récits d'expérience de leurs prédécesseurs de façon stratégique afin d'accélérer le processus et de contourner certains obstacles. Les récits démontrent que la majorité des répondantes ont d'abord travaillé dans un pays intermédiaire avant de participer au PAFR. Les histoires à propos de cette étape de leur parcours sont nombreuses. Les répondantes abordent à de multiples reprises leurs diverses expériences vécues à l'étranger ou dans d'autres villes canadiennes qui précèdent leur arrivée à Montréal. Elles abordent ces histoires par rapport à différents aspects. Par exemple, Aline, qui a travaillé pendant neuf ans en Europe avant de venir au Canada, parle de cette expérience comme d'une étape l'ayant outillée pour s'adapter à ce qu'elle allait vivre au Canada :

[I]t's really hard. But, like I said, adjustments, the days goes on, the years goes on. It's more easier. I adapted. I adapted. Then, to come here in Canada, it's not that... like I said, I passed already that first difficulties in my life the first time I go abroad. So when I came to Canada... I still have to adapt, but it's not like the first time. In my story.

Le cas de Karen, qui n'avait au départ pas prévu venir au Canada, renferme aussi un parcours aux escales multiples. Après avoir travaillé en Arabie Saoudite :

my cousin found an employment for me to come to Canada. It's very fast because I never... I never plan to come here, but then I... ok I got the opportunity and then, I'm

here. So in 2004, I arrived in Canada in Vancouver. Then, because I have more cousins in Montréal, so my father asked me to come to Montréal.

Rappelons-nous que le parcours de Karen est marqué aussi de nombreuses migrations à l'intérieur même du Canada. Dans son histoire, il apparaît que les liens avec les personnes de son entourage tant au Canada qu'aux Philippines ont beaucoup influencé ses décisions. Les personnes demeurées au pays d'origine ont en effet une place prépondérante dans les récits.

4.3.3 Les personnes laissées derrière

Les histoires racontées à propos des personnes laissées derrière dans ce processus démontrent l'importance du maintien des liens avec ces personnes dans les expériences des répondantes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la migration entraîne à la fois des gains et des pertes, et les femmes ont différentes façons de gérer leur relation avec les personnes qui leur sont chères au loin. Les propos de Karen en sont une bonne illustration :

My family? I have a strong relationship. It's so happen... close family ties, we have that. So our culture is tight closely. I'm talking to them every week, twice a week, just to make sure that everything is ok. But I just don't want to see them until come cause by then, I cannot hide that there's something wrong. Even then, my mom, I think it's a mother instinct that they will sense there's something wrong. She felt it. Of course, she will not going to... just don't ask. Just make them believe that this is what happen and you have to believe me. Because I'm consistently like talking to them every week, you know? That makes them calm. That everything is going well, be sure that every week I'm calling them and talking to them twice, so that's why.

Karen ne veut pas inquiéter sa famille avec ses problèmes de santé et les difficultés vécues. Elle choisit donc consciemment de ne pas partager toute son expérience avec sa famille et de mettre de l'avant des narratifs qui correspondent à l'image qu'elle veut projeter dans ses échanges avec ses proches. Anne favorise aussi l'utilisation de certains narratifs auprès de ses proches et l'omission d'autres narratifs dans le but d'éviter d'être perçue négativement par son entourage aux Philippines :

Anne : It's... it's like myself will be down...

Geneviève : Will be down? In their eyes?

Anne : In their eyes yes... because I don't know... maybe it makes me feel not good that they think... they may think that "Oh, you go to Canada, your just a nanny"... just

like that, they will tease me. "You're good here but you're in Canada and you're nothing!" You know like that they will... put me down.

Anne parle ici de sa crainte de l'impact de la confrontation des rêves entretenus et d'une image idyllique du Canada à celle de la réalité vécue une fois sur place. Dissimuler une partie de l'expérience vécue est une pratique assez fréquente selon Aline. Elle partage son point de vue sur le sujet :

But they don't tell everything. They hide what is going on. I don't know if it is ego, or... I don't know. They hiding... "I'm doing this...this kind of job" I don't know if they are shy or the ego, but they hide "I'm doing this kind of job. I'm a slave in the family." Because, of course if they told their family... passez le mot, passez le mot... so maybe that's why... Because "Oh! She is a slave!" They don't want to more degrade, they don't want... it's dignity... Because if they say "I'm a slave here", so for us, it is more [degrading]. This is what I am thinking. But me, I'm telling all, my part, I'm telling everything, to my family, by phone and also when I came in vacation. In Europe or abroad, you work hard. It's not easy. I tell them, "I don't care."[...] That's good. More realistic, they know. To open their mind. I have to tell the truth to open their mind. To become more... to have more idea, more realistic of what is working abroad. And I know that the people they know also, because they heard about abuses, employers, they heard about that.

Aline se raconte ici en opposition aux autres femmes. Elle propose un narratif alternatif par rapport à ceux proposés plus couramment et veut plutôt contribuer à construire une vision plus réaliste de la réalité vécue.

L'histoire racontée par Isabelle à propos de sa relation avec une de ses sœurs révèle aussi que ces relations ne sont pas toujours simples :

Isabelle : My parents said, "It's enough... you work hard long time... how many years... and you're alone in another country... and if we... if there is something happen here in our country we will ask." My mother said, "You don't need to worry because we have too much relatives, but you, you're alone." My mother said, "And you don't need to do that for your sister you know... and it's not your job..." Because my sister "Oh our toilet is broke! Can you send us money..." and...

Geneviève : So you feel like your relationship was based on... on...

Isabelle : On the money... you know it's like... it's like... if I help them, I'm good. Okay? If I don't help them, they said I'm selfish... "Oh she is so selfish..."

On retrouve ici un narratif sur les normes et les attentes présentes envers les femmes qui travaillent à l'étranger. Barber (1997) parle de l'image de *dutiful daughters* qui est culturellement très présente aux Philippines. Rappelons-nous qu'elle spécifie que les femmes y sont perçues alternativement comme héroïnes, sauveuses du pays et comme victimes. En ce sens, les récits qui racontent comment les femmes se croient perçues en général dans leur pays d'origine sont présents dans les histoires. Selon Aline, les personnes qui restent au pays d'origine pensent que les femmes philippines qui travaillent à l'étranger gagnent beaucoup d'argent. Elles n'ont pas conscience des difficultés auxquelles ces personnes font face. Isabelle mentionne qu'il y a même une expression reconnue pour faire comprendre aux gens du pays d'origine que la réalité n'est pas celle qui semble véhiculée généralement :

Sometimes, have a people... we have an expression, you know, that when we talk to our family on the phone, we have an expression that we didn't come here in Canada just... just sit down and, and, and go outside and pick up all the money!

Un paradoxe apparaît lorsqu'on met en lien les narratifs qui concernent les personnes de l'entourage au pays d'origine et ceux concernant la perception générale des femmes qui travaillent à l'étranger. D'un côté, plusieurs disent volontairement ne pas témoigner des difficultés rencontrées à leurs proches et d'un autre, elles déplorent le fait que leur expérience soit vue comme plutôt facile et très lucrative. Leurs propres pratiques narratives peuvent-elles ainsi contribuer à construire une vision qu'elles considèrent irréaliste de leur situation?

Nous explorerons maintenant les récits reliés aux expériences de travail comme aide familiale.

4.3.4 Les emplois et le travail d'aide familiale

Les répondantes ont toutes décrit en détail leur travail, les tâches effectuées et elles rapportent de nombreuses anecdotes en lien avec celles-ci. Nous avons surtout retenu ici les narratifs qui semblaient le mieux rendre compte de leur façon de percevoir leur travail et le vécu qui y est rattaché. Les récits qui abordent le PAFR sont aussi présents dans cette partie de l'analyse puisqu'on remarque que les femmes en parlent souvent en lien avec les incidences concrètes des exigences du programme sur leur parcours d'emploi.

Des difficultés exacerbées par les limitations du PAFR

Lucia, qui a vécu une première expérience d'emploi difficile, attribue une partie des difficultés rencontrées à ce moment-là aux limites induites par le programme :

I don't know why it took so long to change from one employer to another. I lose seven months and it's really hard, because I have to support myself. It's very long, it's very long. So the government say you cannot work without work permit, you cannot do this, you cannot do that... But how can we do it? There's nothing for us if we lose our job, unfortunately. Oh, I borrowed some money. I'm still paying for it. And... well... it's sad to say, but I am forced to work without work permit. I need to, because I'm not going to eat. How can I support myself? And I'm supporting how many? I have nine siblings in Philippines. So... one day without sending them the money, it's the chaos. Cause that day, they have to pay the bills. If they don't pay, there's another thing, and another, and another and another... So for us it's like... one day of delay of salary is really a big big deal.

Dans son récit, Lucia raconte les difficultés, mais se présente comme étant responsable de sa famille au pays d'accueil. Lorsqu'elle parle de l'impact de la perte d'emploi sur sa vie, c'est aussi beaucoup en lien avec un narratif à propos de la responsabilité qu'elle a envers ses proches.

Les relations avec les employeurs

Les récits à propos des relations entretenues avec les employeurs sont très diversifiés et mettent en lumière des dimensions parfois contraires, parfois complémentaires. Par exemple, dans certains cas, les relations sont présentées comme quasi familiales. Isabelle va jusqu'à dire qu'il s'agit pour elle d'une seconde famille :

And that's why my employer like me and said: "Oh, Isabel you know I really, really love you." Every Christmas they send me a card, very good, the message and every kids write their name and "We love you," you know, and it makes me very happy, and instead I'm gonna have a homesick with my family, but this family it's like they replace you know? The way that I talk to my mother and my mother very happy about I said oh, I have a very good employer.

Ce récit témoigne de liens émotionnels forts, mais qui entraînent aussi une implication qui peut ajouter à leurs propres difficultés. Ce constat rejoint les écrits de Bals (1992), qui a voulu démontrer, à partir de situations vécues, comment les rapports affectifs développés entre les travailleuses, les employeurs et les personnes dont elles prennent soin en font un

emploi très exigeant sur le plan émotif et personnel. Karen témoigne aussi de la particularité de ces liens lorsqu'elle nous dit être très préoccupée par les moments difficiles que traverse la femme qui l'embauche :

Like every night I'm crying because a lot of stuff happen and I really want to do something about it and the only thing I want to do is get my permanent residency and just be out of the program and just finish. Because I'm so tired of working as a nanny because it's no good anymore to see those families that... they don't realise how hard to work as a nanny is and they just want your work and they just care that they just pay you and they don't realise that you are being affected of what they are doing. They just don't care, they don't realise it. Most of them, they just care because they knew they are paying you or maybe I was wrong with that kind of perception, but most of them they're after of the work they could get for what they pay. So to me, sometimes it's like you're a merchandise.

Karen avance donc que sa propre préoccupation pour son employeur ne trouve pas nécessairement de réciprocité dans leur relation. Alors qu'elle met de l'avant son propre côté humain, elle souligne que son employeur ne réalise pas cet impact sur elle et lance même l'idée que certains employeurs les considèrent seulement comme une marchandise. Un narratif qui propose en quelque sorte une logique relevant un peu de la dichotomie de « bourreau » et de « victime » peut en ressortir.

Le récit d'Anne présente sa relation avec ses employeurs comme inégalitaire et elle y voit peu ou pas de pouvoir tant qu'elle n'est que travailleuse temporaire. Elle raconte que son employeur ne respecte pas les heures prévues au contrat et qu'elle craint de perdre son emploi si elle dénonce cette situation :

I'm working from 7 am to 7 pm or more, because I don't have papers, so I can't say that: "Oh! I just work for eight hours." I can't because I'm only have working papers, so I'm worried about if I talk and I tell them that I should work only eight hours they might send me in the... I'm afraid because my three years is... will be end soon. So I have to take the risk so I will be good I will not tell anything that is not good to them. I will just say "Yes, yes, yes, yes." So that my papers will continue and finish my 24 months. Because my three years will be end soon so what will I do? I will disobey with them? I will not... I just keep quiet and I just do what they want, even if long hours.

Devant les difficultés rencontrées au travail, la crainte de perdre l'emploi et de ne pas réussir à répondre aux exigences du programme freine les femmes. Isabelle abonde dans le

même sens que Anne qui explique qu'il est très difficile de dire « non » à un employeur. Elle rapporte l'expérience d'autres personnes qui ont vécu cette situation :

And some of my friends they gone... we go by the water you know? Follow, follow, even if it's hard inside, even when you go to your room, you cry because you're mad with your employer, you cannot out because it's your employer and you're afraid, some of the people just go there in the room and cry you know? After you cry, you sleep and tomorrow is another new day... And every time another new and another new day and you just realise: "I have done the four months now!" You know! It's like that so, but some is very tough: "No! You are not a good employer, I go out! I don't care." And go out find another. Because I found out now the newcomer is different than us. The newcomer no more: I don't like my employer, I find another one! Because then they have four years, you know? Now. So they have more time.

Les changements dans la législation qui concerne les *newcomers* pourraient donc avoir un effet direct sur la possibilité pour les femmes de chercher un milieu de travail plus adéquat.

4.4 Les projets futurs : aspirations et repositionnement social

Lors de la préparation du guide d'entretien, j'avais en tête de demander aux répondantes de me raconter leurs projets pour le futur. Spontanément, elles ont parsemé leurs histoires de références à un futur qu'elles situaient le plus souvent après le programme, ce que l'on peut facilement retracer dans les récits introduits précédemment. Vers la fin des entretiens, j'ai tout de même posé directement la question aux femmes pour approfondir cet aspect de leur expérience.

Les projets de réunification familiale et l'aspiration à un autre emploi font souvent partie des espoirs liés au futur. Les propos d'Aline sont plutôt représentatifs des narratifs entendus :

Here in Canada... well the future.. First, I want to gather the family. My family, my daughter, she has to continue to study and of course my job. And me, permanent resident, as an individual, to more, to step out from this, the Live-in Caregiver Program, to step out from where I am, to go to improve... if I could find a job much better than this. [...] Nursing, to work in a hospital, to work more, in a more busy place, with people, not with one person. To step out with more... bigger place, more interactions. Now it's only one. So more interactions, a lot of more individuals, so I can learn from them and I can improve more my job and my personality. That's what I want in the future.

Aline, qui est éloignée de sa famille et notamment de sa fille depuis plusieurs années, mentionne d'entrée de jeu sa volonté de retrouver ses proches. Par la suite, ses propos s'articulent surtout autour de l'idée de sortir du programme, de trouver un emploi « much better than this ». Elle voit aussi le futur comme un moment où elle pourra interagir davantage et améliorer son statut d'emploi et se développer comme personne. Cette histoire à propos des rêves futurs est donc directement liée à ses rêves de départ, aux espoirs qu'elle entretenait par rapport à la vie ici. Elle s'inscrit en réponse à l'idéal de son projet migratoire.

Si chaque répondante a un projet plus ou moins clair d'avenir, plusieurs histoires soulignent l'importance de passer à un autre emploi à la suite de la participation au programme. Lucia aborde à de nombreuses reprises sa vision de son propre futur, mais aussi sa volonté que les autres femmes se mobilisent pour réaliser d'autres projets après le programme afin d'occuper une place plus grande dans la société d'accueil. Les narratifs concernant les projets d'avenir des femmes reprennent les idéaux portés au départ par le projet migratoire, mais ils sont aussi liés aux récits de femmes par rapport aux regards que les autres portent sur elles. Elles souhaitent se repositionner socialement et gagner cette reconnaissance.

À un autre niveau, les femmes prennent conscience qu'une multitude d'éléments entrent en ligne de compte dans la réalisation de leurs projets, dont certaines réalités très concrètes. Alors qu'elle souligne à de nombreuses reprises l'importance de changer d'emploi après le programme, Lucia parle aussi en termes de continuité, de maintien des liens avec la famille avec qui elle travaille :

We have an arrangement after the program, after I filed my open permit that I will work forty hours and I can be more, you know... I'm not forced to live-in anymore after the program. So I can still help them, I owe them something. See, it's the Filipinos! Gratitude. And I want to see the boys grow up. It feels like they are my own too.

Lucia explore le fait que la coupure avec son expérience vécue dans le programme n'est pas si évidente à faire. Elle présente un narratif qui témoigne d'une certaine ambivalence entre sa volonté de s'émanciper du programme et la réelle possibilité de le faire, son sentiment d'être redevable à la famille qui l'a embauchée et son propre attachement à cette

famille. Cette confrontation des rêves futurs à la réalité concrète et complexe de leur réalisation est un autre aspect bien présent dans les récits.

Finalement, les rêves et projets reposent aussi sur la foi, comme en témoigne Anne :

I don't know what will be my future if I will still be cleaning the house, if I will have my card, if I will clean the house... if God grant me a work to be a teacher again, and I will do! I want to become a teacher, I want to become a teacher here again.

CHAPITRE V

UNE PLACE DANS LE MONDE : REGARDS NÉGOCIÉS ET ESPACES D'INTERACTION

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons au récit des femmes qui abordent leur perception de leur rôle en tant qu'aide familiale, la façon dont elles considèrent être perçues par les autres et leurs propres perceptions de la société d'accueil et de leur communauté d'appartenance. Finalement, une dernière section abordera les espaces d'interaction à propos desquels les femmes se sont exprimées.

5.1 Être aide familiale

Lorsque les répondantes nous ont parlé de leur emploi, elles se sont beaucoup attardées sur des narratifs qui parlent de leur perception de leur rôle. Un décalage entre leur propre point de vue et celui des employeurs est souligné :

They called us "You are just a nanny, you are just a caregiver", but who is more ignorant? Because once they sign a contract, they are giving us everything: the responsibility of being a mother, of being a father, being whatever in the house. And they forgot that one, cause once they left the house, it [is] our responsibility. So they didn't... we are just nannies, but the growing up of the kids is from us. Like mine, my two boys, Monday to Friday, they are Filipino values. Saturday, Sunday: more Québécois! Yeah! Cause Monday to Friday, they put their plate in the sink, they put their shoes on the closet, they took mamma's shoes, and they put it in the closet But Saturday and Sunday they are like... "What happen to this house?!" [...] So, I have to give up everything, cause sometimes I'm so angry, and say: "You know what? You're lucky that I scrub your floors!" Cause I am somebody in Philippines, but here I have to scrub your floors! Sometimes, you have to do that, just to let the frustration... (Lucia)

Par ce récit, il nous semble que Lucia opère un renversement des préjugés qu'elle croit que les employeurs ont à l'égard des aides familiales et démontre l'importance de leur rôle. Elle fait émerger un narratif alternatif pour remettre en question l'idée qui situe les aides familiales sur un échelon inférieur de la hiérarchie sociale. Cette vision péjorative du travail

d'aide familiale a notamment été explorée par Rose (2000) qui démontre empiriquement la sous-évaluation de ce travail. Lucia révèle aussi de quelle façon sa position sociale dans la société d'accueil diffère de celle qu'elle occupe dans son pays d'origine : « Cause I am somebody in Philippines, but here I have to scrub your floors! »

Karen emploi un procédé semblable lorsqu'elle avance que :

The fact is it's not only Filipinas who are doing that job and even then if we do the job, there is nothing wrong with it. And we are doing really a good cleaning by the way! For instance, it's not only the cleaning that we are doing in your home. We are also... building your home, it's not just building in a way that cleaning your home but like teaching good values to your children as well. I don't think... I must say that pride that most of us, the higher percentage of Filipinas working in private homes brought good values to the homes of the employers. I'm not saying that all of us are very very good, but compare to other nationals that working as a nanny, I think... I don't think, I'm confident that we are doing a better job then other nationals. We had a feedback from... otherwise the employers will not like to hire Filipinas. You see? Otherwise they will stop this program, to hire Filipinas to work for them. I could attest that.

Dans cet extrait, Karen utilise des termes qui mettent une certaine emphase sur une distinction qu'elle établit entre « vous les Canadiens-nes » et « nous les *Filipinas* ». Elle semble à la fois s'adresser à l'ensemble de la société d'accueil à travers moi, mais aussi me signifier que je fais partie de ce « vous les Canadiens-nes » pour qui elle travaille : «... the cleaning that *we* are doing in *your* home », « *We* are also... building *your* home [...] teaching good values to *your* children ».

Un autre point intéressant ici est qu'elle soulève une vision réductrice et stéréotypée – les aptitudes et les compétences particulières des Philippines pour l'entretien d'une maison – et l'utilise de manière subversive pour valoriser le travail des aides familiales philippines. Son récit donne l'impression qu'elle attribue ces qualités et ces aptitudes à l'ensemble de cette catégorie et la place comme supérieure, du moins pour cet aspect, aux « other nationals ». Dans cette optique, lorsqu'on s'intéresse un peu plus à ces narratifs, il apparaît que les femmes parlent en fait de leur perception du regard des autres sur leur travail, sur ce qu'elles sont et de leur propre regard sur les autres.

5.2 Le regard des autres : une reconnaissance à gagner

Les femmes abordent à différents moments et de différentes manières la façon dont elles se sentent perçues par les autres au pays d'accueil. Lorsque je demande directement à Anne comment elle se perçoit dans la société d'accueil, elle me répond très brièvement qu'elle considère que :

We are left behind. Because we don't... just for myself we cannot say... abusive employers... we cannot say what we want because they know that we only have a temporary work permit and if we will not follow them, what they want, they will kick out! They will kick out us! Like that!

D'entrée de jeu, elle emploie le *we* qui semble ici désigner ici l'ensemble des femmes aides familiales résidentes. Nous pouvons donc supposer qu'elle se positionne comme appartenant à un groupe auquel elle attribue des incidences communes par rapport au fait de travailler comme aide familiale sous le PAFR, donc à une certaine catégorie sociale. Sa réponse est plutôt brève. Par contre, à la toute fin de l'entrevue, lorsque je lui demande si elle a quelque chose à ajouter, elle me parle du fait qu'elle se sent systématiquement perçue comme une *nanny* :

Anne : Sometimes if I'm in a bus or a train like that, if they see a Filipina, the first thing that come into their mind is that a Filipina is a nanny... I don't know why but... maybe because a lot of Filipinas here work as a nanny... but of course if they already grant the... the card... they can choose what work they want to go to. But sometimes I think like that they... they see us as a small thing... Filipinas is only a nanny... like that...

Geneviève : That's the way you think the people here perceive Filipinas...

Anne : Yes... yes...

Geneviève : And what do you think about that?

Anne : They should know that Filipinas... we cannot go here unless we finish our college. We also have our certification diploma and me, for example, I passed also the board exam in our country. We were professional in our country but just to come here we take the risk to become a nanny because we want to be immigrant here in Canada. It's for that... just know that Filipinas are nannies live-in caregiver. Their work is a live-in caregiver. Because the children if they saw a Filipina: "That's my nanny" I'm sorry, but a child there... I went to Plaza Côte-des-Neiges and he said to me "Hi!" But there is a lot of people but I'm just the one he saw and maybe he thinks that I'm a nanny. That's

why he raised his hand for me! I'm the only Filipina and there is a lot of white, so maybe the child think that I'm a nanny. So that's why he do like that: "Hi!"

Comme nous l'avions constaté dans la littérature (Pratt, 2004b), les femmes racontent aussi qu'elles ont souvent été confrontées au fait qu'elles sont automatiquement considérées comme *nanny* ou comme aide familiale par la société d'accueil en général. Nous ouvrons ici une parenthèse pour mettre en évidence que, alors que j'ai moi-même utilisé le terme *caregiver* tout au long des entretiens, les femmes emploient plutôt le terme *nanny*. Elles n'endossent donc pas spontanément le narratif que je propose en m'appuyant sur l'idée de De Groot et Ouellet (2001) selon laquelle le terme « aide familiale » serait retenu par les femmes pour parler d'elles-mêmes. Anne utilise ici une anecdote vécue personnellement pour illustrer les étiquettes qui sont, selon elle, attribuées aux femmes des Philippines à Montréal. Elle met aussi en tension l'identité collective des femmes philippines qui viennent travailler ici, qui sont des professionnelles scolarisées dans leur pays, et l'identité professionnelle qu'elles se voient systématiquement attribuée au pays d'accueil. En outre, Anne utilise certains termes (« they see us as a small thing... Filipinas is only a nanny... ») pour démontrer qu'elle considère que les femmes philippines sont perçues comme inférieures dans la société d'accueil et que cela dépasse le statut professionnel.

Lorsque j'ai posé la même question à Karen, elle me dit qu'elle n'accorde pas d'importance à ce que les gens pensent d'elle, qu'elle « don't expecting people to like me and me I don't really care for people how they will like me or do not like me. I'm not into that. » Pour amener Karen à élaborer son point de vue, je relance ma question en utilisant un des narratifs dont j'ai pris connaissance dans plusieurs recherches et dans d'autres entrevues :

Geneviève : I read a story in a research... I think it was in Vancouver. A woman told that when people here see a Filipina woman... like in the street... they will always think that she is a caregiver. Automatically. What do you think about that?

Karen : It's really discriminating. Most of the people think that most of us Filipinas we are nannies. It's true. And to me, I don't care. Why should I care about them? As long as I don't bother you and if it's bother you, that's not my problem. It's a noble job, so why should be ashamed about that? If it's bother you, it's your problem. I would be ashamed if I do something bad or if I rubbing you or if I'm a stripper or a prostitute... you see? But doing or earning money in a very noble job and an honest job, why not? So I don't think it is a problem. In a way it hurts me too. It's very degrading because it's not all of us and the fact that most of us that came here we are educated people as well.

Les propos de Karen corroborent ceux d'Anne et ceux présents dans la littérature qui témoignent aussi de cette attribution systématique du statut d'aide familiale aux Philippines (Pratt, 2004b). Par contre, il nous semble que Karen avance deux pans contradictoires de son expérience. Elle aborde d'abord clairement la discrimination vécue en réitérant qu'elle ne s'en soucie guère, mais elle reconnaît quelques instants plus tard qu'elle en est blessée d'une certaine façon. Elle parle ensuite de la discrimination vécue par les aides familiales comme étant dégradante.

Autre aspect intéressant, Karen explique le fait qu'elle ne sent pas touchée par la discrimination parce que, selon elle, le métier d'aide familiale est noble. Ces propos peuvent laisser sous-entendre qu'elle rejette l'attribution faite aux aides familiales, mais elle poursuit en comparant son métier actuel à d'autres occupations qu'elle considère comme moins légitimes ou inférieures. En réponse à la discrimination, elle construit un narratif qui positionne les aides familiales dans une catégorie d'emploi respectable et elle souligne indirectement sa propre légitimité à travers certaines valeurs morales.

Karen n'est pas la seule à présenter un récit qui implique certaines contradictions. Alors que Lucia considère que le Canada est une société égalitaire et juste, elle propose un peu plus tard un narratif qui contredit pourtant cette vision. En effet, elle dit d'abord que :

Equality, that's what I really like about here, it's equality. No matter how poor you are or no matter how rich you are, equal. When it comes to the services. Ok? And that's what I really like about Canada.

Le premier point de vue avancé rejoint la vision de départ surtout portée par les promesses d'une vie meilleure. Quelques secondes plus tard, Lucia enchaîne en précisant sa pensée :

In some point I am disappointed. Because the government wants this, equality, but the people itself... The reality is that there still discrimination. There's a one scenario: I was waiting for the bus and, we are two, me and there is another... I know she is an immigrant too, she is a migrant too because different skin and different ethnicity. And she is doing the crochet, the knitting. I always talk to other people, so I said: "Oh, you are doing the knitting? I'm doing that too." So I showed her my work and I thought we had a very good conversation and after that she said "How is your boss?" And I said "What?" She was referring that I am a housekeeper or a nanny, so she is asking straight to the point "Is your boss good?" I said "Yeah, they love me." But for me, that's

discrimination. Don't tell me as a Filipina, I am right away a nanny. That really pissed me off! And I said: "You just don't know me. Maybe I am better than you." So, that's the point. It gives me the drive to tell caregivers: "Hey! After the program, you have to do something about yourself! Don't scrub floors!" There is nothing wrong about scrubbing floors, it's a good money, but we are different in Philippines. Canada say that we have to have at least 72 units in College, but for us it's a graduating. We are all graduated in Philippines. That's the only ticket that we can use to come here: to scrub floors, to wipe others butt. You see? So that that situation really pissed me off. [...] After the program, what are we gonna do? Is there any transition for us? Cause we are not allowed to study while we are waiting. No, we cannot change employer, we cannot work in different field while in the program. So we are constricted to do anything in the 24 months.

Encore une fois, l'histoire racontée laisse voir la coexistence d'un narratif qui présente un regard général sur le Canada comme étant une société égalitaire et d'un narratif qui rejette et dénonce la discrimination vécue dans les faits. Lucia distingue ainsi la volonté et la promotion de l'égalité par « the government » et « the people itself ». Elle poursuit d'ailleurs avec une anecdote vécue qui vient illustrer son propos. Par contre, à la fin de cet extrait, elle questionne de façon très critique les limites que leur impose le PAFR et qui les contraignent à occuper cet emploi qui semble être principalement visé par cette discrimination. Son récit confronte les discours promus dans les histoires entendues à propos du Canada aux effets concrets des narratifs institutionnels qui se traduisent dans les pratiques dans le pays d'accueil.

Il y a aussi la présence de narratifs qui définissent ces femmes au pays d'accueil en relation à ce qu'elles sont au pays d'origine, tout comme c'était le cas pour Karen et Anne. Une emphase est présente dans chacun des récits à propos du fait qu'elles sont des étudiantes graduées dans leur pays d'origine, ce pour quoi elles ne se considèrent pas reconnues ici.

En outre, Karen et Anne mettent de l'avant des narratifs qui dénoncent et rejettent la discrimination. Le positionnement de Lucia est encore plus explicite lorsqu'elle mentionne que ces pratiques discriminatoires la motivent à mobiliser les femmes pour qu'elles occupent un autre emploi à la suite du programme afin de modifier ainsi le regard des autres à leur égard. Cet aspect sera exploré un peu plus dans une partie ultérieure, mais le regard que les répondantes posent sur la communauté philippine au pays d'accueil et au pays d'origine sera d'abord abordé.

5.3 Regard aux autres, regard à soi

Tout au long des entretiens, les thèmes abordés ont amené les femmes à raconter leurs interactions avec d'autres membres de la communauté philippine, tant ici qu'au pays d'origine. En abordant notamment leur expérience d'installation au pays et leur contact avec les autres femmes des Philippines dans diverses organisations et dans des contextes informels, elles ont ainsi parlé de leur perception de ces femmes. A priori et de façon générale, les femmes semblaient s'identifier comme faisant partie d'un « nous » plus large de femmes philippines qui vivent une expérience semblable à la leur. Elles emploient fréquemment les termes *us*, *we*, *Filipinas* dans leur récit, ce qui témoigne d'une certaine appartenance collective. Parallèlement, le récit de l'une des répondantes se démarque par un regard critique assez marqué à propos du rôle des autres femmes philippines dans son expérience. C'est cette dimension qui sera analysée ici plus en profondeur et c'est pourquoi seule l'histoire spécifique de Lucia est ici retenue.

Lorsque j'ai demandé à Lucia ce qu'elle fait face à une difficulté rencontrée, elle me répond :

Lucia : I talk the organisation. Cause I know they are the one who can help me. Filipinas, they just pulling you down. It's my perception.

Geneviève : Why do you think it's like that?

Lucia : It's just jealousy: "I am better then you." So in Hong Kong, only if you can teach English, and I am so different cause I am the one who can teach an upper level. And yet, they don't believe me that I'm teaching English with the CEO managers of big companies in Hong Kong. Cause you're a Filipino. Filipinos pull down Filipinos. So what [do] other races expect? What do you expect from other races. It's difficult, it's like an arena, a fighting arena everywhere. Hong Kong, Philippines, Canada, everywhere. It's not only Canada.

Alors que je cherchais à entendre Lucia à propos des stratégies qu'elle déploie devant des difficultés rencontrées, elle met plutôt de l'avant les raisons qui la poussent à ne pas chercher du soutien auprès d'autres femmes philippines. Ce faisant, elle dévoile le regard qu'elle pose sur la communauté philippine et semble vouloir s'en distancier. Encore une fois, la métaphore du combat employée d'abord par Aline revient dans le récit de Lucia. Par contre, Lucia étend la métaphore au rapport des femmes philippines entre elles. Lorsque je

relance la discussion en continuité avec l'extrait cité précédemment, elle propose une métaphore très imagée :

Geneviève : When you were in Philippines...

Lucia : It's the same. It's the same. It's like crab mentality. You know crab mentality?

Geneviève : No? Like crabs?

Lucia : Yes, if there is one bucket of crabs, inside, when a crab try to crawling up, and the others are pulling. So the first crab that comes up, went down. And then another try... and so nobody get.

Geneviève : Nobody can go outside the bucket....

Lucia : Yes. So that's what we call crab mentality. Someone's trying to pull you down for your success. I told them no, nobody can beat me. That's why I said that I'm different. Cause I don't pull them. I've been through a lot, a lot of you know...

Cette métaphore nous permet à la fois de saisir le regard que Lucia pose sur la communauté philippine, mais aussi son positionnement par rapport à celle-ci. Elle mentionne être différente de ses compatriotes sur cet aspect et dit rejeter cette façon de faire. Lucia poursuit en me racontant plusieurs anecdotes où d'autres femmes philippines ont tenté de la décourager. Par exemple, plusieurs lui ont dit qu'il était impossible d'obtenir un permis de conduire, alors qu'elle a réussi à faire reconnaître le sien. Ou encore le fait que son inscription à la bibliothèque municipale en a fait parler plus d'une qui ne comprenaient pas pourquoi elle faisait ces démarches. Elle m'explique que, pour elle, c'est une façon de s'intégrer et de faire partie dès le départ de la société d'accueil. Indirectement, on peut saisir que, dans cette métaphore, elle se sent comme le crabe qui tente de sortir du sceau et que les autres tentent de décourager. Plus largement, ce récit parle aussi des modalités qui entourent l'établissement au pays d'accueil. Cela témoigne des règles formelles et informelles que les femmes construisent autour de ce qu'elles « doivent » ou « peuvent » faire ou non pour s'installer, des comportements attendus par la communauté philippine au pays d'accueil. Lucia ne partage pas ce point de vue. Elle veut dès maintenant faire partie intégrante de la société canadienne. Je la questionne donc à ce sujet :

Geneviève : How do you see your place here, in the society?

Lucia : I still have nothing you know. I still feel nothing, cause I cannot prove to the community that what I can do. But the Association, they are acknowledging me to the fact I do something, but as a whole, not yet. Not yet. They can see more, they need to see more. And I need to show more. I cannot do that until I'm still on the program. I'm not allowed to, of course. I cannot study.

Geneviève : Because you don't have the time to study or you don't have the right to study?

Lucia : No, cannot go to school during the program, no. So there is a lot of... you see, we are professionals in our respective fields and we came here in this program. They said, to train us or to integrate in a community later on, but how can we do that if we are not ready yet? How can we integrate in a society? After the program, we still scrubbing floors. The only thing that we can do is speak French, cause it's required. It's really hard.

Lucia introduit ici plusieurs aspects qui se rattachent à la fois à la façon dont elle se perçoit dans la société d'accueil, mais aussi aux contraintes qu'elle rencontre et qui limitent la place qu'elle souhaiterait occuper dans la société d'accueil. Elle articule ces éléments à la fois autour de la communauté en général (et non de la communauté philippine dans ce cas-ci), de l'association dont elle fait partie et du programme auquel elle participe. Elle présente la communauté comme un espace dans lequel elle voudrait s'investir entièrement, mais qui lui est inaccessible en partie à cause du programme. L'association constitue ici un lieu de reconnaissance où il est possible de s'accomplir, mais néanmoins limité.

Les propos de Lucia laissent aussi entendre que son souhait de prendre une plus grande place dans la société est sous-tendu par une volonté de montrer aux autres ce dont elle est capable et ainsi renverser l'image de « simple aide familiale ». Elle parle de « prove to the community », de « show more », par exemple. Elle rappelle encore une fois qu'elles sont « all professionals in our respective fields » et que le programme limite la possibilité de déployer leur expérience plus largement dans la société, même une fois les exigences accomplies. En effet, elle remarque que les démarches inhérentes au processus d'intégration sont pratiquement impossibles à réaliser avant la fin du programme et que cela confine les femmes à continuer leur travail d'aide familiale.

Finalement, l'association dans laquelle Lucia s'implique est un espace privilégié pour elle. Elle revendique de nombreux changements. La prochaine section permettra entre autres

de connaître les narratifs des femmes à propos des différentes organisations et associations, mais aussi à propos des luttes menées par ces instances. Plus largement, nous nous intéresserons aux espaces d'interaction qui sont abordés dans les récits.

5.4 Espaces d'interaction : une vue panoramique des récits

Un des objectifs de la recherche était de voir comment les femmes se positionnent par rapport aux luttes qui les concernent. Ainsi, lors des entretiens, nous avons demandé aux femmes leur point de vue par rapport aux luttes collectives menées actuellement. Nous leur avons aussi demandé de nous parler des stratégies qu'elles déploient lorsqu'elles rencontrent une difficulté. En répondant à ces questions, elles nous ont aussi parlé de leur implication dans diverses organisations porteuses de ces luttes ou encore de leur méconnaissance de celles-ci. Les entretiens ont aussi permis de découvrir la présence assez marquée d'un autre lieu d'interaction et de soutien important pour les femmes que nous n'avions pas identifié *a priori*, soit l'église.

5.4.1 Le milieu associatif et les luttes pour la défense des droits

Les femmes qui semblaient déjà très mobilisées dans des luttes ou manifestant une volonté de s'organiser de façon collective abordaient souvent elles-mêmes le sujet, et ce, à plusieurs reprises dans l'entretien. Pour deux des répondantes, j'ai moi-même orienté la discussion en ce sens. Il en ressort des narratifs très diversifiés qui rendent compte de rapports parfois affirmés comme positifs, parfois ambivalents ou parfois plutôt absents envers ces organisations et ces luttes.

Voyons d'abord les histoires des femmes qui sont peu en contact avec une organisation ou qui ont seulement une vague idée de leur existence. C'est le cas de Marie, qui n'a donc pas abordé d'elle-même le sujet au cours de l'entrevue. Lorsque je lui ai posé la question, ses réponses étaient très brèves et évasives :

Geneviève : Do you know some organismes or associations that could help... live-in caregiver or...

Marie : No... no...

Geneviève : You don't know if there is...

Marie : No... no... yeah... the problem... the problem is here there is no association... [The organization], they said they are helping but... they... I heard it's more political... they will help only if... if you have contact with some others... [silence]

Geneviève : So you think that those organizations...

Marie : It's not help...

Geneviève : Not help...

Marie : Yeah...

Geneviève : You said more political...

Marie : Yeah... [silence]

Geneviève : Okay... and do you know... what... political... what are they fighting for... do you know...

Marie : I don't know... really no... [silence]

Comme Marie nous a avisés d'entrée de jeu que son niveau d'anglais était plutôt faible, il est possible que cela ait influencé ses propos tout au long de l'entretien. Toutefois, j'ai eu le sentiment qu'elle adoptait une certaine fermeture ou un certain malaise par rapport à ce bloc de discussion. J'ai tenté de lui laisser le temps nécessaire pour réfléchir, puis de la relancer, mais j'ai finalement laissé tomber le sujet vu l'inconfort senti. Tout de même, cet extrait est révélateur d'éléments très pertinents. Alors que Marie avance d'abord qu'il n'existe pas d'association et que cela est problématique, elle souligne quelques secondes plus tard qu'elle a entendu parler du caractère trop politique des organisations existantes. Des histoires qui circulent à propos des associations et des organisations semblent lui être venues à l'oreille et cela influence son point de vue sur le sujet.

Anne n'est pas en lien constant avec une organisation, mais côtoie quelques femmes qui parlent souvent de leur existence. Pour elle, il y a ambiguïté par rapport à l'organisation qui veut lui venir en aide, mais dont elle refuse le soutien. Comme nous l'avons vu précédemment dans son histoire, Anne reconnaît qu'elle vit une situation abusive au niveau des heures de travail non respectées, mais ne souhaite pas dénoncer cette situation. Ses

propos sont intéressants parce qu'ils révèlent certaines contradictions avec son propre point de vue :

Anne : Yes, [the organization] is helping me to fight, to fight for, but I don't want! Yeah, I heard there is a lot of agencies who is helping the Filipinas... live-in caregivers... situation like us, but me...

Geneviève : What do you think about those agencies, those organizations?

Anne : It's good because they can... they can help the live-in caregivers to... to feel what's the right thing... to fight for the right thing, but someone told me that there is a lawyer that see rights but, I don't like it. She told me that I could also be a volunteer of the organization and... she give me... pamphlets to read... and "Sister, this is your right! Show it to your employer!" She wants to inform me about what is the right of a live-in caregiver, but I just keep it in my mind.

Anne présente une histoire qui confronte des narratifs plus militants à sa propre expérience. On remarque qu'elle rapporte des échanges avec d'autres femmes qui portent le message de l'organisation et qui l'encouragent à faire valoir ses droits. Si elle approuve le travail fait par ces organisations et leur accorde une légitimité, elle se positionne personnellement en refusant, pour le moment, de suivre les conseils qui lui sont donnés.

De son côté, Aline ne considère pas vivre de difficultés dans son travail. Par contre, elle raconte avoir entendu de nombreuses histoires de femmes lors de ses visites dans une organisation qu'elle fréquente. Si elle affirme ne pas rencontrer de difficultés majeures dans son travail, elle a pris conscience que ce n'était pas le cas pour toutes les femmes. Lorsqu'elle me parle de cet aspect, je lui demande si elle a aussi entendu parler de luttes qui sont actuellement menées pour la protection et la défense des droits des aides familiales, par exemple la lutte pour la couverture des aides familiales par la CSST en cas d'accident de travail. Elle me raconte qu'elle connaît peu les luttes collectives menées. Elle a entendu parler de nombreux cas spécifiques d'accidents de travail, mais considère qu'il serait « good to collectivise individual cases ». La collectivisation des cas individuels deviendrait ainsi « a proof that they [la CSST] have to action » et pourrait se transformer en lutte plus large. Je poursuis en lui demandant :

Geneviève : Could you be interested to participate...

Aline : Yes, even if I don't have accident... It still... happen in this program. It's the reality. So, in general, I will not think of myself only. So, I have to think the group, the reality. Cause of course if I only think of myself, I will not participate. You have to, how do we say that...

Geneviève : Solidarity?

Aline : Yes, solidarity, *c'est ça*.

Aline ne parle pas ici de ce qu'elle connaît par rapport aux luttes en cours comme telles, mais de sa perception de la collectivisation des cas individuels comme stratégie de revendication. Elle met la problématique abordée, soit la couverture des aides familiales par la CSST, en lien avec le programme. Aussi, elle met de l'avant la valeur de solidarité qui l'habite en soulignant de nouveau que sa situation n'est pas problématique. De cette façon, elle construit un narratif qui la positionne à la fois comme extérieure à des problématiques vécues sous le programme (ici les accidents de travail), mais comme solidaire des autres travailleuses et, donc, incluse dans ce groupe unit par le PAFR.

Dans le cas des femmes qui s'impliquent plus activement dans une organisation, leur récit est parsemé de références à cette facette de leur expérience. Pour elles, l'implication dans une organisation et la mobilisation peuvent aussi être perçues comme un lieu pour changer les choses et comme une opportunité pour s'accomplir personnellement. C'est le cas de Lucia :

I am enjoying going to [the organization] during Saturdays. I went to see what's going on there, to help as much as possible, as more as I can. I want to reach out more caregivers, see? By doing that, I'm developing myself too, I am seeing more what I want to be. It's for me. Actually, all those stuff is for my own growth. It's so... what they call it... it's so hypocrite (*rires*)... hypocrite to say that it's for others. No, it's for yourself, it's for your own growth, it's for your own ego.

Plus qu'un récit autour de son implication, les propos de Lucia s'attaquent aussi la question de la place des femmes philippines aides familiales dans la société. Elle parle des luttes menées et de la mobilisation des femmes comme d'une façon de leur donner une place. Parallèlement, elle décrit cette démarche qu'elle veut collective comme étant un moyen d'augmenter sa propre valeur, et donc sa propre place dans la société. Ainsi, elle confronte l'idée que les femmes s'impliquent seulement par solidarité et pour le bien des autres, et se

place encore une fois en marge en affirmant qu'elle s'implique pour ce que cela lui rapporte à elle-même. Elle confronte aussi l'image de la *dutiful daughter* présente aux Philippines dont nous avons parlé précédemment (Barber, 1997).

Les histoires qui touchent aux organisations et aux associations sont donc liées aux luttes individuelles et collectives qui y sont menées, mais aussi à ces instances comme réseau de soutien. C'est après avoir raconté l'histoire d'une amie qui a préféré faire des démarches pour l'obtention de sa résidence permanente par ses propres moyens qu'Isabelle enchaîne en parlant des organisations :

It's very important you have an organization, really. It's very important, because if you just only listen with your friend and "Oh! You need to do this," you are not satisfied! I'm not satisfied, you know, and sometimes, you really want to find people help you, it's better you go to organization or to the Filipino community, there, the people help you because they help already their experience and they know what going do, they know that they can help, you know! For me it's really important because it's like the organization is your second family.

Plus qu'un lieu de soutien technique pour réaliser des démarches spécifiques, Isabelle présente l'organisation dont elle est membre comme une seconde famille et un lieu de partage d'expériences. Selon ses propos, être en contact avec une organisation est essentiel, voire incontournable. Par contre, elle parle très peu spontanément de ses contacts avec l'organisation au cours de l'entretien, sauf lorsque j'introduis moi-même le sujet. Elle aborde plutôt à quelques reprises les gains obtenus par les luttes récentes. De façon plus spécifique aux luttes collectives, elle constate les impacts concrets des revendications sur les lois en vigueur et met de l'avant des narratifs à propos des impacts des changements apportés et de son rapport à ceux-ci :

Isabelle : Change for the three to four years I think is very good for the newcomers, really it's really good. It's have a big help you know, and especially if they don't have, like me before when I come and I go out and my employer... I don't sleep, I need found an employer because I'm very worried you know, because take me long, and I don't have an employer and so that's why I, I did not sleep. But for the newcomers now they have four years it's very good for them.

Geneviève : Have you ever been implicated in those kinds of revendications?

Isabelle : No... Me, all the news I just heard it in my organization and I just listen and "If you want you can come we need to do this, you know." Okay, if they need the Filipinas, put our names there, because they said we need to, we need to gain kind of numbers so the government gone said yes... Why not? If it can help, not for me, for also the newcomers you know, if it's good for everybody why not? It's good for us, it's good.

Isabelle introduit ici un narratif qui vient catégoriser de façon différente les femmes aides familiales qui participent au PAFR. Elle parle des *newcomers* en les distinguant des autres femmes qui ont été admises dans le programme avant les changements de délai. Cette nouvelle « sous-catégorie » se distingue à la fois par le moment de la venue de ces femmes, mais aussi par les impacts différents qu'ont les modifications à la loi sur leur situation.

5.4.2 L'église et les groupes de prière comme espace d'interaction

Dans leurs récits, les répondantes font toutes référence au moins une fois à Dieu en abordant les difficultés qu'elles rencontrent. Elles mentionnent ce rapport à Dieu pour expliquer que la foi est un refuge pour elle ou encore une manière de donner un sens aux embûches qui se présentent. Les femmes rencontrées fréquentent toutes une église dans laquelle elles sont investies à différents degrés, certaines de façon très active, comme Karen :

I'm active also in the church. I'm Catholic, so I have a circle of friends too in the ministry. I'm with Saint-Calvin. I believe it's the mother of God. [...] Last time I was teaching in the church for one school year catechism.

Les églises sont aussi considérées comme des espaces de rassemblements et fréquenter ces endroits est un moyen d'entretenir une vie sociale, comme en témoigne Marie :

There we have some gatherings. We also... like during the summer, we have some activities like going to Toronto bounding with the co-church... There are some activities... social life...

Cet espace est donc plus qu'un lieu de culte; c'est aussi un endroit où obtenir du soutien, pour rencontrer des gens, pour se divertir et créer des liens. Isabelle m'explique que :

We did not just sit down... everybody talk and communicate and everybody said: "What you gonna say, what you gonna wish to her?" "I wish her she have a good health..." It's very good and everybody is friendly and everybody laugh and everybody thank God and everybody plays and worship.

Elle ajoute, en parlant d'un ami qu'elle a invité à l'église :

When he go there he tolds me, "You have a good family there." It's because in our church, if someone have a problem, everybody help and share, everybody.

Nous apprenons aussi par les récits que les pratiques sociales créées dans ces lieux de culte se transposent aussi dans d'autres espaces. Anne nous raconte qu'elle participe chaque semaine à des rencontres avec un groupe de prière composé d'autres femmes aides familiales. Les rencontres ont lieu dans chacun des appartements des femmes, à tour de rôle. Dans ces moments, elles prient spécifiquement pour « ask gratitude that our papers will be receive soon ». Pour Anne, c'est aussi une façon de partager son expérience avec d'autres personnes et d'évacuer le stress :

We relieve our stress, we talk about our employers. If you say something, you relieve the stress that you have inside. That's what I feel, so if I tell to them, "Oh, I felle like that and like that," it's okay. Just relax, just pray so... I pray!

Tous ces éléments rejoignent l'idée selon laquelle les lieux de culte, dans un contexte migratoire, « sont souvent polyfonctionnels et servent de lieux communautaires pour des activités sociales (pièce pour la prière, bibliothèque, salle de lecture). On assiste donc à une transformation des espaces religieux et de leur rôle, transformation de la pratique religieuse comme telle » (Rachédi, 2008, p. 36). L'église et les pratiques que les femmes développent autour de leur participation à celle-ci apparaissent alors comme des vecteurs importants de leur intégration dans la société d'accueil et comme un lieu d'échange et de soutien central. Les lieux de culte sont aussi des espaces où elles peuvent raconter leurs histoires et entendre celles des autres.

CHAPITRE VI

DISCUSSION : DES RÉCITS D'EXPÉRIENCES AUX *NARRATIVES OF LOCATION*

Par la question de recherche mise de l'avant, nous voulions comprendre comment les femmes immigrantes des Philippines aides familiales à Montréal se positionnent autour des narratifs sociaux dominants à leur sujet. La démarche de recherche visait plus spécifiquement à explorer les récits de ces femmes à propos de leur expérience migratoire. La présentation des récits des répondantes et une première démarche analytique qui y a été intégrée ont permis de cerner les principales histoires racontées par les femmes et les dimensions qui les constituent. Aussi, quelques narratifs alternatifs utilisés par les femmes dans leurs récits ont été identifiés et des pistes ont été lancées pour saisir les dynamiques d'utilisation de ces narratifs. Finalement, plusieurs éléments avancés dans le chapitre précédent sont liés aux narratifs qui touchent les luttes collectives concernant les répondantes.

Tous ces aspects étant maintenant présentés une première fois, la table est ainsi dressée pour mettre en dialogue de façon plus systématique les récits des femmes, les concepts théoriques mis de l'avant au départ et les différents écrits auxquels nous avons fait référence dans le premier chapitre. Cette démarche analytique vise à comprendre plus spécifiquement comment les éléments théoriques que nous avons retenus nous permettent d'aborder les récits d'expériences recueillis au regard du concept de *narratives of location*. Pour ce faire, nous ferons d'abord un retour général sur l'ensemble des récits en lien avec le processus migratoire. Simultanément, nous tâcherons d'identifier les principaux narratifs sociaux mobilisés dans les récits. Cette première démarche nous permettra d'explorer quelles lectures font les femmes de la participation de ces narratifs à la construction des frontières symboliques qui les entourent comme catégorie sociale, tout en considérant que ces narratifs constituent des ressources pour leur positionnement social. Dans un deuxième temps, nous tenterons de démontrer que les histoires racontées à propos de l'expérience migratoire sont entrelacées des *narratives of location*. En ce sens, nous explorerons les différents espaces

dans lesquels nous transportent les récits, soit le pays d'origine, le pays d'accueil et la communauté philippine, de même que la façon dont les femmes se positionnent à l'intersection de ces différents espaces.

6.1 Indices et usages des narratifs sociaux dans les récits d'expérience migratoire

Que nous apprend l'exploration des récits des femmes en lien avec leur expérience migratoire? Quels narratifs sociaux retrouve-t-on dans ces récits? Plus précisément, quels sont les principaux narratifs construits à propos de cette expérience et comment s'articulent-ils? Les femmes parlent de leur expérience par des histoires ancrées à la fois au pays d'accueil, au pays d'origine et dans la communauté philippine. Ces récits sont remplis de narratifs qui prennent naissance dans chacun de ces espaces et se chevauchent, s'alternent et s'interinfluencent lorsque les femmes tentent de faire sens de leur expérience. Ces histoires témoignent de leur expérience migratoire comme d'un processus, tel que conceptualisé par Legault et Fronteau (2008). Nous proposons ici d'éclairer les éléments des récits présentés dans les deux chapitres précédents par les éléments théoriques amenés dans le cadre conceptuel en lien avec le processus migratoire et les différents narratifs sociaux qui émergent des récits de cette expérience.

Dans le cadrage conceptuel de notre recherche, nous avons établi que l'expérience migratoire s'inscrit dans trois principaux processus, dont le premier est le processus prémigratoire (Legault et Fronteau, 2008). Concernant cette étape, les récits recueillis et un premier stade d'analyse nous ont amenés à identifier quelques éléments relatifs au contexte dans lequel la décision de migrer se développe. Toutes les répondantes témoignent du fait que la migration des Philippines vers le Canada pour travailler comme aide familiale est très courante dans leur pays d'origine. Nous avons vu que Lucia parle du rêve de venir au Canada comme étant une aspiration partagée par une grande partie de la population philippine. Nous pouvons supposer qu'une forme de narratif culturel présent aux Philippines apparaît dans les récits. D'abord, un narratif émerge à propos du Canada qui constitue pour elle le « land of milk and honey », le « green pasture ». Nous avançons qu'il s'agit d'un narratif culturel puisqu'il fait référence à un univers symbolique (Loseke, 2008) et participe à construire une vision « rêvée » du Canada comme pays d'accueil potentiel. Ensuite, ce narratif témoigne

d'un certain comportement attendu dans la société d'origine, ce que les narratifs culturels contribuent aussi à construire (Loseke, 2008). Par exemple, Lucia affirme que pour les femmes philippines, « After graduation, it's like Canada or US. Okay, it is our dreams ». Le récit de Karen, qui présente sa famille comme étant différente sur la base du fait qu'elle est la première à quitter le pays pour travailler à l'étranger, vient corroborer l'idée de l'existence d'un narratif culturel assez fort à propos des normes liées à la migration. La présence de ce narratif est assez appuyée dans la littérature, notamment dans les écrits de Barber (1997) et Zaman (2004) qui mentionnent que le fait d'aller travailler ou de vivre à l'étranger est pratiquement une norme aux Philippines. Diacson (2002) illustre ce phénomène empiriquement en avançant que 10 % de la population philippine travaille ou vit à l'extérieur du pays, ce qui représenterait environ huit millions de personnes. Par contre, Zaman (2004) et Diacson (2002) présentent ce phénomène comme étant la conséquence de facteurs extérieurs aux personnes, comme le taux de chômage élevé, la situation difficile des Philippines, les politiques d'exportation de la main d'œuvre, etc. Les récits des femmes dévoilent des narratifs alternatifs à ce sujet en disant qu'elles ont aussi fait ce choix parce qu'elles sont ambitieuses et pour vivre une aventure (Aline) ou encore pour profiter de leur jeunesse (Karen) par exemple.

À ces narratifs culturels s'ajoute l'influence des narratifs entendus par des proches qui ont précédemment entrepris le même processus migratoire. Toutefois, nous remarquons d'entrée de jeu que l'ensemble de femmes présente des narratifs qui les placent comme partie prenante de la décision de participer au PAFR et comme actrices à part entière dans l'élaboration du projet migratoire. Elles témoignent des différents narratifs sociaux qui ont participé à la construction de leur décision, mais elles s'attribuent le choix de la migration.

Pour les répondantes, le projet migratoire s'incarne concrètement dans la participation au Programme des aides familiaux résidants. De manière générale, nous remarquons que la participation au programme est présentée comme une étape charnière dans la vie de ces femmes et constitue le principal marqueur temporel de leurs récits. Bien que la façon dont les entrevues ont été menées amenait les femmes à aborder les périodes prémigratoire, migratoire et leurs projets futurs, elles ont pour la plupart effectué une réappropriation des temps des récits de leur expérience pour les articuler autour de la logique « avant-pendant-après » le

programme. Cette articulation des récits d'expérience migratoire autour de ce programme n'est pas surprenante puisque les modalités de ce programme influencent directement la place que les répondantes peuvent occuper au pays d'accueil. En portant cette analyse à un niveau plus théorique, nous pouvons d'abord rappeler que notre cadre conceptuel a permis d'expliquer que les différents narratifs sociaux jouent un rôle dans le développement de frontières symboliques qui s'érigent autour des membres d'une catégorie sociale (Loseke, 2008; Anthias, 2001, 2005). En ce sens, nous avançons qu'une catégorie légale est créée à partir de narratifs institutionnels qui entrent en ligne de compte dans l'élaboration des politiques et des programmes sociaux concernant ces femmes, ici le PAFR. Les histoires abordées par les femmes racontent les effets qui découlent de ce processus de catégorisation sur leur vie.

À un autre niveau, les récits sont porteurs de narratifs à propos de la façon dont les femmes vivent ce que Fronteau et Legault (2008) appellent le processus d'intégration dans les structures sociales, économiques et politiques. Ces récits sont souvent liés à la participation au PAFR. Les propos de Lucia illustrent bien de quelle façon elle considère que le PAFR influence son intégration à la société d'accueil :

I still have nothing you know. I still feel nothing, cause I cannot prove to the community that what I can do. But the Association, they are acknowledging me to the fact I do something, but as a whole, not yet. Not yet. They can see more, they need to see more. And I need to show more. I cannot do that until I'm still on the program. I'm not allowed to, of course. I cannot study.

Lucia aborde ici indirectement les effets concrets qu'ont les narratifs institutionnels, par le biais des politiques et des programmes sociaux, sur le processus d'intégration au pays d'accueil. Rappelons que Loseke (2007), en empruntant à Lamont et Virag (2002) considère que :

Narratives of institutional identities in public policy therefore construct social boundaries, objectified forms of social differences creating unequal access to and unequal distribution of social resources and opportunities (2007, p. 669).

On peut donc avancer que les récits des femmes témoignent du fait que les personnes qui immigrent au Canada par le biais du PAFR n'ont pas les mêmes chances ni les mêmes opportunités d'intégration que celles qui le font par d'autres catégories d'immigration. On

peut donc faire un lien avec l'idée de Loseke (2007), selon laquelle les pratiques concrètes qui découlent de l'application des politiques sociales et des lois positionnent les individus et les groupes dans une hiérarchie qui conditionne l'accès aux ressources. Dans ce cas-ci, les femmes témoignent des conséquences de l'application du PAFR et il semble que celles-ci participent aussi à la construction de l'expérience collective de ces femmes au pays d'accueil, expérience qui est aussi marquée par un sentiment d'exclusion. Par contre, certains récits permettent de saisir comment ces impacts se manifestent pour elles et leurs propos laissent croire que les effets vécus ne sont pas les mêmes pour toutes. Certaines mettent en lien les difficultés rencontrées directement avec le PAFR, tandis que d'autres en parlent comme d'une dimension parmi tant d'autres de leur expérience ou comme d'une opportunité qu'elles ont saisie.

Pour en revenir aux effets d'exclusion, mentionnons qu'interroger les récits à partir des écrits de Bourque (2008) sur le processus migratoire nous amènerait à reconnaître que trois mécanismes d'exclusion semblent particulièrement identifiés dans les récits des femmes, soit les stéréotypes, les préjugés et la discrimination. Or, en nous appuyant plutôt sur les écrits d'Anthias (2002), nous sommes invités à aborder les questions qui entourent l'exclusion non pas sous l'angle de mécanismes, mais plutôt de ce qui est produit dans les interactions entre les individus dans différents espaces sociaux, que ce soit sur la rue, dans leur milieu de travail, dans le bureau d'un agent d'immigration ou d'un-e intervenant-e, et par lesquelles les dynamiques d'exclusion et de discrimination émergent et se consolident. Nous remarquons donc que les récits de femmes sont révélateurs d'anecdotes très concrètes à propos du fait qu'elles sont systématiquement considérées comme des *nannies* parce qu'elles sont des femmes philippines. Anne raconte comment un enfant au centre commercial la considère d'emblée ainsi et Lucia fait référence à un moment où elle a rencontré une dame à l'arrêt d'autobus qui l'aborde spontanément comme une *nanny*. Alors que je demande à Anne de me parler de la façon dont elle perçoit sa place dans la société d'accueil, elle mentionne que les femmes immigrantes aides familiales sont « left behind » en s'appuyant sur l'exemple que leur permis de travail temporaire et nominatif leur impose des limites importantes. On constate qu'à tous ces moments de leur récit, elles font référence à des interactions et aux échanges auxquels elles participent, et que des sentiments d'exclusion et de discrimination

sont les résultats de ces interactions. Les répondantes témoignent du fait que ce qui découle de ces interactions a des impacts sur la place qu'elles occupent dans la société d'accueil, sur la façon dont elles sont perçues au pays d'origine et par leur communauté d'appartenance.

Nous terminerons cette section en revenant brièvement sur les différents espaces d'interaction relevés dans les récits. Les écrits de Loseke et d'Anthias nous amènent à concevoir l'ensemble des lieux fréquentés par les répondantes (tant les organisations religieuses ou associatives) comme autant d'endroits où les femmes sont en interaction avec les différents narratifs sociaux existants. Ce sont des lieux où les femmes construisent et partagent leurs propres narratifs personnels. Aline, qui affirme ne pas vivre de difficultés en lien avec son travail, raconte comment elle a pris conscience des difficultés des autres femmes en entendant leurs histoires dans un organisme qu'elle fréquente. Dans son récit, elle intègre les narratifs des autres à propos des difficultés à sa propre histoire personnelle. Dans un même ordre d'idées, une partie de l'histoire d'Anne illustre bien comment les différents narratifs sont transposés dans des interactions concrètes. Elle raconte comment des amies qui fréquentent une organisation de défense de droits lui font valoir l'importance de dénoncer une situation d'abus. Or ces amies ont été en contact avec les narratifs organisationnels portés par cette organisation et peuvent les utiliser en partie dans leurs propres narratifs personnels. Indirectement, Anne peut ainsi entrer en contact avec des narratifs organisationnels qui sont probablement ici entremêlés avec les narratifs personnels de ces amies et se servir de ces narratifs comme ressources.

On peut supposer que c'est aussi dans ces espaces d'interaction que les femmes ont pu rencontrer les narratifs que nous avons identifiés dans la problématique de notre recherche. De nombreux organismes prennent appui sur les différents écrits existants pour développer une argumentation reliée à différentes revendications, ce qui les rend porteurs de ces différents narratifs. De plus, certaines organisations développent elles-mêmes des écrits qui introduisent aussi des narratifs, par exemple la recherche-action sur les conditions de vie et de travail des aides familiales résidentes menée par l'organisme PINAY (Oxman-Martinez *et al.*, 2004) ou encore une recherche participative menée par le Philippine Women Centre of British Columbia (Alcuitas *et al.*, 1997) sur la violence économique vécue par les femmes philippines immigrantes.

Nous nous intéresserons maintenant plus spécifiquement à la façon dont les femmes elles-mêmes se positionnent par rapport aux différents narratifs sociaux que nous avons identifiés et leurs implications concrètes en voyant comment des éléments de leurs récits se rapportent à des *narratives of location*.

6.2 L'émergence des *narratives of location* à travers les récits

À la suite de cette première démarche de réflexion, nous remarquons que de nombreux aspects des histoires des femmes révèlent en partie la façon dont elles perçoivent et expliquent la place qu'elles occupent socialement à différents moments de leur parcours, mais aussi dans ces différents espaces. Nous avons vu que selon Anthias (2002), l'étude des narratifs personnels permet en effet de comprendre la façon dont les personnes « understand and interpret their place in the world » (p. 498). Les histoires racontées par les femmes sont à plusieurs moments révélatrices de leur positionnement social, comme nous l'avons souligné à quelques reprises dans la présentation et l'analyse des récits recueillis. Nous allons maintenant interroger le positionnement social de ces femmes à partir du concept de *narrative of location* tel que défini précédemment. Quels éléments des récits nous permettent de saisir les *narratives of location* imbriqués dans les histoires racontées?

Les répondantes, loin de mettre de l'avant des narratifs qui dévoileraient une posture sociale fixe, construisent plutôt des récits dans lesquels elles se situent différemment selon l'espace et le temps qu'elles abordent. Anthias (2002) rappelle en effet que l'expérience des personnes migrantes se situe simultanément et de façon dynamique dans trois espaces, soit le pays d'origine, le pays d'accueil et la communauté d'appartenance. Dans le cadre particulier de notre recherche, plusieurs éléments propres à la situation des femmes rencontrées peuvent contribuer à placer ces femmes à cette intersection.

Tout d'abord, les gouvernements canadien et québécois les considèrent comme des travailleuses temporaires et non des immigrantes. Nous avons vu que la catégorie légale ainsi créée par ces narratifs entraîne la précarité de leur statut et les modalités d'application du PAFR limitent leur intégration dans la société d'accueil. Elles sont « ici », occupent et vivent dans cet espace, mais pas encore tout à fait. Les écrits de Pratt (2004b) nous amènent à pousser encore plus loin cette idée. Elle utilise le terme *fragmented geography* pour situer ces

femmes dans les différentes juridictions légales en expliquant qu'elles sont définies dans les discours officiels comme détentrices d'un visa de travail au niveau fédéral et comme employée en regard des normes du travail pour le palier provincial.

Les contacts généralement fréquents avec la famille et les proches laissés derrière les ramènent à se plonger dans la société d'origine de façon très régulière. Ces contacts constituent l'espace privilégié dans lequel les femmes sont encore ancrées concrètement au pays d'origine. Comme une majorité d'entre elles font parvenir des redevances à leur famille et ont un projet de réunification familiale, cet espace est très présent dans l'expérience vécue.

En outre, les femmes sont confinées chez leur employeur la majorité du temps. Conséquemment, les principaux contacts qu'elles entretiennent avec le monde extérieur se font avec des membres de la communauté philippine montréalaise. Que ce soit en partageant un appartement ou encore dans des rencontres à l'église ou dans une association, les échanges sont multiples et l'expérience des femmes se bâtit simultanément avec celles de leurs compatriotes qui partagent le même statut au pays d'accueil.

Nous allons maintenant explorer les principaux aspects soulevés par les répondantes et qui sont constitutifs des *narratives of location* d'abord en lien avec le pays d'origine, puis avec le pays d'accueil et la communauté d'appartenance. Nous aborderons ces éléments comme étant des formes et des actions de positionnement. Notons que les espaces relatifs au pays d'accueil et à la communauté d'appartenance seront traités simultanément vu les nombreux chevauchements d'idées qui se rattachent à cette portion de l'analyse.

6.2.1 Positionnements au pays d'origine

Une première forme de positionnement présente dans les narratifs des femmes concerne la place qu'elle donne à leur pays d'origine comme tel. Comme nous l'avons souligné, elles présentent les Philippines et plus précisément leur ville ou leur village d'origine comme étant pauvres et ayant peu à leur offrir. Par la suite, elles se positionnent elles-mêmes comme appartenant généralement à la classe moyenne de ce pays et comme étant scolarisées, donc comme étant à un niveau relativement élevé socialement. Zaman (2004) parle aussi de ces femmes comme étant scolarisées et ayant une solide expérience sur le marché du travail. En

partant d'un cadre d'analyse qui relève de l'économie politique, cette auteure avance que le taux de chômage élevé aux Philippines est l'un des facteurs les plus importants forçant les femmes à travailler à l'étranger, en plus de l'instabilité politique et des politiques d'exportation de la main-d'œuvre (Zaman, 2004). Or, les histoires des répondantes ne cadrent pas dans ce narratif englobant, puisque même si elles soulignent la difficulté de trouver un emploi, mais elles ont toutes quitté des postes pour la plupart présentés comme stables et plutôt avantageux compte tenu du contexte. Dans les narratifs qu'elles construisent autour de ces aspects, elles se représentent plutôt comme étant maître de la décision de quitter cet emploi et leur pays. En s'attardant à la façon dont les femmes racontent le contexte dans lequel elles ont décidé de quitter leur pays et leurs motivations, on en arrive à une analyse qui dépasse l'explication de la migration par des facteurs d'attraction/répulsion, qui permet de mieux comprendre le processus d'élaboration du projet migratoire, puis de le lier à différentes formes de positionnement social. D'autres éléments contextuels amenés par les femmes peuvent être saisis comme relevant de ce positionnement.

Une allusion d'Isabelle au fait qu'il est très difficile pour une femme de plus de 25 ans de trouver un emploi aux Philippines est aussi révélatrice de la position particulière que peuvent avoir les femmes là-bas. En présentant cet élément comme un des facteurs qui l'a amenée à quitter le pays, elle nous indique un peu comment elle perçoit sa place là-bas en tant que femme et comment elle rejette cette situation. Cette façon de présenter les choses fait émerger un narratif alternatif aux récits dominants qui parlent de ces femmes comme étant des victimes. Selon Barber (1997), qui s'intéresse elle aussi à l'« agentivité » de ces femmes, le choix de migrer peut, du point de vue des migrantes « be construed as a form of resistance to restrictive cultural and familial controls » (1997, p. 44). Par ailleurs, alors que les *narratives of location* se réfèrent aussi à la façon dont les personnes se positionnent autour des catégories sociales liées au genre, Isabelle est la seule à nommer explicitement un élément relié au fait d'être « femme » aux Philippines et elle l'aborde très brièvement. Pourtant, lorsque les répondantes parlent au « nous » dans leurs récits, elles réfèrent, sauf exception, systématiquement aux femmes philippines.

La place qu'occupent les histoires entendues par les femmes à propos du fait de venir au Canada est un autre élément bien présent dans leurs narratifs. Nous avons souligné dans un

premier niveau d'analyse que ces narratifs jouaient un rôle important dans la décision de participer au PAFR. Pour Anthias (2002), ces histoires ont aussi un rôle important dans la construction des *narratives of location* :

These stories, at one level, draw on and are therefore derived from collective stories told around us, which often do have a component of a narrative that unfolds genealogically, from discourses, representations and normative systems, as well as stories told within our families and by a range of significant others. (Anthias, 2002, p. 499)

À un niveau plus micro, Karen met de l'avant un narratif qui positionne sa famille par rapport aux autres familles philippines. Elle décrit sa famille comme étant différente des autres parce qu'elle est la première à quitter le pays pour aller travailler à l'étranger. Dans ce récit, elle se donne à la fois le rôle de pionnière au sein de sa famille, mais aussi celui d'une « femme normale » au sens où elle présente le fait d'aller à l'étranger comme étant courant dans la société d'origine. De plus, en allant de l'avant avec son projet migratoire, elle fait fi des craintes de l'opposition de son père et se donne un rôle très actif. L'ensemble de son histoire démontre que si elle est en constante interaction avec des éléments et des personnes qui influencent ses actions et ses choix, elle en revendique l'autonomie.

En somme, plusieurs éléments des récits recueillis peuvent être considérés comme des composantes de *narratives of location* à propos du pays d'origine. Dans les exemples retenus, les femmes parlent notamment de leur perception de leur position sociale individuelle en termes de classe (ex. : appartenance à la classe moyenne) ou encore de genre (le fait d'être une femme aux Philippines), mais aussi de leurs rapports familiaux (l'affirmation de soi en opposition à l'autorité paternelle) et des pratiques sociales (les effets de discrimination) présentes aux Philippines et de leur propre façon d'agir dans cet espace. Ces dimensions des *narratives of location* se déploient aussi dans les récits des femmes à propos de leur place dans le pays d'accueil et de leur relation avec leur communauté d'appartenance.

6.2.2 Positionnement au pays d'accueil et dans les communautés d'appartenance

Lorsque les histoires des femmes abordent leur place dans la société au pays d'accueil, elles font surtout appel à des comparaisons avec la place qu'elles occupaient socialement aux Philippines. Par exemple, lorsque Anne explique l'opinion qu'elle pense que les gens de son

entourage auraient d'elle s'ils connaissaient sa situation actuelle, elle utilise l'expression : « You're good here [aux Philippines] but you're in Canada and you're nothing! ». On peut supposer qu'Anne exprime ici sa propre perception de son statut social et de la place hiérarchique qu'elle occupe. Cette tension entre la place occupée au pays d'origine et celle du pays d'accueil est constamment soulignée. Elle est aussi fréquemment utilisée par les femmes pour remettre en perspective leur statut inférieur au Canada. Par exemple, Lucia qui mentionnait que « Cause I am somebody in Philippines, but here I have to scrub your floors! ». Dans la même optique, les répondantes répètent à de nombreuses reprises qu'elles sont diplômées dans leur pays d'origine, qu'elles sont des professionnelles et qu'un jour, elles pourront occuper un autre emploi. Elles rappellent ainsi que leur statut social est temporaire et que si elles acceptent de se soumettre temporairement aux comportements attendus par ce statut, c'est aussi parce qu'elles aspirent à une future mobilité sociale ascendante, donc à un repositionnement social pour le futur. Ces éléments des récits font émerger des narratifs alternatifs qui confrontent l'idée que nous avons abordée dans notre problématique selon laquelle ces femmes, souvent habituées d'être des « citoyennes de seconde classe » dans leur pays d'origine ou dans les pays transitoires, pourraient ne pas percevoir la discrimination et les abus qu'elles subissent (Oxman-Martinez *et al.*, 2004). Entre les images opposées de la femme immigrante qui revendique ouvertement ses droits et de la femme inconsciente de sa situation, les récits recueillis démontrent qu'une pluralité de positionnements est possible par rapport à la place qu'elles occupent en ce moment dans la société.

Autre remarque, les femmes parlent de la place qu'elles occupent comme étant collective et celle de toutes les femmes philippines aides familiales. Elles se perçoivent comme appartenant à une catégorie sociale commune dans le pays d'accueil et en vivent collectivement les effets, notamment la discrimination qui y est associée.

Dans la première partie de la discussion, nous avons démontré que le PAFR est à la fois une opportunité d'accéder à une vie meilleure pour ces femmes, mais aussi un vecteur de difficultés et de limitations dans leur intégration au pays d'accueil. Lorsqu'elles parlent de leur avenir, elles mentionnent d'abord et avant tout leur volonté de terminer le programme et de passer à une autre étape, de prendre une plus grande place dans la société. La trame narrative qui traverse les récits présente la trajectoire des femmes comme si elles étaient dans

une position sociale moins défavorisée aux Philippines en tant que professionnelles diplômées, alors qu'elles ont mis de côté cette facette de leur identité ou du moins que cette facette n'est pas reconnue le temps de leur participation au programme. Anne résume bien cette idée concernant leur position sociale en disant qu'elle sent qu'elles sont « left behind » dans la société d'accueil parce qu'elles ont un permis de travail temporaire. En plus d'être immigrantes, elles ont un statut particulier qui vient influencer encore davantage leur situation au pays d'accueil.

En outre, on remarque aussi que certaines femmes, comme Lucia, utilisent des narratifs très critiques du PAFR et se posent en revendicatrices de changements. D'autres narratifs laissent plutôt entrevoir une certaine acceptation de la situation dans laquelle le programme les plonge, non sans témoigner tout de même des difficultés rencontrées. Un parallèle intéressant peut être fait entre ces différentes façons de se positionner par rapport au PAFR et les débats qui entourent les revendications pour le maintien ou l'abolition de ce programme (Belleau et Langevin, 2000) dans le sens où certaines femmes mettent davantage de l'avant les impacts du programme sur leur vie, tandis que d'autres le présentent plutôt comme une chance d'immigrer au Canada.

Pour en revenir à l'idée selon laquelle les femmes se sentent mises de côté au pays d'accueil, nous remarquons qu'elles sont plusieurs à présenter des narratifs de positionnement par rapport au sentiment de discrimination qui résulte de leurs interactions. L'analyse des récits a fait ressortir le fait que les femmes rejettent certaines attributions; par exemple, que les femmes philippines sont perçues systématiquement comme des aides familiales. Lucia se dit même très en colère de cette attribution systématique et réductrice. Les femmes construisent ainsi des *narratives of location* qui sont :

[...] structured more in terms of a denial (through a rejection of what one is *not* rather than a clear and unambiguous formulation of what one *is*). This is not only a question of identity and its narration being relational (Anthias, 1998a), but also of being defined in terms of the refusal of certain attributions (Anthias, 2002, p. 501).

Cette caractéristique des *narratives of location* se retrouve aussi au moment où Lucia utilise la métaphore de la *crab mentality* pour décrire la communauté philippine. Selon elle, l'attitude et les comportements des femmes philippines ont tendance à être un obstacle pour

celles qui désirent aller de l'avant et se sortir du « sceau » dans lequel elles sont plongées. Elle raconte cette métaphore pour ensuite spécifier qu'elle déplore ces comportements qu'elle refuse d'adopter. Elle veut plutôt poser dès maintenant des actions qui l'aideront à s'intégrer dans la société d'accueil dans l'immédiat et affirme vouloir faire partie intégrante de la société canadienne. Elle se définit donc par ce qu'elle n'est pas et cherche à déconstruire les barrières qui sont érigées autour de sa catégorie sociale par des comportements différents de ceux qui sont habituellement attendus, donc en dehors d'un certain système normatif qui régit en partie le comportement de ces femmes.

La perception des répondantes de leurs rapports avec leur employeur et leur travail peut aussi être interprétée comme une façon de se positionner dans ces dimensions sociales. Certaines ressentent une appartenance familière avec leur employeur, alors que d'autres disent se soumettre temporairement à leur volonté, voire craindre leur employeur. Collectivement, les histoires des femmes présentent donc des narratifs qui les situent dans des rapports très différents avec les employeurs. Toutefois, alors que les femmes résident obligatoirement chez leurs employeurs et que des rapports particuliers s'installent entre les femmes et les familles qui les embauchent, ces éléments sont généralement présentés dans la littérature comme une source de difficultés supplémentaires vu l'implication émotionnelle qu'ils supposent (Oxman-Martinez 2002, Belleau et Langevin, 2000 et Bals 1999) Ce phénomène est présent dans les récits, mais on retrouve aussi des narratifs alternatifs qui présentent le rôle positivement significatif que jouent ces liens intimes dans l'expérience des femmes.

En revanche, une analyse des récits illustre que les femmes racontent leur histoire en se donnant un rôle actif dans les relations avec l'employeur, même en cas de conflits. Lucia est l'une de celles qui l'expriment le plus clairement lorsqu'elle mentionne qu'elle connaît ses droits et la loi, qu'elle ne craint pas les employeurs. Même à partir d'un cas opposé, comme celui d'Anne, on constate qu'elle se présente comme temporairement soumise à l'employeur. On pourrait même en faire une lecture à un niveau stratégique, qui présenterait alors son apparente inaction comme une stratégie pour finir le programme le plus rapidement possible; la soumission temporaire comme le prix à payer pour arriver le plus tôt possible à ses fins. Nous lançons cette piste parce qu'Anne précise qu'elle sait qu'elle peut dénoncer les injustices dont elle est victime, que des associations existent pour l'aider, mais qu'elle refuse

consciemment ce soutien. Elle présente cela comme sa décision et non comme une absence de choix ou de moyens. Cela dit, n'oublions pas qu'Anne parle aussi de peur et de crainte de la perte de son emploi.

Ce récit d'Anne nous permet de revenir brièvement aux rapports entretenus avec les différentes associations et organisations par les écrits d'Anthias (2002) qui nous amènent aussi à analyser les narratifs des femmes au regard de la notion d'appartenance.

Le point de vue d'Anne à propos des organisations est éclairant à ce sujet. Si elle identifie ces organisations comme des groupes qui la concernent, elle choisit de ne pas y participer et ne semble pas utiliser les narratifs qui y sont véhiculés comme ressource pour parler de son expérience. Comme le soulignent Loseke (2007) et White et Epston (2003), les personnes n'endosseront pas nécessairement les narratifs qui ne correspondent pas au sens qu'elles donnent à leur expérience.

Marie, par exemple, ne s'identifie pas du tout aux différentes associations de défense de droits, mais s'implique activement dans une église. À l'opposé, Lucia et Isabelle portent de nombreux narratifs qui parlent de leur appartenance à ces organisations comme lieu pour se développer personnellement et collectivement, voire comme une seconde famille. Il en est de même dans les récits des femmes qui abordent leur participation à une organisation religieuse ou à des rassemblements plus informels dans le but d'échanger sur leur expérience. C'est à travers ces histoires que l'on découvre les réseaux de soutien des femmes et la façon dont elles y ont recours. Dans une analyse qui vise à saisir le positionnement social de ces femmes, ces réseaux de soutien constituent une ressource que les femmes peuvent mobiliser de différentes manières pour se positionner (Anthias, 2005, citée dans Harper, à paraître).

La participation aux luttes menées dans ces organisations et la mobilisation des femmes pour transformer leur place dans la société devient en soi une façon d'appartenir à quelque chose. C'est peut-être parce qu'elle se sent exclue, qu'elle sent qu'elle n'a pas sa place à part entière, que Lucia met autant de l'avant un narratif quasi militant ou du moins de sensibilisation à la situation des aides familiales résidentes. En ce sens :

belonging has a number of dimensions. There is the dimension of how subjects feel about their location in the social world which is generated partly through experiences of exclusion rather than being about inclusion per se (Anthias, 2008, p. 8).

Avec le recul, c'est cette volonté d'avoir une place à part entière qui est au cœur du récit des femmes. Toutes les démarches de leur parcours, toutes les difficultés rencontrées, tous les moyens d'y faire face et cet espoir immense misé dans « l'après-programme » sont comme des portes fermées, souvent à double tour, qu'elles enfoncent une à une pour transformer la place qu'elles occupent actuellement ou du moins pour accéder à un avenir qu'elles souhaitent meilleur pour elles-mêmes et leurs proches. Leurs récits sont autant de stratégies narratives qu'elles mobilisent et transforment en une forme d'action sociale qui contribue à forger cette place.

CONCLUSION

Nous concluons notre mémoire en récapitulant les éléments abordés dans les différents chapitres, ce qui amènera une dernière vue d'ensemble de notre démarche de recherche. Nos dernières réflexions, plus générales, en lien avec des pistes futures de recherches et le travail social seront de plus exposés.

Dans le premier chapitre, nous avons d'abord identifié les différents narratifs qui sont construits à propos des femmes philippines aides familiales par les politiques sociales, les organisations qui les rejoignent et le milieu de la recherche. Nous avons aussi démontré l'émergence de narratifs alternatifs qui laissent supposer que les femmes vivent des expériences diverses et sont des actrices à part entière de leur projet migratoire.

Dans le second chapitre, nous avons situé notre démarche dans le courant du constructionnisme social en abordant plus en profondeur le concept de narratif. À partir des écrits de Loseke (2007) et d'Anthias (2001, 2002, 2005), nous avons vu que les narratifs culturels, institutionnels, organisationnels et personnels participent à la construction de divisions sociales hiérarchisées qui entraînent des inégalités à plusieurs niveaux. Nous avons spécifié comment, en abordant les *narratives of location* entrelacés dans les histoires personnelles des personnes, nous pouvions saisir la façon dont ces personnes se positionnent socialement en interaction avec les différents narratifs. Finalement, le concept d'expérience migratoire a été brièvement introduit.

À partir des procédés méthodologiques présentés dans le chapitre 3, les récits d'expérience de six femmes philippines participant ou ayant participé au PAFR ont été recueillis. La présentation et une première interprétation des récits ainsi obtenus ont constitué les chapitres 4 et 5, qui ont respectivement abordé les récits des femmes en lien avec l'expérience migratoire et les récits qui touchent spécifiquement la place des femmes et leurs interactions dans le pays d'accueil.

Le sixième et dernier chapitre a permis de mettre en place une discussion qui amène un dialogue plus approfondi entre les récits des femmes et les concepts théoriques soulevés, de même qu'avec certains des écrits recensés dans le premier chapitre. Nous avons donc fait un retour sur les récits en regard du concept d'expérience migratoire, pour ensuite identifier les narratifs sociaux mobilisés par les femmes. Finalement, nous avons démontré comment les récits des femmes sont entrelacés de *narratives of location* qui témoignent de leur façon de percevoir leur place dans la société et dans le monde. C'est ainsi que les éléments des récits qui nous informent sur les différents positionnements des femmes ont été identifiés.

En continuité avec la présentation, l'analyse et la discussion des récits des femmes qui ont participé à la recherche, nous concluons maintenant notre mémoire par les principales réflexions et les questionnements que soulève à nos yeux cette démarche, en lien avec nos objectifs de recherche, mais aussi plus largement en lien avec le travail social et des pistes de recherches futures.

Nous considérons que notre recherche a permis de démontrer que les récits des femmes renferment beaucoup d'éléments communs aux informations que nous avons apprises sur leur situation à travers les écrits parcourus pour l'élaboration de la problématique. Par contre, elles proposent des histoires diversifiées qui, même si elles mettent des dimensions communes de l'avant, témoignent de leur façon singulière de vivre cette expérience. Ces femmes ne se racontent pas comme « victime », mais comme mères, sœurs, femmes, filles, travailleuses, citoyennes, diplômées et militantes qui se sont engagées volontairement dans un projet dans le but d'améliorer leur sort et de vivre de nouvelles expériences. Cette recherche introduit donc quelque chose de nouveau dans le champ des connaissances liées à ces femmes et leur situation en prenant une distance face à un paradigme positiviste et déterministe. Dans le même sens que l'entendent White et Epston (2003), nous avons voulu questionner les narratifs dominants en tant que savoir dominant et donner une place aux savoirs des femmes et à leurs propres narratifs. Notre recherche met en lumière des « aspects des expériences vécues qui tombent en dehors de l'histoire dominante [et qui] fournissent un terrain riche et fertile pour créer, ou recréer, des histoires rechanges (2003, p. 15) ». Elle permet aussi de mieux comprendre l'utilisation que font les femmes de la marge de manœuvre dont elles disposent pour agir dans différents contextes et lieux d'interactions, que

ce soit avec un agent d'immigration, avec leur employeur, à l'église ou encore dans les différents organismes qu'elles fréquentent.

À ce titre, nous pensons avoir démontré comment les narratifs dominants sont présents dans les récits et comment les femmes peuvent se les approprier, les rejeter ou encore les utiliser de façon subversive. Les femmes ont aussi introduit des narratifs alternatifs qui sont un appel à la reconnaissance. En effet, alors que nous voulions connaître leur positionnement face aux luttes collectives qui les concernent, nous constatons qu'elles ont peu parlé des luttes collectives comme telles, mais qu'elles insistaient surtout sur l'importance d'être reconnues. Nous constatons maintenant que, dans l'ensemble, le positionnement des femmes est révélateur de leurs luttes quotidiennes, individuelles et collectives pour la reconnaissance de ce qu'elles sont, pour une place à part entière dans la société d'accueil et une meilleure place dans le monde comme tel. Leur participation à cette recherche peut être vue comme une contribution à cette lutte pour que leurs narratifs personnels soient entendus. Les propos des femmes nous éclairent donc sur le fait que les luttes sociales et collectives dépassent la revendication liée à une catégorie sociale ou à des politiques comme telles, mais s'inscrivent aussi dans les interactions quotidiennes comme pratiques de positionnement.

Dans le cadre de la recherche, les femmes ont été invitées à raconter leur histoire personnelle. Dans un contexte d'intervention, c'est aussi ce que les personnes font régulièrement. Les histoires qu'elles racontent dans ce contexte sont aussi des narratifs qui nous aiguillent sur la façon dont elles se positionnent face aux problèmes qu'elles rencontrent. Les conclusions de notre recherche sont un appel à être attentifs à la façon dont les personnes endossent, rejettent ou utilisent les narratifs dominants à propos d'elles et de ce qu'elles vivent. Elles nous appellent aussi, comme intervenant-es, à être attentifs aux narratifs dont nous sommes nous-mêmes porteurs. Quels narratifs introduisons-nous en tant qu'« extensions » d'une organisation? Quels sont ceux qui sont imprégnés dans les outils d'intervention et dans le matériel de promotion utilisés par les intervenant-es d'une organisation? Quels narratifs relayons-nous des histoires personnelles des femmes aux différents bailleurs de fonds, au milieu de la recherche et autres? Nos réflexions sur nos propres expériences passées en intervention nous amènent à constater qu'en nous appuyant sur une analyse uniquement structurelle, nous avons tendance à ne pas nécessairement prêter

oreille à la façon dont les personnes voient elles-mêmes leur situation et leur place dans la société. Pourtant, les intervenant-es occupent une position privilégiée qui pourrait leur permettre de favoriser l'émergence et le partage de narratifs alternatifs et ainsi contribuer à rendre ces narratifs disponibles comme ressources pour les personnes dans leur positionnement social et pour faire sens de leur expérience.

La présente recherche est bien sûr limitée et se revendique comme une démarche exploratoire, mais la richesse du matériel recueilli nous convainc de la possibilité de mener une analyse beaucoup plus approfondie de l'interaction des narratifs, par des études de cas plus pointues par exemple. Nous abondons ici dans le sens de Loseke (2007), qui mentionne l'importance d'étudier empiriquement l'influence mutuelle des différents narratifs, même si leur distinction est plus un outil théorique d'analyse qu'une représentation juste de la réalité. En supposant tout de même que des narratifs se rattachent davantage à des récits culturels, institutionnels, organisationnels et personnels, Loseke pose les questions suivantes :

How, under what circumstances, and in what ways do particular narratives migrate from one realm of social life to another? How, under what circumstances, and in what ways are particular narratives transported relatively unchanged from one realm of social life to another or modified from one realm of social life to another? (Loseke, 2007, p. 677)

En résumé, cela pose la question à savoir comment les narratifs et leur interaction sont impliqués dans les processus de changements sociaux. En empruntant encore une fois à Loseke (2007), qui avance qu'un réel changement social doit être à la fois culturel, institutionnel, organisationnel et personnel, nous croyons qu'il serait pertinent que le monde du travail social s'attarde à ces questions, qui peuvent d'après nous éclairer le développement et le renouvellement de pratiques qui visent le changement social dans une perspective démocratique et dialogique entre les différents narratifs, incluant ceux des personnes concernées par ces pratiques.

APPENDICE A

GUIDE D'ENTREVUE

- 1) J'aimerais d'abord vous entendre à propos de la période qui a précédé votre arrivée à Montréal.

Thèmes et questions à explorer :

- a) Depuis combien de temps êtes-vous ici?
- b) Pouvez-vous me parler de votre vie aux Philippines? De votre milieu d'origine? Des personnes qui vous entouraient là-bas?
- c) Quelles histoires aviez-vous entendues à propos des femmes qui viennent travailler ici comme aides familiales?
- d) Quelle vie aviez-vous imaginé avoir ici à partir de ces histoires?
- e) Pouvez-vous me raconter comment vous en êtes venue à venir travailler ici comme aide familiale?
- f) Pouvez-vous me parler des procédures et des démarches qui ont été effectuées pour venir ici?
- g) Comment avez-vous trouvé votre lieu de travail ici? (Si la répondante a fait affaire avec une agence de placement lui demander de raconter cette expérience.)

- 2) Je vous inviterais maintenant à me parler de votre expérience ici.

Thèmes et questions à explorer :

- a) Comment s'est passée votre arrivée ici?
- b) Pouvez-vous me parler de vos relations avec les institutions ici? (Immigration Canada ou autres.)
- c) Pouvez-vous me parler de votre expérience de travail?
- d) Comment sont vos conditions de travail?

- e) Comment sont vos interactions avec votre employeur?
 - f) Que faites-vous face aux difficultés rencontrées?
 - g) Comment sont vos interactions avec votre environnement ou les ressources que vous connaissez? (Organismes, entourage, etc.)
 - h) Comment sont vos contacts avec vos proches aux Philippines?
 - i) Comment percevez-vous votre place ici?
 - j) Comment pensez-vous être perçue ici? Et aux Philippines?
 - k) Êtes-vous au courant des luttes actuellement en cours pour défendre les droits des aides familiales immigrantes? Qu'en pensez-vous?
- 3) Finalement, de quelle façon entrevoyez-vous votre futur?

Thèmes et questions à explorer :

- a) Comment voyez-vous votre vie future ici?
 - b) Comment voyez-vous votre vie future aux Philippines?
- 4) Questions démographiques (si non dévoilées au cours de l'entrevue):
- a) Âge :
 - b) Ville/région d'origine :
 - c) Statut d'immigration actuel :

5) Terminer l'entrevue :

- a) Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter?
- b) Avez-vous des questions à propos de l'entrevue ou de la recherche en général?

Remerciements et dernier rappel des mesures de confidentialité et d'anonymat.

APPENDICE B

«Les récits d'expérience de femmes des Philippines aides familiales à Montréal à la rencontre des narratifs dominants à leur sujet»

RESPONSABLE DU PROJET

Geneviève McClure
Étudiante à la maîtrise en travail social
Université du Québec à Montréal
Adresse courriel : mc_clure.genevieve@courrier.uqam.ca
Téléphone : 514-271-8419

DIRECTRICE D'ENCADREMENT DE LA RECHERCHE

Élizabeth Harper
Professeure
École de travail social
Université du Québec à Montréal
Téléphone : 514-987-3000 poste 1723
Courriel : harper.elizabeth@uqam.ca

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Ce projet vise à développer une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de l'expérience vécue par les femmes des Philippines venues travailler comme aides familiales à Montréal par le biais du Programme des aides familiaux résidants. Il vise également à connaître la façon dont ces femmes perçoivent leur position dans la société et agissent en fonction de celle-ci. Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Madame Élizabeth Harper, professeure de l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Elle peut être jointe aux coordonnées mentionnées plus haut. Il est à noter que les organismes qui ont pu contribuer au recrutement ne sont aucunement liés à ce projet de recherche.

PROCÉDURE(S)

Votre participation prendra la forme d'une entrevue en personne d'une durée d'environ 90 minutes. Nous nous déplacerons pour réaliser l'entrevue au lieu de votre choix sur l'île de Montréal et nous conviendrons ensemble du moment de l'entrevue. Au cours de cette entrevue, nous vous demanderons de nous parler de votre expérience en abordant les thèmes suivants : l'expérience migratoire, les lieux et expériences de travail au pays d'accueil, le réseau de soutien social au pays d'origine et au pays d'accueil et les projets d'avenir. Avec

vos consentements, cette entrevue sera enregistrée et retranscrite afin de conserver les informations transmises. Nous vous assurons de la confidentialité des données recueillies et nous vous garantissons l'anonymat. En effet, aucune information permettant de vous identifier ne sera divulguée. Les personnes responsables des organismes qui ont pu contribuer au recrutement ne seront pas informées de votre décision de participer ou non au projet.

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation permettra de contribuer au développement des connaissances en lien avec la situation des femmes qui travaillent comme aides familiales et éventuellement d'améliorer les interventions et ressources qui leur sont offertes. Vous ne risquez pas de vivre un inconfort associé à votre participation. Si toutefois vous vous sentiez mal à l'aise pour quelque raison que ce soit, vous pourrez vous retirer à tout moment pendant le processus, sans préjudice et sans justification. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question sans avoir à en justifier la raison et sans conséquence. Nous prenons la responsabilité de prendre une pause ou de mettre fin à l'entrevue si nous estimons que votre bien-être n'est pas assuré. De plus, nous rendrons disponible une liste de ressources d'aide que nous pourrions vous remettre en cas de besoin.

CONFIDENTIALITÉ

Tous les renseignements obtenus lors de l'entrevue sont confidentiels et votre anonymat est garanti. Les enregistrements sonores des entrevues ne seront utilisés que par l'étudiante responsable du projet dans le but d'en faire la transcription et seront détruits dès que les transcriptions seront achevées. Les enregistrements sonores, les transcriptions et les formulaires de consentement seront conservés sous clé dans le bureau personnel de l'étudiante responsable du projet. Les transcriptions et formulaires de consentement seront détruits 2 ans après la fin de projet de recherche. Seules l'étudiante responsable du projet et la directrice d'encadrement auront accès aux transcriptions qui emploieront seulement des pseudonymes. Ainsi, les noms des participantes n'apparaîtront sur aucun document et seront remplacés par des noms fictifs et aucune information permettant d'identifier les participantes ne sera divulguée. Le nom des organismes ayant contribué au recrutement sera aussi exclu de tous les documents écrits ou des présentations liées au projet.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire. Vous êtes libre de participer ou non au projet et vous pouvez vous retirer du projet en tout temps, même après la réalisation de l'entrevue. Dans ce cas, vous devez communiquer avec l'étudiante responsable du projet qui s'assurera que les renseignements vous concernant seront détruits. Vous pouvez rejoindre la responsable aux coordonnées mentionnées au début du présent document. En acceptant de participer à cette recherche, vous acceptez que l'étudiante responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Nous rembourserons toutefois les frais de transport en commun encourus pour vous présenter au lieu de l'entrevue.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Si vous avez des questions à poser au sujet de cette étude, si vous voulez connaître vos droits en tant que participante à la recherche ou si vous désirez vous en retirer, vous pouvez communiquer avec l'étudiante responsable du projet, Geneviève McClure, au 514-271-8419.

Le comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de la responsable du projet sur le plan éthique, pour formuler une plainte ou pour faire part de vos commentaires, vous pouvez contacter le président du comité institutionnel d'éthique de la recherche, Joseph Josy Levy au (514) 987-3000 #4483. Il peut aussi être joint au secrétariat du comité au (514) 987-3000 #7753.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

SIGNATURES :

Je, _____, reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Signature du responsable du projet :

Date :

Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.

BIBLIOGRAPHIE

- Alcuitas, Hetty, Luningning Alcuitas-Imperial, Cecilia Diocson et Jane Ordinario. 1997. *Trapped : Holding on the Knife's Edge : Economic Violence Against Filipino Migrant/Immigrant Women*. Vancouver : Philippine Women Centre of British Columbia, 44 p.
- Anthias, Floya. 2001. « The Concept of Social Division and Theorising Social Stratification : Looking at Ethnicity and Class ». *Sociology*, vol. 35, no 4, p.835-854.
- Anthias, Floya. 2002. « Where do I belong?: Narrating collective identity and translocational positionality ». *Ethnicities*, vol.2, no 4, p.491-514.
- Anthias, Floya. 2005. « Social Stratification and Social Inequality: Models of Intersectionality and Identity ». In *Rethinking class: cultures, identities and lifestyles*, sous la dir. de Fiona Devine et al., p.24-45. New York: Palgrave Macmillan.
- Anthias, Floya. 2008. « Thinking through the lens of translocational positionality: an intersectionality frame for understanding identity and belonging ». *Translocations*, vol.4, no 1, p.5-20.
- Ayres, Lioness. 2008. « Meta-Narrative ». In *The Sage Encyclopedia of Qualitative Research Methods*. En ligne. <http://www.sage-ereference.com/research/Article_n263.html>. Consulté le 6 juillet 2010.
- Baillargeon, Stéphane. 2009. « Les masques de la discrimination ». *Le Devoir* (Montréal), 1^{er} juin, p. A3.
- Barber, Marilyn. 1991. *Les domestiques immigrantes au Canada*. Ottawa : Société historique du Canada, 33 p.
- Barber, Pauline G. 1997. « Transnationalism and the politics of "home" for Philippine domestic workers ». *Anthropologica*, vol. 39, no 1-2, p.39-52.
- Bals, Myriam. 1992. « Un programme de main d'œuvre pathogène : le programme pour les domestiques étrangères ». *Santé mentale au Québec*, vol.17, no 2, p.157-170.
- Bals, Myriam. 1999. *Les domestiques étrangères au Canada, Esclaves de l'espoir*. Montréal : L'Harmattan, 239 p.
- Bélaïr-Cirino, Marco. 2010. « « Mme. M. et beaucoup d'autres.... Des centaines de femmes aides familiales vivent des conditions de travail difficiles ». *Le Devoir* (Montréal), 6 et 7 février 2010, p.C1.

- Belleau, Marie-Claire et Louise Langevin. 2000. *Le trafic des femmes au Canada: une analyse critique du cadre juridique de l'embauche d'aides familiales immigrantes résidentes et de la pratique des promesses par correspondance*. Ottawa : Condition féminine Canada, 235 p.
- Berger, Peter L. et Thomas Luckman. 1996. *La construction sociale de la réalité*, 2^e éd. Paris : Méridiens Klincksieck, 288p.
- Bertaux, Daniel. 2005. *L'enquête et ses méthodes: le récit de vie*. 2^e éd. Barcelone : Armand Colin, 127 p.
- Boivin, Louise et Rollande Pinard. 2007. *Les femmes dans l'engrenage mondialisé de la concurrence: étude de cas sur les travailleuses des services d'aide à domicile au Québec*. Montréal: Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, 72 p.
- Bourque, Renée. 2008. « Les mécanismes d'exclusion des immigrants et des réfugiés ». In *L'intervention interculturelle*, 2^e éd., sous la dir. de Gisèle Legault et Lilyane Rachédi, p.68-94. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Burr, Vivien. 2003. *Social Constructionism*, 2e éd. New York: Routledge, 229 p.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Direction générale de la recherche et de l'évaluation. 2009a. *Faits et chiffres - Aperçu de l'immigration - Résidents permanents et temporaires 2008*. C&I-1035-06-09F. Canada: Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 109 p.
- Canada, Citoyenneté et immigration Canada. 2009b. « Travailler temporairement au Canada : Le Programme des aides familiaux résidents ». In *Citoyenneté et Immigration Canada*. En ligne. <<http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/aides/index.asp>>. Consulté le 14 décembre 2009.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, 2010. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2010*. Canada: Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 32 p.
- Choquette, Hélène. 2004. *Bonnes à tout faire*. Mini DV, coul., 52 min. Montréal : Altau Tutti Frutti Films Inc.
- Clandinin, D. Jean et Connelly, F.M. 2000. *Narrative Inquiry: Experience and story in qualitative research*. San Francisco: Joesey Bass Publishers, 211 p.
- Cohen, Rina. 1991. « Women of Color in White Households : Coping Strategies of Live-in Domestic Workers ». *Qualitative Sociology*, vol. 14, no. 2, p. 197-215.
- Daenzer, Patricia. 1993. *Regulating Class Privilege Immigrants Servants in Canada, 1940s – 1990s*. Toronto: Canadian Scholars' Press Inc., 178 p.

- De Jesus, Thelma C. 1990. «The Filipino Women Domestic Workers in Montréal: an Exploratory Study of their Life and Work». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 82 p.
- De Groot, Raphaëlle et Élisabeth Ouellet. 2001. *Plus que parfaites : les aides familiales à Montréal 1850 à 2000*. Montréal : Les Éditions du Remue-ménage, 177 p.
- Deslauriers, Jean-Pierre et Michèle Kérisit. 1997. « Le devis de recherche qualitative ». In *Le recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart et al., p. 85-111, Boucherville : Gaëtan Morin.
- Desmarais, Danielle et Paul Grell. 1986. *Les récits de vie : théorie, méthode et trajectoires types*. Montréal : Éditions Saint-Martin, 180 p.
- Diocson, Cecilia. 2002. « Vulnerability to Violence of Filipino Immigrants ». In *Proceedings: Precarious Immigration Status, Dependancy and Women's Vulnerability to Violence: Impacts on their Health*, sous la dir. de Jacqueline Oxman-Martinez et Nicole Lapierre Vincent, p.49-51. Montréal: Centre for Applied Family Studies Mc Gill University and Immigration and Metropolis.
- Dorvil, Henri et Mayer, Robert. 2001. « Les approches théoriques ». In *Problèmes sociaux tome 1 : théories et méthodologies*, sous la dir. de Henri Dorvil et Robert Mayer, p. 15 à 29. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gergen, Kenneth J. et Mary M. Gergen. 2008. « Social Constructionism ». In *The Sage Encyclopedia of Qualitative Research Methods*. En ligne. <http://www.sage-ereference.com/research/Article_n426.html>. Consulté le 6 juillet 2010.
- Groupe de travail *ad hoc* sur la promotion du travail décent des aides familiales du Québec. 2009. *Portrait des aides familiales : réponse au questionnaire du Rapport IV(1) de l'OIT sur les « travailleuses domestiques »*. 80 p.
- Halford, Susan. 2007. « Changement organisationnel et stratégies identitaires : le cas de cinq infirmier-e-s britanniques ». *Travail, genre et société*, no. 17, p.27-48.
- Harper, Elizabeth. À paraître. *Regards sur l'intersectionnalité*. Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et sur la violence faite aux femmes et Relais-Femmes, collection Études et analyses.
- Harper, Elizabeth. 2011. « Stories about immigrant women's experiences of violence in a conjugal context: Theorizing and grounding intersectionality in narrative practices to generate alternative accounts ». in *Colloque Violence envers les femmes: Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (Montréal, 29 mai au 1er juin 2011), sous la direction du CRI-VIFF. Montréal : CRI-VIFF.
- Harper, Elizabeth. 2008. « Violence Against Immigrant Women in a Conjugal Context and the Uses of an Intersectional Theoretical Framework A Comprehensive Examination Submitted

- as a Partial Requirement for the Completion of a Doctoral Degree in Social Work ». Examen synthèse doctoral, Montréal, Université de Montréal, 101p.
- Hujdukowski-Ahmed, Maroussia, Nazilla Khanlou et Hélène Moussa. 2008. *Not Born a Refugee Woman: Contesting Identities, Rethinking Practices*. New York: Berghahn Books, 323 p.
- Les Francs Tireurs. 10 mars 2010. Émission d'affaires publiques. Réalisation de Philippe Desrosiers et Stéphane Thibault. Montréal : Production Zone 3.
- Lefrançois, Richard. 1992. « Les finalités et les objectifs de recherche ». Chap. in *Stratégies de recherche en sciences sociales*, sous la dir. p.29-67. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Legault, Gisèle et Lilyane Rachédi (dir. publ.). 2008. *L'intervention interculturelle*, 2^e éd. Montréal: Gaëtan Morin éditeur, 305 p.
- Legault, Gisèle et Joël Fronteau. 2008. « Les mécanismes d'inclusion des immigrants et des réfugiés ». In *L'intervention interculturelle*, 2^e éd., sous la dir. de Gisèle Legault et Lilyane Rachédi, p.44-66. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Loseke, Donileen R. 2007. « The Study of Identity as Cultural, Institutional, Organizational, and Personal Narratives: Theoretical and Empirical Integrations ». *The Sociological Quarterly*, vol.48, p.661-688.
- Mayer, Robert, Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques, Daniel Turcotte et collaborateurs. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur, 409 p.
- Mayer, Robert. 2001. « Le constructivisme et les problèmes sociaux ». In *Problèmes sociaux tome 1 : théories et méthodologies*, sous la dir. de Henri Dorvil et Robert Mayer, p.112-134 . Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Nakano Glenn, Evelyne. 2009. « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé ». In *Sexe, race et classe, pour une épistémologie de la domination*, sous la dir. de Elsa Dorlin, p.21-70. Presses Universitaires de France, collection Actuel Marx Confrontation.
- Neufeld, Anne, Margaret J. Harrison, Karen D. Hugues, Denise Spitzer et Miriam J. Stewart. 2001. « Participation of Immigrant Women Family Caregivers in Qualitative Research ». *Western Journal of Nursing Research*, vol. 23, no 6, p.575-591.
- Organisation internationale du Travail, Bureau international du Travail. 2009. *Travail décent pour les travailleurs domestiques*. Conférence internationale du Travail, 99^e session, 2010, Rapport IV (1), Quatrième question à l'ordre du jour. Genève : Bureau international du travail. 144 p.

- Oxman-Martinez, Jacqueline. 2002. « Precarious Immigration Status, Dependency and Women's Vulnerability to Violence: Impacts on their Health ». In *Proceedings: Precarious Immigration Status, Dependency and Women's Vulnerability to Violence: Impacts on their Health*, sous la dir. de Jacqueline Oxman-Martinez et Nicole Lapierre Vincent, p.29-34. Montréal: Centre for Applied Family Studies Mc Gill University and Immigration and Metropolis.
- Oxman-Martinez, Jacqueline et Jill Hanley. 2007. « La traite des personnes et la famille : un lien négligé, incontournable dans tout travail de prévention et de protection ». *Enfances, familles et générations*, no. 6, p.1-22.
- Oxman-Martinez, Jacqueline, Jill Hanley et Leslie Cheung. 2004. *Another Look at the Live-in-Caregivers Program: An Analysis of an Action Research Survey Conducted by PINAY, the Filipino Women's Association With The Centre for Applied Family Studies*. Montréal: Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, 29 p.
- Parrenas, Rhacel Salazar. 2008. *The Force of Domesticity: Filipina Migrants and Globalization*. New York: New York University Press, 213 p.
- Pratt, Geraldine. 2004a. *Working Feminism*. Philadelphie: Temple University Press, 218 p.
- Pratt, Geraldine. 2004b. « From Registered Nurse to Registered Nanny ». Chap. in *Working Feminism*, p.38-70. Philadelphie: Temple University Press.
- Québec, Conseil du Statut de la femme. 2005. *Des nouvelles d'elles. Les femmes immigrées du Québec*. Québec : Conseil du statut de la femme, 104 p.
- Québec, Conseil du Statut de la femme. 2010. *Mémoire sur le projet de loi no 110, Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail pour accorder une plus grande protection à certaines domestiques*. Québec : Conseil du statut de la femme, 35 p.
- Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. 2011. *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2006-2010*. Mars 2011. 48 p.
- Québec, ministère de la Justice, Direction des orientations et des politiques. 2009. *Rapport du sous-comité interministériel sur la traite des femmes migrantes*. 25 mai 2009. 43 p.
- Riessman, Catherine Kohler. 2005. « Narrative Analysis » in *Narrative, Memory and Everyday Life*, sous la dir. de Nancy Kelly, Christine Horrocks, Kate Milness, Brian Roberts et David Robinson, p.1-7. Huddesfield : University of Huddersfield.
- Rose, Ruth. 2000. « Le travail des aides familiales : beaucoup de labeur, peu de valeur » In *Recherches féministes*, vol. 13, no. 1, p. 69-92.

- Rose, Ruth et Élisabeth Ouellet. 2002. *Le métier d'aide familiale : à la recherche d'un salaire équitable*. Montréal : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal et Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, 182 p.
- Schechter, Tania. 1998. *Race, Class, Women and The State, The Case of Domestic Labour*. Montréal: Black Rose Books, 185 p.
- Stasiulis, Daiva et Abigail B. Bakan. 1997. « Negotiating Citizenship: The Case of Foreign Domestic Workers in Canada ». *Feminist Review*, no.57, automne 1997, pp. 112-139.
- Vallée, Marie-Hélène. 2002. « L'immigration féminine au Canada durant les années 1920 : la mise en place d'une politique fondée sur le « genre » ». *Recherches féministes*, vol. 15, no. 2, p. 65-85.
- Vatz Laaroussi, Michèle. 2004. « Les enjeux méthodologiques de la recherche interculturelle : entre l'histoire, la médiation et l'engagement ». *Bulletin de l'Association pour la recherche interculturelle*, no 39, p.77-83.
- White, Michael et David, Epston. 2003. *Les moyens narratifs au service de la thérapie*. Belgique : SATAS, 233 p.
- Zaman, Habiba. 2004. « Transnational Migration and the Commodification of Im/migrant Female Labourers in Canada ». *International Journal of Canadian Studies*, vol. 29, p.41-61.